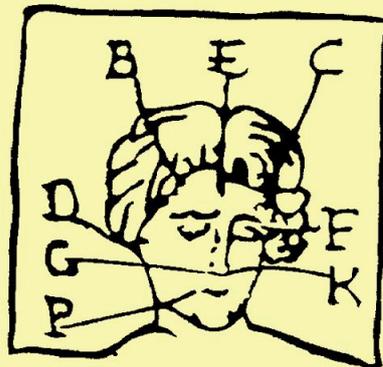


# CORPUS

revue de philosophie

n° 30

*L'universalité du français en question*



**CORPUS DES ŒUVRES DE PHILOSOPHIE  
EN LANGUE FRANÇAISE**

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNL ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE

N° ISSN : 0296-8916



# CORPUS

revue de philosophie

n° 30

L'universalité du français en question

Textes et documents réunis  
par Pierre Pénisson

## **Notice éditoriale**

Les textes que nous publions ici sont la traduction des manuscrits envoyés pour le concours de 1784 sur l'universalité européenne de la langue française, conservés par les archives de l'Académie des Sciences et des Belles Lettres de Berlin, récemment renommée Académie de Berlin-Brandenburg. Ils avaient été lus et commentés par Ferdinand Brunot au huitième tome de son *Histoire de la langue française* (tome VIII, 1935), René Piedmont avait produit un premier établissement de texte en 1984 (*Beiträge zum französische in Sprachbewusstsein im 18. Jahrhundert*), et Jürgen Storost en 1994 (*Langue française-langue universelle ? Die Diskussion über die Universalität des Französischen an der Berliner Akademie der Wissenschaften*). On conserve ici les cotes telles qu'elles sont actuellement dans les archives de l'Académie. J'ai repris la totalité des manuscrits disponibles intégralement, c'est-à-dire ceux seulement dont l'état de conservation permette un déchiffrement intégral. Les manuscrits en langue française ont été publiés dans la collection du Corpus des oeuvres de philosophie en langue française sous le titre *Académie de Berlin: De l'Universalité Européenne de la langue française*. Une longue relecture des manuscrits avait permis de donner un nouvel établissement, rectifiant de nombreuses leçons des prédécesseurs. Afin de les rendre lisibles au lecteur contemporain, j'avais alors uniformisé l'orthographe, notamment celle des noms propres ou lorsque la ponctuation, parfois plus proche des pratiques germaniques que des règles françaises, rendait la compréhension ardue. Pour la commodité j'ai donné des titres aux textes anonymes. Dans ce recueil les manuscrits allemands ont été traduits, moins en cherchant à produire une unité terminologique (notamment dans la polysémie de termes comme *allgemein* – mais nous avons indiqué en note les occurrences de *universal* –, ou *Vorzug*) qu'en respectant le plus qu'il était possible la singularité des auteurs. Rappelons-le :

## CORPUS, revue de philosophie

suivant le règlement de nombreuses académies, seuls les manuscrits couronnés perdaient leur anonymat. Les enveloppes des autres, ayant à l'extérieur la devise mise en tête de texte, – ou parfois en fin –et à l'intérieur l'identité de l'auteur, étaient brûlées. Dans le centième volume de la collection du Corpus on indiquait les hypothèses intéressantes émises par J. Storost, nous renvoyons ici directement à son ouvrage pour ces conjectures qui demandent encore bien des recherches avant d'être confirmées avec toute la certitude requise<sup>1</sup>. Mais non seulement ces manuscrits ont paru trop importants pour l'histoire de l'universalité du français pour qu'il ne faille pas attendre que tous les anonymats fussent levés, mais même, ainsi que l'introduction à ce recueil tente d'en esquisser l'idée, le statut de corpus anonyme n'est pas en la matière sans efficacité épistémologique ou interprétative.

PIERRE PÉNISSON

---

<sup>1</sup> S. Storost *op. Cit.* Pour le manuscrit portant la devise "*langue - tout change*" I-M 811 : Johann Michael Afsrpung ; pour le I-M 803 portant la devise "*ut etiam aliquid dixisse videamur*" : Johann Mauritz Steven ; pour I-M 800 portant la devise *vires acquirit eundo* : Friedrich Wihlhelm von Gerstenberg.

**Académie de Berlin  
1784**

**L'UNIVERSALITÉ DU FRANÇAIS EN  
QUESTION**

**textes allemands  
traduits et présentés  
par P.Pénisson**

**Paris VIII - Etudes Germaniques -  
CNRS URA 1999**



**TEXTES ALLEMANDS  
CONCURRENTS AU CONCOURS  
DE L'ACADÉMIE DE BERLIN  
POUR 1784**

**établis, traduits et présentés  
par Pierre Pénisson**



## Présentation

Les manuscrits édités ici et dans le centième volume du “Corpus des oeuvres philosophiques en langue française”<sup>1</sup> sont des réponses à la question mise en concours par l’Académie de Berlin pour 1784. Le règlement du concours voulait qu’on envoie un manuscrit anonyme portant une devise, accompagné d’un couvert sans lequel se trouvait le nom du candidat. Seules les enveloppes des lauréats étaient ouvertes, les autres étant supprimées. Les manuscrits non primés sont donc anonymes, même si l’on pense pouvoir dans certains cas lever cet anonymat<sup>2</sup>. L’histoire des archives de l’Académie non plus que les protocoles de l’époque ne permettent de préciser exactement le nombre d’envois, et plusieurs dégâts ont rendu certains manuscrits totalement ou partiellement indéchiffrables. Nous n’avons donc retenu que les textes déchiffrables *in extenso* et nous avons traduit dans ce volume les dissertations rédigées en langue allemande. Malgré ces restrictions l’on a à faire avec un corpus important relatif à l’universalité de la langue française.

Le prix avait été notoirement remporté par le Comte de Rivarol, tellement habile à tirer toute la gloire possible de ce succès que l’universalité de la langue française est devenue en quelque manière sa propriété exclusive. Le destin de cet ouvrage l’a placé au-delà de toute critique, et pour ainsi dire de toute

---

<sup>1</sup> Académie de Berlin *De l’universalité européenne de la langue française*, Fayard, Paris, 1995.

<sup>2</sup> Ainsi peut-on le faire en toute certitude pour le manuscrit ayant la devise “ *sic volet usus*”, portant la cote I-M 812, que l’auteur J.A Eberhard a publié en 1784 à Halle dans ses *Vermischte Schriften*. Pour les propositions d’attribution d’auteur cf. Jürgen Storost *Langue française- Langue universelle. Die Diskussion über die Universalität des Französischen an der Berliner Akademie der Wissenschaften. Zur Geltungsanspruch des Deutschen und Französischen im 18. Jahrhundert*, Bonn, Romanistischer Verlag, 1994.

## CORPUS, revue de philosophie

étude critique. C'est à peine si l'on évoque l'importante *Dissertation sur la langue françoise* de son *ex aequo* Johann Christoph Schwab<sup>3</sup>. Rivarol s'est produit et a été retenu comme l'auteur d'un : "prodigieux acte de patriotisme littéraire"<sup>4</sup>. Certes des orientations idéologiques et politiques très nettes caractérisent la réception la plus officielle de Rivarol, auteur anti-révolutionnaire, n'ayant en lui "rien de plébéen ni de provincial"<sup>5</sup>, en Allemagne même Ernst Jünger ne manquait pas naguère d'applaudir en Rivarol "non pas un conservateur, mais un restaurateur" pour nos temps insignifiants<sup>6</sup>. Mais, par-delà la position politique de Rivarol, l'universalité de la langue française reste certainement un idéologème d'autant plus efficace qu'il est confus et très majoritairement partagé ; indépendamment de son contenu le discours de Rivarol continue de valoir pour la raison déclarée par Louis XVI : " Comme il est bien français, comme il nous fait valoir !". Sans doute connaît-on la remarque de Chamfort voyant dans le discours Rivarol : "une longue ironie, une caricature bizarre dans laquelle il se moque de la langue italienne, de la langue espagnole, et encore plus de la langue française", et on pourrait vouloir ne voir ici qu'une dispute interne entre moralistes français. Il reste néanmoins que lorsqu'enfin aujourd'hui on est en état de comparer le lauréat français avec ses concurrents, son argument, où la louange du français consiste essentiellement en une dépréciation des autres langues, illustre non pas du tout une valeur universelle du français mais une particularité beaucoup plus suspecte

---

3 Voir *Von der Ursachen der Allgemeinheit der Französischen Sprache, und der wahrscheinlichen Dauer ihrer Herrschaft*. Académie de Berlin, *op. cit supra* note 1 p.229 à 477. Et J.B Merian 'Sur l'universalité de la langue française. Précis de la dissertation allemande de Mr Schwab , qui a partagé le prix de l'Académie Royale des Ssciences et Belles Lettres' *Nouveaux Mémoires de l'Académie*, 1785, p.371 à 399.

4 Jean Dutourd dans sa présentation de *L'universalité de la langue française*, Paris, arléa, 1991 p.11.

5 *idem* p.7.

6 Ernst Jünger *Rivarol*, Stuttgart, Cotta, Bilbiothek der Moderne, 1978, p.5. Au reste Jünger range Rivarol du côté de la légende de l'irrationalisme allemand en lui trouvant d'inattendues affinités avec J.G Hamann (p 27). Traduction française , Paris, Grasset, 1974.

## Présentation

qu'étrange. Parmi les concurrents écrivant en français ou en allemand, nul certes n'a la même puissance que Rivarol pour imposer si péremptoirement ses autostéréotypes constitués par ce qu'il faudrait sans doute appeler la xénophobie linguistique française<sup>7</sup>.

Quoi qu'il en soit, la réponse de Rivarol ne correspondait guère aux attentes et aux problématiques de l'Académie<sup>8</sup>. La longue et savante dissertation de Jean Christoph Schwab avait d'ailleurs davantage retenu les suffrages des académiciens, mais c'est la présence du prince Henri, frère de Frédéric II, qui infléchit un choix dès lors plus politique que savant<sup>9</sup>. Dès que l'on peut comparer l'essai de Rivarol aux autres réponses, le décalage apparaît. Si l'Académie, à l'instigation de Merian, met en concours la question de l'universalité de la langue française, c'est que cette universalité ne va plus sans dire. En Allemagne, il est évidemment indéniable que les consciences s'éveillent devant l'émergence d'une littérature en langue allemande. Certains candidats non couronnés ont d'ailleurs pris la question académique pour une invitation à défendre la langue allemande actuelle ou à venir face à l'hégémonie du français. La décennie où intervient le concours marque bien le début d'un abandon de la référence française dans l'Académie<sup>10</sup>. Presque tous les candidats

---

<sup>7</sup> Cf. sur ce point notamment Brigitte Schlieben-Lange & Haraldt Weydt "Jenisch philosophisch-kritische Vergleichung und Würdigung.." in Jürgen Trabant *Beiträge zur Geschichte der romanischen Philologie in Berlin*, Berlin, Colloquium Verlag, 1988, p. 7. Et *Erbe, Vermächtnis und Verpflichtung zur Sprachwissenschaftlichen Forschung an der der Geschichte der Adw der DDR. eingeleitet und herausgegeben von J. Schildt*, Berlin, Akademie-Verlag, 1977

<sup>8</sup> Voir cependant Jean Alexis Borrelly *Histoire sommaire et philosophique de la langue française d'après le mémoire de M. le Comte de Rivarol..*, Hambourg, Virchaud, 1784.

<sup>9</sup> "Le prince Henri..déclara que l'Académie se déshonorerait si elle ne couronnait pas la française". Cf. Dieudonné Thiébauld *Mes souvenirs, de vingt ans de séjour à Berlin ; ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, ses écoles, et ses amis littérateurs et philosophes*, t.IV,p.94 sq.

<sup>10</sup> "Phase der Entfranzösirierung der Berliner Akademie" op.cit supra note 7 p.3. Voir aussi Werner Bahner ' Romanische Sprachgeschichte an der

## CORPUS, revue de philosophie

d'ailleurs relèvent l'incongruité, c'est-à-dire aussi bien le caractère contingent, mal fondé en raison, qu'il y a à présager de l'avenir de la langue française.

Très tôt, dès le projet de fondation par Leibniz, un des buts de l'Académie, dans le cadre général d'une union de "*theoria cum praxi*", avait été de promouvoir la langue allemande, ou langue de la patrie. Cependant des premiers projets de Leibniz, dès 1694, jusqu'à la refonte de l'Académie par Wilhelm von Humboldt en 1807-1808, il n'y a pas de continuité<sup>11</sup>. Même si elle s'impose un concours d'éloge de Leibniz pour 1766, l'Académie ne saurait nullement être dite leibnizienne. Mais l'Académie est tenue à l'utilité et il est instamment répété que les vaines considérations rhétoriques ou même grammaticales doivent être bannies. De même lors des différentes réformes des statuts on insiste sur la fonction "utile au progrès"<sup>12</sup> que doit avoir l'Académie et l'on ne saurait sous-estimer le fait que toutes les classes de l'Académie assistent aux assemblées générales ; non seulement la physique acoustique de Euler est connue des membres de la classe des belles lettres, ce qui n'est manifestement sans effet pour les théoriciens du langage<sup>13</sup> mais aussi, et dans la perspective

---

Berliner Akademie der Wissenschaft gegen Ende des 18. Jahrhunderts : der Abbé Denina' in *Lingua et Traditio. Festschrift für H.H Christmann zum 65. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, 1994.

- 11 Cf. notamment Uwe Pörksen *Der Übergang von Gelehrtenlatein zur deutschen Wissenschaftssprache (zur frühen deutschen Fachliteratur und Fachsprache in den Naturwissenschaftlichen und mathematischen Fächern)* in *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 1983, n°13. Et Ulrich Ricken *Leibniz, Wolff und eingige Sprachtheoretische Entwicklungen in der deutschen Aufklärung*, Berlin, Akademie-Verlag, 1989.
- 12 "Je souhaiterais, écrit Frédéric, que l'académie de Berlin s'humanisât pour ainsi dire plus que par le passé, encourageant moins les médiations spéculatives, que les efforts de contribuer au bonheur de la vie vulgaire, à la perfection de tout qui y a a rapport ... combattit les préjugés et les prestiges du peuple ainsi que l'essor effrené et destructif des faux philosophes de nos jours" . in Adolf Harnack *Geschichte der Königlich Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, trois volumes, Berlin, 1900 t.II p.329.
- 13 Cf. Joachim Gessinger et Wolfert von Rahden *Theorien vom Ursprung der Sprache*, Berlin New York, de Gruyter, 1989, 2 vol.. J. Gessinger *Auge & Ohr, Studien zur Erforschung der Sprache am Menschen 1700-1850*,

## Présentation

fredéricienne d'abord, les académiciens ont à débattre des projets d'instruments techniques et notamment les techniques agricoles.

La coexistence, sinon certes le colinguisme, de francophones et de germanophones devait ne pas être problématique. Chez des individus pratiquant les deux langues, par excellence en la personne de J.B Merian<sup>14</sup>, il est au demeurant clair qu'il n'y a pas trace de philosophie nationale, du moins avant Kant et la révolution française<sup>15</sup>. Les oeuvres de Condillac et de Mendelssohn, de Hume et de Wolff, tout de même que celles de Maupertuis et de Kant se lisent comme appartenant à une seule et même culture, c'est-à-dire ici à la lumière de références livresques classiques et modernes communes montrant à quel point des frontières nationales sont encore absentes ; prendre toute la mesure de cette communauté, que cultivent et pratiquent les académiciens berlinois, conduirait certainement à rapprocher encore bien davantage qu'on ne le fait les philosophies européennes du XVIIIe siècle .

La coexistence des langues font que la traduction est à peine un thème valant en soi. Merian traduit s'il le faut, ou confie ce qu'il y a à traduire au "bon Boaton"<sup>16</sup> , dont c'est la fonction dans l'Académie. Ce n'est nullement confirmer par là l'opinion suivant laquelle les Lumières, puisqu'elles disposent de concepts universels ont, voire sont, une "théorie de la traduction généralisée" très disposée à laminer toute particularité, notamment linguistique. Les académiciens berlinois connaissent et pratiquent la circulation des livres, des idées, des langues,

---

Berlin, New York, De Gruyter, 1994. Sylvain Auroux *Histoire des idées linguistiques* t.2 *Le développement de la grammaire occidentale*, Paris, Mardaga, 1992.

14 Cf. en français la Postface "Diderot, Merian et l'aveugle" de Francine Markovits dans son édition de J.B Merian *Sur le Problème de Molyneux*, Paris, Flammarion, 1984.

15 Cf. J.B Merian 'Nos deux philosophies nationales' (Wolff et Kant), in *La crise des Lumières*, Revue Germanique Internationale, I/1995, p.181-215.

16 "bon savant qui traduit déjà en langue française nos mémoires allemands (payé à cent écus) et corrige pour l'impression avec une exactitude admirable"

## CORPUS, revue de philosophie

avec tout ce que cela comporte de transpositions, de décalage, de chicanes, mais, précisément, ils pensent encore dominer ces flux.

Cependant dès le début du dix huitième siècle on se vit contraint de donner pour la communauté berlinoise d'origine francophone des textes administratifs ou d'édification religieuse en ouvrages bilingues et en 1770 parut un Nouveau Testament bilingue à l'usage de la population huguenote<sup>17</sup>. Et l'on voit dans la circulation, ou comme le dit souvent Merian "le circulaire" des manuscrits soumis à la lecture des académiciens à leur domicile, que certains sans gêne aucune ne lisent pas les textes allemands, ou qu'ils annotent un texte dans l'autre langue. Ce n'est guère qu'à la fin du siècle que l'on tiendra grief à Achard par exemple de ne pas comprendre l'allemand et ce n'est qu'à la fin du siècle aussi que sont soulevées toutes sortes de difficultés sur la question de savoir si les germanophones doivent ou non avoir des assemblées séparées. Très tard encore Merian s'en tient à une coexistence réduite des langues, tout à la fois en évoquant et en omettant le latin :

*"Mais comme notre académie, pour n'être pas monoglotte, n'est pas cependant polyglotte, je réduirois les aspirants aux prix aux langues latines, allemandes et françaises, en exigeant que les mémoires fussent en françois ou en allemand "* <sup>18</sup> .

Mais ce serait commettre un anachronisme que de voir dans les débats internes à l'Académie un conflit entre langues allemande et française. Adolf Harnack au début de ce siècle consacra un grand travail à l'histoire de l'Académie, qui demeure encore l'ouvrage de référence en la matière <sup>19</sup> ; son entreprise très nationaliste le conduisit à faire un relevé précis de la nationalité des académiciens pour savoir qui l'emportait en nombre et en valeur, des Français ou des Allemands ; c'est une

---

<sup>17</sup> Cf. Margarete Welge ' Die französische Kirche zu Berlin' et Klaus Brandenburg ' Die Rechtsprechung in der Kolonie' in Gottfried Bregulla *Huguenote in Berlin*, Berlin, Union Verlag, 1988.

<sup>18</sup> 6 juillet 1802.

<sup>19</sup> Cf. *supra note* 12. Voir aussi Christian Bartholoméss *Histoire de l'Académie de Prusse depuis Leibniz jusqu'à Schelling, particulièrement sous Frédéric le Grand*, Paris, 1850-51.

## Présentation

entreprise impossible puisqu'on ne saurait déterminer la nationalité des membres. Qu'une proportion importante des membres de l'Académie soit issue de l'émigration huguenote n'est qu'un faible indice quant à leur francophonie ou leur germonophonie<sup>20</sup>. Si dans les années 1780 quelque chose est difficile à mesurer pour les Académiciens, c'est bien leur rapport à une nationalité française. Indéniablement, davantage portés vers la théorie que vers la littérature, même dans la Classe des Belles Lettres, les académiciens n'ont pas vu advenir la littérature contemporaine en langue allemande. Frédéric II est certes francophile, mais pas dans la même proportion au début et à la fin de son règne<sup>21</sup>; Harnack avait à tort fait penser que d'Alembert dirigeait secrètement l'Académie de Berlin depuis Paris; il a en effet, non sans quelque plaisir malin, fait imposer la scabreuse question de savoir "s'il est utile de tromper le peuple"<sup>22</sup>, mais non seulement il n'avait pas le pouvoir qu'Harnack lui prêtait, mais encore Frédéric n'attachait pas à l'Académie une importance telle qu'il eût à la tenir sous son contrôle personnel et constant. Il est connu pour s'être emporté lorsque Lessing fut pris comme membre extérieur en 1760, au point que durant quatre ans on n'élut pas de membres allemands<sup>23</sup>, et pour avoir déclaré à propos de la candidature de Winckelmann qu'un allemand ne saurait valoir plus de mille thalers par an (c'est-à-dire au minimum deux fois moins que le plus petit salaire académique); par la suite, c'est-à-dire après la date du concours sur l'universalité de la langue française, les ministres Hertzberg et Wöllner ou encore von Zedlitz ont joué l'allemand contre le français et les Allemands contre des esprits

---

20 Cf. Conrad Grau 'Die Berliner Akademie der Wissenschaft und die Huguenotten' in *Huguenote in Berlin*, op. cit. supra note 17, p.327-362.

21 Cf. Helmuth Fechner *Friedrich der Grosse und die deutsche Literatur*, Braunschweig, 1968.

22 Cf. Werner Krauss *Est-il utile de tromper le peuple? Concours de la classe de philosophie spéculative de l'Académie des Sciences et des Belles Lettres de l'Académie de Berlin pour l'année 1780*, Berlin, *Schriften des Instituts für romanische Sprachen und Kultur*, 1966.

23 Cf. Friedrich Paulsen 'Die Akademie der Wissenschaften zu Berlin in zwei Jahrhunderten' in *Preußische Jahrbücher*, n°99, 1900. p.429.

## CORPUS, revue de philosophie

qui leur semblaient étrangers à Berlin ou à la Prusse moderne. Et le débat nationaliste se plaît à rapporter comment Christian Wolff refusa d'entrer à l'Académie pour ne pas être contraint de pratiquer le français<sup>24</sup>.

En formulant, peu à peu et dès 1778, la question de l'universalité de la langue française, Merian développe et infléchit la position de Maupertuis, qui avait présidé l'Académie avec pleins pouvoirs et qui s'exprimait notamment ainsi :

*“ L'utilité des académies ne se renferme pas dans les limites de chaque nation. Si une des académies possèdent de ces hommes destinés à éclairer le monde entier ; toutes les nations doivent avoir part à leurs découvertes. Personne, je crois, ne refusera cet avantage à la nôtre qui semble être aujourd'hui plutôt la langue de l'Europe entière que la langue des Français ”*<sup>25</sup>.

Si proche qu'elle paraisse de la célèbre pensée de Rivarol : *“sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine”*<sup>26</sup>, la philosophie de Maupertuis et de ses successeurs dit le contraire : non pas une hypostase de l'humanité sous l'universalité, fief attristé de la langue française, mais bien au contraire une répartition qui est aussi bien une dépossession<sup>27</sup>.

Malgré l'éloge du latin, langue universelle, rendu encore en 1751 par d'Alembert dans le *Discours préliminaire à l'Encyclopédie*, il apparaissait à chacun que les progrès, donc les changements, du savoir étaient incompatible avec une langue morte. Dans son *Mémoire sur les changements dans les langues*

---

<sup>24</sup> *idem* p.423

<sup>25</sup> Maupertuis dans *Les devoirs de l'Académicien, Mémoires de l'Académie Royale de Prusse, 1751*. p.519

<sup>26</sup>. Voir le commentaire de Harald Weinrich ' Die clarté der Französischen Sprache und die Klarheit der Franzosen' in *Zeitschrift für romanische Philologie*, Tübingen, Nimeyer, 1961,p.528

<sup>27</sup> Voir sur ce point Marc Crépon *Les géographies de l'esprit*, Paris, Payot, 1996, notamment la troisième partie "le repli et l'ouverture messianique" p.195-298.

## Présentation

*vivantes*<sup>28</sup>, Ludwig von Beausobre proposait que le français soit une langue universelle et vivante, à la condition qu'elle soit fixée :

*“S'il n'étoit pas plus permis d'innover par rapport aux langues vivantes, qu'il ne l'est par rapport aux langues mortes et si l'on regardoit certains auteurs et certains ouvrages comme autant d'autorités auxquelles on peut appeler peut-être parviendrait-on à fixer une langue vivante.*

*Une semblable langue deviendrait alors universelle : parlée partout, elle ne le seroit pas également bien, mais elle seroit bien entendue partout ; l'étranger ainsy que le citoyen pourroit espérer de la bien posséder et il ne seroit pas nécessaire de consulter des capitales pour apprendre le bon usage. Cette foule d'inutiles traductions , qui ne servent qu'à défigurer les Auteurs, et qui rendent souvent si mal les délicatesses d'une langue, ne donneroit pas tant de bons auteurs des idées si fausses”.*

On le voit chez cet académicien, mais aussi chez de nombreux autres, la langue française n'est pas l'apanage ni la propriété des Français ; le site du français n'est pas Paris. Les Académiciens refusent la tutelle de Paris et se méfient de sa versatilité et de son pouvoir. Voltaire, Prémontval, Mauvillon se complaisaient à railler le “style réfugié” des Berlinoises, et pour ce faire ils confondent sous le même nom de “style” des conditions d'expression très diverses, avec une superbe toute parisienne, indifférente et aux conditions historiques et à la réalité des pratiques linguistiques du français à Berlin<sup>29</sup>.

Cependant en tenant le français pour la langue, non pas maternelle, mais simplement commune aux savants dévoués au progrès des Lumières, les académiciens n'entendaient ni rivaliser avec Paris, ni accorder à la France ou, suivant le terme qu'ils affectionnent, à ses “régnicoles”, un privilège exorbitant. Le plaidoyer de Beausobre en faveur d'une communauté linguistique entre les “étrangers” et les “citoyens” nourrit l'espoir d'un

---

28 I-M 318 MSC7 IV,I n°2.

29 Cf. notamment Frédéric Hartweg ‘ Zur Sprachsituation der Hugenotten in Berlin im 18. Jahrhundert’ in *Beiträge zur romanischen Philologie*, n°20, 1981.

## CORPUS, revue de philosophie

décentrement de la langue française indépendamment de ses frontières et de son pouvoir politique. Tout à la fin du siècle, à Chomel-Midon qui envoie à Berlin un énorme projet de réforme de l'orthographe française Merian répond :

*“L’Académie de Berlin.. qui réside au centre de l’Allemagne sent combien il siérait mal de s’ériger en réformatrice de la langue française dont elle ne se sert que comme d’un véhicule pour faire passer ses ouvrages dans les contrées étrangères, mais où elle est bien éloignée de s’arroger aucun droit législatif”.*

L’Académie de Berlin mettait en concours pour 1772 la question de l’origine du langage (“en supposant les hommes abandonnés à leurs facultés naturelles sont-ils en état d’inventer le langage ? et par quel moyen parviendront-ils à cette invention ? On demande une hypothèse qui explique la chose clairement et qui satisfasse à toutes les difficultés), et elle attribua le prix à un jeune auteur germanophone, Johan Gottfried Herder, dont elle admire le texte “superbement écrit”, ainsi que le note un des membres du jury dans la circulaire du manuscrit. D’une manière apparemment tout à fait inattendue, Merian, après avoir rendu compte de l’essai de Herder, poursuit ainsi, par un simple changement de paragraphe :

*“Sur la langue universelle.*

*On sent aisément l’affinité de cette matière avec la précédente. Le projet d’inventer une langue universelle peut être rangé dans la classe des chimères philosophiques ; les connaissances, les talents, les efforts de leurs Auteurs ne viendront jamais à bout de réaliser l’entreprise : & l’on ose dire que, du travail le plus opiniâtre, & même le plus industriel, il ne résultera rien qui contribue au progrès des Sciences, ou au bien de la société”<sup>30</sup>.*

---

<sup>30</sup> La suite étant ceci : “il faut au reste distinguer entre une langue philosophique & une langue universelle. La première seroit celle qui donneroit à tous les signes, à tous les caractères, une affinité réelle avec les choses exprimées & représentées. Mais l’invention dans ce genre ne peut aller bien loin ; & c’est précisément par cette raison que l’écriture a

## Présentation

Le projet d'une caractéristique avait été peu à peu abandonné dans l'Académie fondée par Leibniz. Johann David

---

*été, comme on le croit, une peinture dans son origine, le pinceau est bientôt tombé des mains pour faire place à la plume ; les traits, les lettres ont succédé aux images & aux figures. Quant à la langue universelle, elle ne seroit qu'une affaire de convention ; mais cette convention est du moins aussi difficile à effectuer que le projet de la paix universelle. Ceux qui ont vieilli dans les sciences, ou même qui y ont fait de certains progrès, à l'aide de secours originaires, n'iront pas s'engager dans une route aussi épineuse ; & pour les enfants, quand on leur construirait un bureau typographique de ces caractères, de tels signes surpasseroient de beaucoup la portée de leur intelligence, & même de celle des Maîtres qui pourroient entreprendre de les leur enseigner.*

*On sait que Leibnitz s'est occupé de cet objet. Un membre de la Société Royale de Berlin, M. Solbrig voulut réaliser les vues du Président : il fit imprimer en 1726 à Saltzwedel un gros volume in 8. dédié aux États Généraux ; où, après quelques notions grammaticales & quelques caractères primitifs, très difficiles à retenir & à employer, il fournit des espèces de dictionnaires en François, en Latin & en Allemand, où les mots répondent aux chiffres de l'Arithmétique dans leur suite naturelle ; & même après les mots viennent des phrases & des périodes entières. Ce travail, quoique pénible, est plus propre à faire rire ou à exciter la pitié qu'à instruire.*

*M. George Kalmar, Ecclésiastique & Gentilhomme Hongrois, a repris cette idée qu'il a manié d'une façon beaucoup plus philosophique ; mais sans qu'il en résulte un degré de probabilité plus considérable pour le succès. Ayant communiqué à l'Académie un Projet avant-coureur du grand ouvrage qu'il prépare, ses Membres les plus propres à juger du mérite de l'entreprise l'ont encouragé à le publier, & ont même souscrit avec empressement pour contribuer aux frais de l'impression. La brochure in 4. qui a paru est intitulée : Praecepta grammatica, acque specimina Linguae philosophicae. On y trouve les règles les plus générales de la Langue universelle, éclaircies par un grand nombre d'exemples. l'Auteur y a joint des passages de divers ouvrages, exprimés par des caractères de cette langue, pour faire comprendre d'un côté les détails grammaticaux, & pour montrer de l'autre que cette langue a une brièveté qui doit la rendre recommandable. On y voit encore combien il a pris de soins pour que ces caractères ,leur construction & leur usage s'impriment facilement dans la mémoire. l'Ouvrage, dont le Manuscrit étoit dès-lors très achevé, comprendra deux parties : l'une d'environ 40 feuilles d'impression renfermera toutes les règles générales, grammaticales, étymologiques, syntactiques, poétiques, rhétoriques, arithmétiques, & l'autre plus étendue formera le dictionnaire de la Langue, arrangé de différentes manières pour en faciliter l'usage. Il est à présumer que jamais ce livre ne paroitra, & quand il paroitrôit, jamais personne n'employer cette langue”.*

## CORPUS, revue de philosophie

Michaelis en avait montré l'inanité et l'inintérêt<sup>31</sup> pour ce qui touche le langage ordinaire , et c'est Michaelis encore qui avait proposé la question sur l'origine du langage<sup>32</sup>, au cours d'un raisonnement très serré sur la démocratie des langues, contre l'illusion des savants et sur ce qu'il y aurait de délicat voire de désobligeant à comparer les langues entre elles. Entre le texte de Michaelis et le concours de 1784, il y a bien une continuité. Célèbre et comptant plusieurs rééditions en langue allemande, et traduit en français par Merian et Prémontval, le *De l'influence des opinions sur le langage et du langage sur les opinions*, a sans doute déterminé toute la suite du débat sur les langues, beaucoup plus encore que les écrits de Formey, de Maupertuis ou de Süssmilch<sup>33</sup>. A partir des années 1760, les concours de la classe des Belles Lettres et les mémoires lus par les membres de l'Académie traitent non plus d'une universalité ontologique d'une langue parfaite, mais de la pluralité et de la relativité des langues, jusqu'à faire émerger dans les dernières années du siècle la question du "génie" national, fait incomparable et non pas valeur discriminante imposée par des auteurs classiques, et avec l'abbé Denina on voit apparaître au sein de l'Académie le thème légendaire d'une antiquité excellente gréco-allemande. On ne peut ici dresser l'inventaire de tous les mémoires publiés ou manuscrits touchant la question des langues, leur origine, leur comparaison, leur perfection, leurs particularités, leurs annexes, comme par exemple le problème croissant du "gothicisme". Pour éparpillés qu'ils soient, ces questions et ces textes, que ne savent unifier aucunes disciplines constituées, ont bien un commun enjeu, que l'on étudie la grammaire, l'histoire ou le génie. L'ensemble de ce débat, où certes la classe des Belles Lettres a pour tâche de sonder l'histoire et la langue allemande, ne saurait être réduit à une controverse franco-allemande. Sans doute des considérations directement politiques ont-elles pu intervenir pour

---

31 *De l'influence des opinions sur le langage et du langage sur les opinions* . Cf. *infra* p.133.

32 Cf *infra* p.42.

33 Pour une présentation résumée de cette chronologie des oeuvres cf. Herder *Traité sur l'origine de la langue*, introduction et traduction par P.Pénisson, Paris, Aubier, 1978, p.17.

## Présentation

la mise en concours de l'universalité de la langue française<sup>34</sup>, mais elle fait corps cependant avec tout l'évolution de la question des langues au sein de l'Académie et ne peut dès lors s'expliquer par une telle intervention extérieure.

Du reste il ne s'agissait pas du tout d'abord d'une universalité, au sens logique du terme. La première formulation par Merian, le 15 mai 1778 avait été la suivante :

*“ 1 : En quoi consistent les prérogatives, ou les avantages, dont la langue françoise jouit actuellement par-dessus toutes les autres langues de l'Europe, tant anciennes que modernes ?*

*On demande que ces avantages soient exactement dénombrés, et déterminés, tant en général que par voie de comparaison.*

*II : quelles sont les causes physiques ou morales, ou mixtes, qui ont fait prendre cet ascendant à la langue françoise ?*

*Comment se sont-elles subordonnées les unes aux autres ?*

*Jusqu'où chacune de ces causes a-t-elle concouru à la production de l'effet total ? Et comment cet effet a-t-il résulté de cette combinaison ?*

*C'est ce qu'il s'agit de développer de la manière la plus lumineuse, et la plus propre à expliquer le phénomène.*

*III Dans cette grande vicissitude des choses humaines, est-il à croire que la langue françoise conserve à jamais les prérogatives dont elle est aujourd'hui en possession ? Combien de durée peut-on raisonnablement lui promettre à cet égard ?*

*Quels sont les événements, ou les causes qui pourroient lui faire perdre ces avantages ? Enfin cette révolution supposée, quelles en seront les suites ? Y -aura-t-il quelque autre langue*

*qui prendra la place de la langue françoise ? Et quelle sera cette langue selon la conjecture la plus vraisemblable ? “*

Le terme de “prérogative” appartient tout à fait au vocabulaire de Merian. On le retrouve d'ailleurs dans sa traduction de Michaelis et il semble toujours pris dans le sens latin de "premier consulté". Cette préséance, ou encore dans la première formulation, ces “avantages extérieurs”, cet “ascendant”, ou enfin cette “possession”, ne nomment nullement une universalité logique mais, en employant les termes favoris de Merian, une “majorité”, une “pluralité” de suffrages. C'est

---

<sup>34</sup> Cf. Jürgen Storost *op. cit supra* note 2 p.15.

## CORPUS, revue de philosophie

Dieudonné Thiebault qui “réduira” la formulation de Merian en demandant :

*“Jusqu’à quel point, comment et pourquoi la langue française est-elle devenue en Europe une langue universelle ?”<sup>35</sup>.*

Pernety pour sa part propose ceci :

*“1 : Comment et pourquoi la langue française a-t-elle été plus généralement adoptée préférentiellement à toutes les autres ?”*

*2 Quelles causes pourroient lui faire perdre cette prérogative ? Et quels avantages trouverait-on à lui substituer telle ou telle autre langue vivante ?”*

Dans toutes ces reformulations il est clair qu’il s’agit d’une majorité, d’une généralité relative et non pas du tout d’une universalité en compréhension et exhaustive. Il est d’ailleurs notable que les réponses en langue allemande jouent sur tous les registres du *Vorzug* et de la *Allgemeinheit* (et parfois plus précisément l’adjectif *universal*) où l’avantage désigne le fait d’un rapport de force - notamment celle de la politique de Louis XIV - beaucoup plus que des qualités internes, et où *allgemein* peut flotter entre la majorité, la généralité et l’universalité, tout se passant comme si dans les essais allemands les “prérogatives” désignées par Merian se diffractaient en tous les sens possibles, sauf justement celui d’une universalité au sens strict du terme.

Encore fallait-il que les textes non primés soient lus et reconnus. Qu’ils n’aient pas été primés et qu’ils soient anonymes leur a conféré le statut de copies d’examen refusées. Et c’est bien ainsi que Ferdinand Brunot, qui les fait parvenir de Berlin et leur donna un classement nouveau dont on ignore les raisons, les lut . Du mémoire “Les peuples du nord réfléchissent la lumière”<sup>36</sup> il peut juger : “ Mais les considérations portées ici sont sans aucune portée. Le style est d’un rhétoricien, la pensée d’un

---

<sup>35</sup> suite : “ Et que peut-on présager pour l’avenir à ce sujet tant d’après les premières recherches, que d’après la comparaison de cette langue et des autres langues principales de l’Europe ? ”

<sup>36</sup> Académie de Berlin *op. cit supra* note 1, p. 7-36.

## Présentation

enfant. Point de plan, ni de suite dans les idées”<sup>37</sup>, ou d’un autre : “ Sans suite dans les idées, il pose une question par exemple sur l’influence des sciences, puis une autre sur le rôle du commerce et tourne à chaque fois<sup>38</sup>. Moins péremptoire Baldensperger, dans ses *Études d’histoire littéraire*, inscrivait le concours de Berlin dans un lecture générale : “comment le XVIIIe siècle expliquait l’universalité française” et reprenait Raynouard n’accordant à universalité que le sens de “très grand...le français est exactement la langue qu’on trouve le plus généralement connue à côté des différents idiomes étrangers”<sup>39</sup>. En négligeant cependant les médiations nombreuses et la spécificité de l’Académie de Berlin, Baldensperger se trompe du tout au tout sur la signification de la question :

*“ En mettant en concours...l’explication de l’universalité de la langue française, l’Académie de Berlin donnait une sanction éclatante à un problème qui n’a cessé de préoccuper le XVIIIe siècle. En couronnant ex aequo, parmi les vingt et unes pièces qui lui furent adressées, la sémillante improvisation de Rivarol et la longue dissertation de Schwab, elle distinguait deux mémoires qui coordonnaient, avec des mérites divers, l’ensemble des solutions éparses depuis longtemps...Ce phénomène de l’universalité de la langue en 1783 semblait même tellement admis que l’Académie berlinoise n’en demandait même pas la vérification”* <sup>40</sup>.

Or les conditions dans lesquelles la question fut posée montrent que non sans seulement cette question n’allait plus sans dire, mais même qu’on attendait bien que nombreux auteurs répondraient par la négative à la troisième question, portant sur l’avenir de cette universalité. Si l’universalité demeure pour Baldensperger ce qu’elle était pour la génération de Maupertuis : la langue commune -et non nationale- d’une

---

<sup>37</sup> Ferdinand Brunot *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, tome VIII *Le français hors de France au XVIIIe siècle*, Paris, Colin, éd. 1967, p. 846.

<sup>38</sup> *idem* p.908.

<sup>39</sup> F. Baldensperger *Études d’histoire littéraire*, Paris, Hachette, 1907 p.2 .

<sup>40</sup> *ibidem*.

## CORPUS, revue de philosophie

majorité des savants, elle est chez Brunot comme un fait de langue ; il en examine les composantes mais il ne saurait douter de la réalité et de la signification de l'universalité de la langue française. Au terme de “ cette analyse que j'ai dû faire longue et détaillée ”<sup>41</sup>, Brunot opère une distinction, certes suggestive, mais peu convaincante, entre “forces internes et externes de pénétration d'une langue”<sup>42</sup>. L'argumentaire qu'il présentait auparavant, en accordant et refusant tour à tour quelque mérite aux copies qu'il résumait, a précisément manqué le sens de leur diversité. Les thèses soutenues par chacun des concurrents relèvent, prises isolément, plus de l'opinion -historiquement hautement intéressante au demeurant- que d'un savoir fondé. Mais c'est précisément l'ensemble du corpus rassemblé qui fait sens. Par exemple il apparaît qu'on peut tout aussi bien dire que l'exil des huguenots français a favorisé la diffusion de la langue française -puisque ces francophones apportent la langue avec eux- que son contraire -puisque ces exilés ont adopté la langue du nouveau pays. Ou encore Brunot ignore superbement les problématiques des philosophies de l'histoire de la fin du dix huitième siècle, à quel point la question de l'avenir<sup>43</sup>, la “grande vicissitude des choses humaines” était une question cruciale, où se lient histoire et langue, progrès et décadence, et le lecteur plus disposé à accorder du sens à un document historique qu'à jauger un candidat discernera quelle véritable angoisse développe chez l'un l'idée d'un changement dans la prérogative des langues <sup>44</sup>. Les textes témoignent de cette question-limite des Lumières, et plus singulièrement de l'Académie, en faisant coexister, voire parfois en mêlant la question de l'universalité et celle de la décadence des peuples. C'est bien de cela qu'il s'agit lorsque Paul Jérémie Bitaubé propose à côté de la “bonne question” de Merian celle de savoir s'il est “*vraisemblable, depuis l'invention de*

---

41 Brunot *op.cit.* p.977. Peut-être est-ce à “l'exaltation républicaine” qu'il faut attribuer les défauts des qualités de Brunot. Cf. Jean Claude Chevalier *Histoire de la grammaire française*, Paris, PUF, 1994, p.115.

42 *idem* p. 978.

43 Dans le sens développé par Reinhard Kosellek par exemple dans *le règne de la critique*, Paris, Minuit, 1979.

44 Cf. *infra* pp. 74sq.

## Présentation

*l'imprimerie, que les nations éclairées retombent dans la barbarie ?*“.

Ou encore, en cherchant, comme dans un seul et même problème :

“ *Autres questions.*

1. *Quelle est l'influence du gouvernement sur les gens de lettres et des gens de lettres sur le gouvernement ?*

2. *Quels sont les principes de l'imitation dans les beaux arts et dans quel cas l'imitateur devient plagiaire ?*”.

Parlant d'imitation, de “génie”, de décadence, les académiciens et les anonymes ne cessent de traiter d'influence et d'autonomie. Et dans cette perspective encore l'essai de Michaelis marque et infléchit toute la réflexion linguistique qui suit. Dans les préoccupations diverses et convergentes de l'Académie, il s'agit moins d'une philosophie du langage telle qu'il a lieu de l'étudier par ailleurs <sup>45</sup>, que de la question du rapport entre des locuteurs divers. Maupertuis se voulait sceptique ou éclectique<sup>46</sup>, Merian proclame incessamment n'appartenir à aucune “secte philosophique” ; de fait nombre des académiciens et la plupart des manuscrits anonymes cultivent cet éclectisme de la première *Aufklärung*<sup>47</sup>, et c'est enfin cette absence de système qui fait exiger par Fichte qu'on soumette l'Académie à un tribunal impartial<sup>48</sup>. Mais nonobstant la profession de foi éclectique de certains académiciens, dans la classe Belles Lettres surtout, le concours sur l'universalité de la langue française, tant dans la généalogie de sa formulation que dans les réponses proposées, désigne une autre posture. Lorsque dans leurs manuscrits les anonymes tentent parfois d'examiner l'universalité de la langue

---

<sup>45</sup> cf. notamment Ulirch Ricken *supra* note 11.

<sup>46</sup> Cf. Giorgio Tonelli *La pensée philosophique de Maupertuis*, Olms, 1987

<sup>47</sup>Cf. notamment Wilhem Schmidt-Biggeman *Theodizee und Tatsachen Das philosophische Profil der deutschen Aufklärung*, Francfort sur le Main, Suhrkamp, 1988, p.31-37.

<sup>48</sup> CF. Paulsen *op.cit supra* note 24 p.435.

## CORPUS, revue de philosophie

française à la lumière du statut originel du langage humain, ou lors qu'il s'agit de l'ascendant du français sur d'autres langues, ou lorsque l'on se demande qui -des savants, du peuple, du génie de la langue, du gouvernement, d'une puissance étrangère- décide de ce qu'est une langue, on ne cesse de se demander ce qu'est une langue et on peut la penser suivant une perfectibilité depuis une grossièreté première ou décadente jusqu'à un perfection - une culture excellente ou un raffinement condamnable- produite par des auteurs classiques plus ou moins dépendants de la richesse du pays, de la politique, de la protection des gouvernements.

Mais en réalité si Maupertuis croyait encore savoir avec certitude ce qu'est le français comme κοινή, puisque c'est sa langue maternelle, il n'en va plus de même pour la génération ultérieure des académiciens berlinois. Maupertuis avait recommandé le jeune Merian à Frédéric, car il possédait "toutes les langues d'Europe ancienne et moderne"<sup>49</sup>, Brunot pour sa part pense savoir que, bâlois, Merian, ne saurait être un locuteur naturellement francophone. Brunot croit aussi pouvoir discerner, en cela pareil à Harnack, qui parmi les anonymes est français et qui ne l'est pas. Mais la ponctuation, l'orthographe, les écarts à la norme, les usages des termes étrangers, tout chez les académiciens et les anonymes met en doute l'évidence de ce qu'est une langue et un locuteur naturel. Qui parle le français, le soldat déserteur analphabète, le petit-maître, Paris en son ensemble, soumis aux aléas de la mode, le huguenot réfugié aux confins de la Prusse, l'auteur classique ou le moderne ? Dans l'ensemble des arguments il ressort assez clairement que le Français impose sa langue et n'apprend pas celle des autres, les raisons, politiques, historiques ou psychologiques varient diversement pour le montrer ; la prérogative de la langue française est alors imposition d'une identité, et ceci non pas tant par un refus explicite des autres langues, et notamment de l'allemand, ainsi qu'on l'illustre toujours de Bouhours à Voltaire, mais plutôt par une pure et simple négation des autres langues. Hormis dans le texte de Rivarol, si peu caractéristique de l'ensemble des réponses, l'universalité de la langue française ne

---

<sup>49</sup> Harnack *op. cit supra* note 12 t.II , p. 277.

## Présentation

désigne jamais tant une valeur interne qu'une présence hors des frontières nationales. Or cela désigne ou bien une langue non-maternelle reliant des locuteurs de différentes langues maternelles ou bien une langue maternelle s'imposant à d'autres qui n'en seront jamais les locuteurs naturels. Dans cette perspective la défense de la langue allemande chez quelques uns des concurrents doit être sans doute tout à fait dissociée d'une revendication à une sorte de "nationalisme linguistique"<sup>50</sup>, même si ce dernier existe incontestablement dans le paysage germanique contemporain. Du reste si naturellement la langue allemande est revendiquée face au français, d'autres langues sont évoquées, comme le russe, le portugais ou le hollandais, tout de même que malgré les artifices rhétoriques il est clair pour la plupart des auteurs que l'universalité européenne du français est, ou a été, une vérité de fait, et la question reste classiquement celle du dix huitième siècle de savoir si ce fait n'est que contingent ou justifié par une providence, ou à inscrire dans une philosophie de l'histoire ; mais jamais cette universalité de la langue française n'est prise pour une vérité de raison, ou plus gravement : entre langue et universalité la coïncidence s'avère impossible.

Ainsi, en posant la question de l'universalité européenne de la langue française, il apparaît que l'Académie de Berlin désigne non seulement le déclin empirique et historique de l'empire littéraire français, mais encore et surtout le passage d'une universalité ontologique et philosophiquement encore concevable, vers une pluralité et une diversité dont la "démocratie", selon l'expression de Michaelis, ne se maîtrise plus, sauf à penser qu'il n'y aurait de diversité que contre l'universalité, c'est-à-dire contre la "prérogative" du français.

PIERRE PÉNISSON

---

50 Brunot *op. cit* p.970



## Réalité physiologique contre illusion universelle

***I-M 800***  
***vires acquirit eundo***

### **Examen de la question :**

Qu'est-ce qui a fait du français une langue universelle<sup>1</sup> en Europe ? Par quoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conservera ?

#### *Vires acquirit eundo*

Les questions que l'on pose en ce siècle à propos de telle ou telle application de la langue allemande, comparée ou non à d'autre, et particulièrement à la française, et les reproches qu'on a fait à la langue allemande, n'ont jamais eu d'examen et de réponse qui n'eussent les suite les plus profitables. Ce sont même des productions qui trouvent leur origine en ceci que l'on pensait désarmer très aisément l'adversaire. Bien que quelques grands hommes et une très grande partie du public aient été conduits par des preuves si assurées à avoir une opinion plus haute et meilleure de la langue allemande, il s'en trouvera toujours, sinon plus du moins autant, qui ne cessèrent pas d'accorder des valeurs et des privilèges internes et essentiels à la langue française comme étant supérieure à la langue allemande. Bref la question restait pendante et il m'a paru qu'elle devait le rester toujours si l'on parle de valeurs internes. Si c'était une opiniâtreté puérile de demeurer dans l'opinion préconçue ou une véritable faiblesse des preuves avancées qui entretiennent cette querelle, on ne saurait trouver dans aucun des partis des hommes dont l'amour de la vérité, l'impartialité et la capacité fussent reconnues.

Ici, il ne s'agit que de l'impression que font sur nous la validité ou l'invalidité, comme en bien des choses, et on pourrait

---

<sup>1</sup> *Universalsprache* (ndt)

## **CORPUS, revue de philosophie**

aussi appeler cela un affaire de goût. Notre sentiment est ce à quoi on s'en remet comme au juge suprême, sans avoir cependant quelque règle fixée et invariable d'après laquelle on se guiderait, puisque l'expérience quotidienne nous apprend que sur un sujet de goût dix juges auront dix opinions différentes et les recherches stériles que l'on a entreprises pour découvrir une mesure universelle pour l'essence de la beauté en chaque sujet montrent clairement que le beau, surtout le beau sensible, n'a pas son existence précise en soi-même, ni dans l'âme humaine en général, mais seulement dans chaque individu singulier. Chaque homme juge suivant son sentiment et il ressent, tant dans les choses corporelles que spirituelles, suivant la relation entre le corps et l'âme qui agit actuellement sur ce sentiment. Cette relation de l'âme se fonde sur cette chose si importante que l'on nomme l'excitabilité, l'humeur, ou la sphère d'activité. Mais si l'on jette un regard sur l'organisation si multiple de chaque corps humain, on doit cesser d'exiger que la capacité et l'excitabilité, si dépendantes, de l'âme intimement liée au corps, soient les mêmes chez tout les hommes. Cette différence se redouble nécessairement encore beaucoup lorsque nous songeons à la situation et à la place qu'occupe chaque individu au regard des choses spirituelles et corporelles autour, à côté de lui et pour lui seul. Que l'on entreprenne de placer un observateur parmi un grand nombre de spectateurs mêlés au théâtre, on trouvera que certains baillent devant les morceaux les plus fins et les plus drôles et admirent les expressions les plus grossières. Nombreux, même du goût le plus sûr, ne feront qu'admirer ce qui enthousiasment d'autre, certains même entendront, sinon sans le remarquer du moins sans en être touché, ce qui hier leur plaisait si profondément. Chacun remarquera en lui-même qu'il ne ressent pas toujours au même degré l'effet de la musique, l'excitation de certains plaisirs. Si l'on recherche exactement les causes qui font que l'on est porté à ceci ou cela, comme on dit dans la vie quotidienne, on les découvrira aisément dans l'effet passé ou actuel de certaines choses qui nous environnent sur l'imagination et les passions de notre âme. La nature console l'amant éconduit et plus il s'approche de l'instant où réaliser ses souhaits, plus il en découvre les attraits dans toutes ses oeuvres, plus que ceux que d'autres, plus froids, y découvriraient. Même

l'excitabilité innée de l'oeil, de l'oreille, du goût et de la sensations corporelle peuvent excéder une âme malade.

Quel poids peut donc avoir l'impression si bornée d'un individu contre un autre, avec cette capacité si changeante de tous les individus, quand elle juge de la valeur sensible ? Face à cette multiplicité des jugements, c'est certes la vie sociale, les habitants de chaque région, de chaque pays, de chaque ville etc., qui contraint à tomber d'accord pour prendre tel précepte, pour juger de la valeur de toutes choses, pour déterminer ses sentiments et pour juger ; c'est ainsi que le Maure mesure la beauté humaine suivant la couleur noire, le mulâtre suivant la couleur olive sale, qui répugnent toutes deux à l'Européen qui préfère le blanc. Mais qui ne voit pas que ces préceptes ne sont déterminés que par le temps, le lieu et les circonstances, qui ne font que donner une orientation un peu plus générale en déterminant ainsi le sentiment, et qui ne le font valoir que comme une raison reconnue, laquelle cependant devra changer lorsque changeront ces conditions ? Et c'est de la même façon que doivent changer, comme c'est souvent le cas, le goût régnant dans les moeurs, l'habit et l'habitude d'une ville, d'un peuple et d'un pays, dès que les conditions qui avaient auparavant l'approbation générale sont repoussées par d'autres. Comment l'habitant d'Otahiti contraindra-t-il l'Allemand à convenir qu'un os d'oiseau dans le nez est mieux qu'un anneau dans l'oreille ? Que l'Européen tente d'affirmer face à un Africain la supériorité essentielle d'un visage d'une blancheur de lait sur une noirceur mêlée ! S'il nie les conditions qui placent chacun dans sa condition arbitraire, c'est-à-dire particulière, comme l'impression de chacun l'en empêche, il n'aura rien en fait qui puisse contraindre à l'approbation.

Mais a-t-on exigé et a-t-on recherché beaucoup plus que cela pour montrer la beauté inconditionnelle -essentielle- d'une langue ? Vouloir l'affirmer ce serait oublier que l'homme, comme tous les autres animaux, n'est venu au monde qu'avec un faible bruit. Ce serait nier que le développement des capacités de notre organe de parole est tout à fait arbitraire, et il faudrait prouver sans conteste possible qu'un concept doive s'exprimer nécessairement par ce son et nul autre et qu'un mot doive éveiller en toutes les âmes un seul et unique concept. L'existence réelle

## **CORPUS, revue de philosophie**

de langues si différentes les unes des autres nous persuade de bien autre chose et nous apprend que le langage comme tel est l'effet du goût, ce n'est pas quelque chose de précis, mais on en doit l'existence et la constitution au seul arbitraire. Et en effet, si un bruit précis en soi imprégnait les organes humains du langage pour une chose précise, comme l'expression du mime pour les mouvements de l'esprit, ou encore si l'âme, qui est si bornée par nature, ne pouvait exprimer un concept né en elle que déterminée par les organes de la parole, d'où proviendraient alors les dénominations si diverses d'une seule chose dans des peuples divers ? S'il existait quelque langue originelle, comment aurait-elle pu se modifier si diversement qu'elle l'est sous les différents contrées de la terre ? Comme la langue des hommes n'est rien en soi, mais que la liaison avec les autres est nécessaire, c'est tout simplement qu'elle n'a été qu'arbitraire et qu'elle l'est encore.

Comment donc déterminer l'essence d'une langue pour en découvrir les défauts et les beautés essentielles ? Ce n'est pas en fait la langue elle-même, qui n'a rien d'essentiel en soi, elle ne tient son existence et son essence que du mouvement arbitraire des organes de la parole. Et comme cette conduite était seulement la nécessité de communiquer clairement ses idées à autrui il pourrait sembler que l'esprit de chaque langue soit aisé à déterminer et à juger selon l'accord de cette langue avec la nature du corps et de l'âme ; tous les mots qui forceraient la nature de nos organes de parole seraient vicieux en soi, de même que toute expression de concepts qui seraient contraire à notre ouïe, à la suite de nos idées, bref à la nature de l'âme. Mais il faut ici déterminer la constitution essentielle permanente de nos organes de parole comme de notre âme de telle sorte qu'il n'y ait pas de contradiction. Or comme rien de ce qui concerne la nature ne peut être contre nature, et comme ce que l'on appelle la belle nature est si imprécis à cause de nous-mêmes ou à cause des concepts que nous nous en faisons, on ne pourra condamner comme contre nature un ton, une expression de pensée, qui sont réellement existants. Qu'on montre par exemple que le "h" des Allemands est davantage que l'aspiration que le Français veut rendre par ce même bruit, qu'il est plus conforme à la nature des organes de la parole. Est-il plus contre nature d'exprimer une lettre par la langue là où d'autre se servent des lèvres, du palais

ou du nez par exemple ? Il en est de même, et même plus encore, pour la nature de l'âme. Il n'est rien de précis en elle, quand elle doit classer et communiquer les idées nées en elle. Si par exemple un individu est d'accord avec un autre pour nier plutôt que d'affirmer une chose à nier, l'autre le comprendra aussi bien que s'il avait dit le contraire. Nous trouvons réellement une suite d'idées différente dans les différentes langues ce qui fait leur débit soi-disant particulier, si bien qu'aucune n'est contraire à la nature de l'âme. La suite des idées d'un peuple comparée un autre ne peut pas plus décider que ne le peut la prétendue difficulté d'une prononciation pour donner à ses organes de parole les mouvements d'une langue étrangère inhabituelle. L'habitude et un long exercice, ce par quoi seul les uns diffèrent des autres, ne peuvent valoir comme nature. Et si l'on voulait affirmer que de même que chez chacun la langue diffère en vitesse ou en nonchalance d'après le caractère, de même un caractère général déterminé pour chaque peuple par le climat, devrait donner la suite générale des idées à une langue, on prouverait certes pas là par exemple qu'une langue fluide convient parfaitement au Français, une langue beaucoup plus lente et posée à l'Anglais, mais une langue intermédiaire pour l'Allemand, etc., mais cela ne prouverait pas qu'une de ces langues conviennent parfaitement à la nature de l'homme en général.

Nulle langue donc n'est contre nature en soi, et chacune, pour peu qu'elle représente clairement les idées de l'âme, sera bonne, voire essentielle, si elle éveille un sentiment agréable en notre âme. Mais je crois avoir assez montré en quel état imprécis se trouvent non seulement nos organes externes de perception, mais aussi les situations variables de l'âme qui reçoit une impression, et j'ai par là montré qu'on ne peut jamais donner une preuve inconditionnelle et irréfutable du beau sensible. Et donc il n'y a plus besoin de preuves pour montrer que nos sentiments sur la beauté d'une langue, notamment lorsqu'ils dépendent de l'ouïe ne peuvent avoir de juge infallible. Le savant Ramler a lu devant une société de dames pleines de goût les passages les plus pittoresque des auteurs anciens avec l'expression la plus probante, et cependant aucune dame ne put reconnaître par exemple dans le *in quatuor pedante putrem* etc. et *illi inter sese*

## **CORPUS, revue de philosophie**

*magna vi* etc., de Virgile, ni le galop d'un cheval, ni la masse terrassant le Cyclope, jusqu'à ce qu'il leur en explique le sens. Ainsi le pittoresque et le sonorité ne résident que dans notre imagination. Mais si l'imagination, née des idées préconçues à propos de quelque chose, peut rendre partiaux et infidèles l'ouïe et le sentiment qui en procède, combien les deux ne seront-ils encore plus infidèles quand l'âme de chaque individu n'est pas contrainte (comme c'est bien le cas) à lier tel concept avec tel chose, tel qu'un autre le fait ? Nous ne sommes pas blessés lorsque par exemple on associe les effets de l'air après l'éclair à un idée toute particulière, ou avec le bruit d'une voiture rapide, d'une boule qui roule, ou qu'on le compare à des chaînes s'agitant bruyamment, et qu'à partir de cela on parle de résonner, tonner, rouler, crisser etc. tant notre impression est partielle ! Partant il n'y a rien, strictement rien par quoi l'on pourrait déterminer rigoureusement la beauté essentielle d'une langue, si le monde n'avait pas pris et retenu arbitrairement n'importer quelle règle arbitraire. Et cela même n'est pas encore arrivé puisque les langues différentes de peuples différents diffèrent encore dans leur prononciation et dans leur cour. En vérité le règne de l'habitude qui dupe notre amour propre et qui accable nos facultés de comprendre et de juger s'opposera toujours à une telle réunion. Elle empêche même que certaines villes, certains pays reculés, certaines provinces, même en France, ne se défassent de leurs écarts à la langue universelle du pays. Et pourtant on sait bien que des langues ont perdu souvent toute leur existence, et plus encore leur forme antérieure dans des pays entiers !.

Du reste je suis persuadé que cela seul qui a pu réprimer ou modifier les langues romaine et grecque par exemple restera la seule cause qui rend possible d'espérer une universalité de la langue. Dans toutes les nations et dans tous les peuples où l'on l'observe un tel changement on trouve généralement un changement important qui a précédé dans la nation ou dans le peuple, en particulier on trouve le changement de la langue nationale comme la suite de l'oppression des habitants par des peuples étrangers. La quantité ou la réputation des peuples étrangers conquérants contraignirent les habitants ou à fuir leur pays natal ou à apprendre la langue de l'étranger ou de parler

peu à peu une langue à partir des deux autres. C'est ainsi par exemple que naquit la langue française à partir des langues anciennes, franque, romaine, celtique et allemande.

Au fond ces changements se ramènent donc à un principe, qui seul a rendu nécessaire l'existence d'une langue en général et d'une langue universelle d'un pays en particulier. Et ce principe c'est simplement le lien précis d'un individu avec plusieurs autres et de plusieurs entre eux. Nous voyons quotidiennement le lien d'individus de diverses nations qui rend nécessaire que ces individus particuliers choisissent pour représenter entre eux leurs idées ou bien la langue nationale d'un autre ou bien une troisième, et donc ils doivent apprendre une autre langue à côté de leur langue nationale. De là suit que plus grand est le nombre d'habitants d'un peuple qui est en relation avec une toute autre nation, plus grand sera le nombre de ceux qui devront apprendre et comprendre à côté de leur langue maternelle la langue de cette autre nation. S'il est vrai, comme je le crois, que l'Europe entière est plus en relation avec la nation française qu'avec aucune autre, on comprend alors aisément pourquoi la langue française est en Europe, du moins parmi les vivantes, la langue universelle à côté de chaque langue des nations, mais ce privilège elle ne le doit en rien à son essence, sa beauté essentielle ( car, comme on l'a vu, elle n'en a réellement aucune, pas plus que les autres langues) ; c'est tout à fait fortuit. J'admets que la langue française est la plus universelle à côté des langues nationales, en Allemagne comme dans toute l'Europe, ou, comme le dit l'Académie des Sciences, qu'elle est "universelle"<sup>2</sup>, bien qu'à l'examen plus précis ce principe serait et devrait être très réduit. Même le Portugal ne ferait pas ici une mince exception, puisque sa langue, suivant les voyageurs, a grande réputation à côté de l'anglais à cause du commerce. Que l'on compte de surcroît l'usage de la langue romaine dans les autres pays de l'Europe, notamment en Pologne et en Hongrie, suivant les voyageurs. On trouve même en Angleterre, à côté d'une haine des moeurs françaises, un usage très restreint de la langue française. A Versailles même, lit-on dans les lettres officielles récentes, on s'étonnait extraordinairement que la princesse de Manchester

---

<sup>2</sup> En français dans le texte (ndt)

## **CORPUS, revue de philosophie**

parlât français comme si elle était une compatriote. Je suis en revanche pour ma part très étonné d'avoir vu il y a quelques années le monarque de Prusse et le Prince Électeur de Saxe admettre au milieu de l'Allemagne des déclarations officielles en français devant l'empereur allemand. Mon étonnement ne provenait pas tant de mon patriotisme que de ce que l'on ne comprenait pas ce qui était écrit. Car en fait même dans les provinces allemandes, la langue française n'a pas encore la réputation qu'elle a dans quelles grandes ville, comme Berlin. Il semble qu'on ait remarqué cela dans cette cérémonie et c'est pourquoi l'on accompagna les originaux français d'une traduction allemande. Même les catalogues des libraires et des imprimeurs peuvent expliquer, par la quantité de leurs oeuvres traduites du français et par le manque de livres français originaux, le véritable état du français dans la nation, en particulier si on le compare à celui du latin. Quoiqu'il en soit la langue française a un avantage sur les autres en Europe et même sur la langue romaine. Mais, comme nous l'avons vu, ce privilège ne pouvait être aisément obtenu que par une langue qui fait le lien d'individus qui se servent d'une langue étrangère ou de tout un peuple. C'est pourquoi je regarderai la relation qu'entretient la France avec les autres nations de l'Europe et je considérerai les liens qui en procèdent, et l'on sera convaincu que c'est là la source de l'universalité de la langue française.

Que l'on prenne une carte de notre continent et que l'on considère le climat, la situation et la grandeur de la France, on devra convenir que suivant le premier le sang est aussi fluide dans les veines de ses habitants que son champagne dans ses tonneaux, et la gaité est chez eux comme le vin qui la produit ; ces qualités inclinent à la sociabilité, qualités qui font le caractère national et les aptitudes de ce pays sont heureusement accrues par sa situation qui n'est pas impropre à entamer des relations par voies terrestres et aquatiques avec les autres nations, même les plus éloignées, qui permettent d'imposer, assurer et agrandir sa grandeur, sa puissance et sa réputation chez tous. Que l'on consulte les livres d'histoire de cette nation, on y trouvera indiqué que cette nation à toujours cherché à se rendre utiles les dons de la nature, et que d'autres nations ont essayé d'avoir des liens avec ou elle avec les autres. Car ce ne sont pas les seuls envies

de vengeance et de pouvoir qui ont conduit les Romains vers les Gaules, mais surtout l'envie de leurs richesses. Les Bourguignons, les Goths, les Britanniques et les Francs ne voulaient échanger leur patrie pour la Gaule que pour satisfaire leurs besoins. Ayant au-dessus d'elle le règne mondial des Romains ils entrèrent en relation avec tous les peuples soumis aux Romains. Par Pépin et Charlemagne ils furent liés de la sorte avec la superficie de l'empire allemand.

Les diverses guerres que la France mena pour sa grandeur, depuis le temps de Hugues Capet contre les Turcs au nom des croisades, contre les Anglais, et les rois allemands, firent connaître cette nation davantage que les autres, plus aimée ou plus redoutée que les autres puissances de l'Europe. Pour nocives qu'elles soient aux sciences, les guerres mêmes peuvent beaucoup eu égard à la langue, car par la présence d'un peuple étranger et hostile l'habitant est contraint, ou bien il a la possibilité, de connaître un peuple en son ensemble de plus près et d'apprendre à parler sa langue. Et ceux qui restent dans un pays après la guerre ne sont pas indignes de notre attention, puisqu'ils ont l'avantage important de faire faire un progrès considérable à la diffusion d'une langue, laquelle diffusion réside dans la facilité à apprendre cette langue.

De la sorte les persécutions religieuses de la France ont beaucoup contribué à l'universalité de la langue française en Europe. Sous Louis XIV les sujets français s'exilèrent par centaines de milliers et s'établirent en Hollande, en Angleterre et en Allemagne notamment, et ainsi ils firent connaître les produits, les moeurs, la langue française partout et en particulier ils facilitèrent l'apprentissage de cette dernière. Les commerçants nouvellement établis étaient encore en liaison étroite avec leur patrie délaissée et le commerce qui unissait la France avec les autres nations de l'Europe qu'ils connaissaient ne pouvait qu'en être accru.

Car la France n'a pas seulement depuis toujours tout ce qui peut satisfaire les besoins de l'homme, mais encore un excédent en vin, en beaux fruits, en safran, en huile d'olive, en amandes, en soie, en tabac, en liège etc., et par leur lien maritime avec les trois autres continents, notamment la Chine et l'Inde, elle augmenta encore beaucoup cet excédent. Plus grand était son

## **CORPUS, revue de philosophie**

excédent, plus les nations commerçantes se pressaient vers elle et lui laissaient leurs excédents de peausserie, de hareng, de chanvre, de coton, de miel, de laine, de cuir, de bétail, de bois, de graines, etc. et la France prenait volontiers ces produits des autres nations, car pour une part elle les achetait moins chères qu'elle ne les aurait produit, et pour une autre part elle sut les rendre acceptables et vendables au pays, sous mille autres formes nouvelles, grâce à son esprit inventif et sa main créatrice. L'Abbé de Saint Pierre remarque que l'équilibre commercial de la France avec l'étranger est en excédent annuel d'au moins 150 millions. Il est même probable que si la France ne s'était pas séparée sous Louis XIV de millions de travailleurs et d'artistes par une bigoterie irréfléchie, elle posséderait encore son exclusive commerciale dans les choses qui flattent la commodité et la mollesse des hommes. Du moins les produits de cette sorte restent encore leurs premiers et plus surs produits, dès qu'ils proviennent de là bas ou qu'ils ont l'air d'en parvenir. Le commerce français si répandu ne devait-il pas diffuser et faire connaître davantage la langue française ? La France a toujours joué le vendeur auprès duquel il faut acheter par nécessité ou par commodité, et que l'on doit suivre. Avec les produits que l'on rapportait de chez eux vinrent aussi les noms de cette patrie, l'oreille et la bouche s'habituaient à l'accent français. Mais ce n'est pas le seul commerce qui florissait en France, plus que dans les autres pays de l'Europe les sciences et les arts attiraient le regard des autres à côté de la douceur des mœurs. Qui ignore en Europe la réputation de l'université parisienne, qui s'appelle vieille maintenant, et notamment la Sorbonne ? Et qui n'admire le nombre des académies érigées dans la seule ville de Paris, sans compter celles qui sont dans le reste du royaume ? A Paris, à côté de la vieille université connue et du collège royal et depuis qu'on a supprimé l'académie d'architecture, il y a quatre académies, des arts et des sciences, et l'on compte de surcroît 18 académies et universités dans tout le royaume. Dans la faculté des arts, la plus ancienne, où se trouve l'ancienne université de Paris, et où l'on élit un recteur très honoré, l'Allemagne même à sa nation, qui comprend l'Allemagne, la Lorraine, l'Alsace, la Bohême, la Hongrie, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Nul n'était besoin d'assigner à ces nations une des places les plus distinguées de

## Revue de philosophie, CORPUS

l'université, puisque la présence d'un grand nombre d'étrangers la rendait nécessaire ; on peut même montrer qu'à l'époque même où l'on avait déjà édifié des grandes écoles dans les autres nations on tenait pour meilleur d'apprendre les sciences en France ou de moins rechercher et d'obtenir les plus hautes dignités et une plus grande réputation. Car la France n'avait pas seulement les professeurs les plus célèbres, surtout en théologie et en droit, mais encore elle offrait la plus grande commodité aux savants, par ses magasins de livres considérables et célèbres, par la richesse de ses libraires et de ses imprimeurs ; sans doute les autres nations acquerraient peu à peu ces avantages et l'obligation qu'avaient les nations étrangères de ne chercher l'érudition que dans la seule France, semblait diminuer. Mais à ces époques la France ne manquait pas d'auteurs qui par le brillant de leurs pointes, de leur esprit, de leur érudition brillaient au delà des pénombres des autres nations et il était nécessaire de surmonter la difficulté d'y participer en apprenant leur langue. Qu'on se remette en mémoire les écrivains les plus célèbres des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles en France et qu'on les compare avec le nombre et la qualité des autres nations, jusqu'où ne faut-il pas remonter en chaque autre nation pour pouvoir se mettre aux côtés de la France ? Mais parmi les écrivains de France aucuns n'apportèrent plus à la diffusion de leur langue, chez nous et en d'autres nations, que ceux qui n'écrivirent pas tant pour les savants les plus authentiques et les plus purs que pour la femme, le bourgeois, l'artisan et l'homme d'État ?

Mais pour petit que soit et que doive être le nombre de ceux qui en chaque nation pratiquent l'art de gouverner, il reste cependant très vraisemblable et pour ainsi dire assuré que le genre de ce petit nombre en chaque pays, à savoir les grands, ou même les princes seuls, doit pouvoir être approuvé et adopté par une autre langue connue du peuple. L'histoire est pleine d'exemples où les prédilections et les occupations des favoris, les moeurs, les vertus et les vices et même les défauts corporels des princes et des grands de tous les royaumes ont d'abord été adoptés par les courtisans, puis ensuite par les sujets au cours du temps. L'état florissant de la France, notamment au temps de Louis XIV, attira tout naturellement l'attention des autres puissances et suscita l'effort très séduisant d'en bénéficier soi-

## **CORPUS, revue de philosophie**

même ainsi que ses peuples. Ceci rendit nécessaire qu'on cherchât dans les écrits français ou à la cour la marque de l'État d'un Richelieu ou d'un Colbert qui se tiraient de dangers menaçants et qui défaisaient la violence par la ruse. C'eût été impossible sans savoir le français ! La naissance et la fortune des grands de chaque royaume les entraînent pour beaucoup à voyager vers la France ou à y envoyer leurs enfants, car déjà dans les temps anciens on note les voyages des princes et des jeunes chevaliers vers la France, car c'est là qu'on pouvait apprendre et montrer et développer au mieux les vertus guerrières, seules anoblissantes. Que l'on consulte, parmi les annales des temps qui suivent celle du gouvernement de Louis XIV et l'on verra rassemblés à sa cour presque tous les rois ou leurs princes. Et où le jeune cavalier ou le jeune militaire eussent-ils pu mieux qu'à Paris développer leur connaissance à cette époque ? Rien qu'ici on trouvait trois académies pour l'instruction des jeunes nobles. Mais ce n'était pas seulement l'art de l'état ou les exercices équestres qui attiraient la plupart en ce voyage, mais aussi la richesse des sciences et des arts d'une société éclairée et humaine aux moeurs si avantageusement douces. Ces dernières à elles seules, même si on ne les recherchait pas, aveuglaient par l'attrait qui flattait la sensualité et l'esprit, de qui s'en approchait et il les rapportait dans sa patrie. C'est pourquoi les princes avaient souvent à leur cour des moeurs françaises et la langue française avec elles. Nombreux faisaient cela par inclination et dépendance envers les sens, mais beaucoup le faisaient parce qu'ils croyaient qu'avec des moeurs plus molles ils avaient moins à redouter la contradiction ni le bras puissant de leurs vassaux sur leur trône que s'ils eussent eu des moeurs plus rudes. Quand les moeurs séduisantes de la France étaient adoptées il semblait que son confort fût nécessaire à l'avenir et l'on s'efforçait d'enseigner avec zèle aux princes et aux chevaliers la langue dans laquelle s'exprimaient les besoins des moeurs adoptées, dès que possible et toujours avant les autres. Car tout comme des moeurs inconnues suscitent des idées inhabituelle dans une nation, de même la langue du pays sera peut-être apte à les exprimer mais n'aura pas alors de mot pour cela ; car plus étendues sont les idées d'une nation, plus elles auront besoin de signes pour les dépeindre. Et le patient savant peut certes trouver avec labeur

dans chaque pays la langue plus ou moins bornée disant son état d'esprit et à partir de là en accroissant cette langue déduire des progrès plus ou moins rapides dans les sciences et les arts. Mais il est toujours plus commode de se servir d'un mot étranger déjà existant que de chercher et même d'inventer un mot qui exprimerait cela dans sa langue nationale, tant il est facile de montrer que tous les parlens européens sont liés entre eux avec la France lorsqu'ils ont augmenté le nombre de leurs idées et ont dû adopter de nombreux mots français. Nous comprenons d'où vient que ce sont surtout des mots français qui se sont répandus dans les cuisines, les garde-robes et les plaisirs. Ici les moeurs françaises ont partout introduit les nouveaux produits de leur nation. Cela arriva auparavant à Rome lorsqu'à côté de la romaine, la langue grecque devint universelle. Et il en alla de même ici dans les arts et les sciences qui doivent à la France leur première existence ou du moins leur existence cultivée. C'est ainsi qu'on pratiqua en France avant tout autre pays la stratégie et la balistique, et d'autres pays apprirent auprès d'elle, et le soldat dut les apprendre, comme tout autre apprenti, bon ou mal gré. On peut même s'étonner qu'avec tant de liens précis de toutes les nations européennes, notamment de l'Allemagne avec la France, ne soient pas mêlées davantage d'expressions françaises dans les domaines de l'art, des sciences et du goût, puisque la plupart de ces arts ont été introduits par la France et qu'en France même on a été zélé à trouver des mots artificiels français pour ces arts appris, et ce surtout par les forces unies de l'Académie française que Louis XIII érigea pour cultiver la langue française.

Mais je dois en rester là pour ce qui touche les nuances de ces liens entre la France et les autres nations européennes, en matière de commerce, d'art, de sciences et de moeurs, afin de ne pas excéder les bornes d'un essai et de ne pas introduire d'autre cause que ces liens là où elles ne sont pas nécessaires, puisque nul qui soit quelque peu versé dans cette histoire ne le niera. S'il est certain que la conversation d'une personne avec une autre est une langue en soi, et le lien de plusieurs entre eux est une langue générale, et que notamment la langue nationale à elle seule est nécessaire aux hommes, il est très vraisemblable que les liaisons annexes des nations européennes avec la France sont à elles

## **CORPUS, revue de philosophie**

seules la cause de l'universalité de la langue française, à côté des langues de chaque pays. En vérité cette liaison, si sûrement fondée dans l'histoire doit être réellement la seule cause de cette universalité, d'autant plus qu'elle n'a pas plus d'avantage interne que la grecque ou la romaine, bref que n'importe quelle autre, et qu'on ne peut trouver aucune autre raison pour son universalité.

Si l'universalité de la langue française ne doit son existence et son origine qu'à cette liaison, alors sans aucun doute sa persistance doit avoir une grande influence sur la perdurance de l'universalité de cette langue. Nous avons vu que l'insuffisance de chaque langue à exprimer les idées éveillées en nous par la nation française a été un des motifs les plus efficaces pour notre usage de tournures françaises. Il semble à partir de là que si le lien des autres nations avec la France se raffermirait et de même s'il demeure au même degré dans l'avenir et s'il nous faut nous servir de ce lien pour exposer nos idées, s'il ne disparaît pas, la langue française continuera de conserver sa prérogative sur toutes les autres. Mais si nous rappelons que la France n'a pas parlé dès le début la langue nationale qu'elle parle, mais d'abord du celtique, du romain et de l'allemand, et que la langue française actuelle n'a pas toujours eu la perfection qu'elle a à dépeindre les idées, ceci nous persuadera très fortement que justement par ces mêmes causes qui refoulèrent ces langues en France il pourrait se faire que l'état actuel de la langue française puisse être refoulé dans la nation même ou par d'autres. Qu'on suppose que chaque peuple exercé à la langue française et à sa manière de penser rejette le préjugé en sa faveur et prenne sa langue maternelle avec le même zèle avec lequel il adopta la langue française et qui s'efforce à la développer. Sans doute aucun disparaîtrait l'insuffisance de la langue à forger des nouveaux concepts, aussi aisément qu'en France ; la rudesse se polirait comme cela se produisait pour l'ancienne langue française. Et son commerce avec d'autres sera aussi adapté à son caractère national que l'est le français pour les Français. Qu'on revienne à l'histoire, par exemple celle des Allemands, et l'on voit l'amélioration dont elle a été réellement capable grâce à l'effort de quelques petites sociétés privées et même d'individus tout privés. Mais que l'on suive l'exemple de la France et de la monarchie Russe et qu'on l'on privilégie la langue du peuple par l'incitation royale et l'approbation. Que l'on fasse

## **Revue de philosophie, CORPUS**

comme le prince électeur Jean de Saxe qui ne voulait pas que la profession de foi évangélique fût lue en latin sur le sol allemand au profit de la diffusion d'une langue étrangère parmi son peuple, alors sans doute aucun la langue française perdra sa prérogative et ne pourra exiger de conserver, parce qu'elle l'avait obtenu, un privilège acquis.



## De la Grèce à la France

**I-M 803**

***ut etiam aliquid dixisse videamur***

**“Essai**

***d’une réponse***

***à la question suivante mise au prix par la classe  
des Belles Sciences de l’Académie Royale des  
Sciences à Berlin pour l’année 1784 :***

- a. “Qu’est ce qui fait de la langue française une langue universelle en Europe ?” <sup>3</sup>
- b. “Par quoi mérite-t-elle cette prérogative ?”
- c. “Est-il à supposer qu’elle le conservera ?”

Réponse à la première question.

### **§1**

Il y eut déjà dans les temps anciens des raisons diverses qui ont fait que la langue française a été connue dans les pays étrangers, lesquelles ne sont intervenues que faiblement et rarement chez les autres peuples.

Toutes ces raisons perdurent encore pour la plupart et ce sont surtout les suivantes :

I. La littérature des Français, antérieure, supérieure et plus riche que celle des autres nations.

II. Et lié nécessairement à cela la culture plus tôt réalisée et le raffinement de leur langue.

III. Leur commerce étendu sur la mer et sur la terre.

IV. Leurs émigrations fréquentes, dont la raison est dans leur caractère inquiet et dans le désir de faire son bonheur dans les pays étrangers.

---

<sup>3</sup> *Universal-Sprache* (ndt).

## CORPUS, revue de philosophie

V. Les guerres constantes que la monarchie française a menées depuis les temps anciens contre les autres monarchies.

VI. Par suite de cela l'importante désertion ininterrompue des soldats français quittant leurs maîtres monstrueux.

VII. Les poursuites et les exils violents contre les réformés en France.

VIII. La facilité qu'il y a à apprendre le français.

IX. Les difficultés bien plus importantes des autres langues, et notamment les difficultés presque insurmontables qu'ont les Français à apprendre d'autres langues.

X. L'amabilité, l'harmonie et la souplesse du ton dans cette langue.

XI. L'envie de mode, et l'envie d'imitation des autres nations, imitant tout ce que les Français leur montrent.

XII. Les moeurs délicates venues plus tôt et la vie plus galante, de même la politesse sans contrainte, la serviabilité naturelle et la sociabilité avec laquelle les Français accueillent les étrangers dans leur pays.

XIII. Les meilleurs savants dans les divers royaumes qui ont rédigé leurs oeuvres en langue française et se sont faits par là mieux connaître. Et enfin

XIV. L'omnipuissante providence qui ne laisse rien au hasard et qui s'est servie de cette universalisation de la langue française pour atteindre ainsi ses sages desseins.

### §2.

Première cause de la diffusion de la langue française :

*La littérature est venue d'Égypte en Grèce et de là chez les Romains et autres nations.*

Bien que les guerres et les migrations des Français datent de temps bien antérieurs, je place la littérature au sommet, car de tous les moyens elle est le plus noble, le plus sublime et le plus innocent ainsi qu'un des plus efficaces pour rendre une langue universelle et aimable.

L'histoire nous apprend que les Grecs prirent leurs sciences aux Égyptiens, et que par la suite ils les cultivèrent bien mieux encore et en découvrirent plusieurs. Avec le temps elles étaient poussées en Grèce au plus haut degré et étaient partout dans

## Revue de philosophie, CORPUS

une floraison extraordinaire. Mais enfin elles passèrent aux Romains. Eux aussi les cultivèrent avec un succès très heureux si bien que chez eux elles atteignirent leur période la plus brillante. Et de Rome elles parvinrent aussi dans les autres provinces de l'empire romain, et à d'autres nations.

Avec la science grecque la langue grecque aussi s'étendit de là dans presque la moitié du monde, et surtout dans les pays de l'Orient, si bien que Cicéron assure que : "*Graeca legi omnibus fere gentibus*" & "*eloquentiam e Piraeo evertam omnes peragrassae insulas, atque ita peregre nitam esse tota Asia*". Ceci justement se produisit pour la langue latine et ainsi, par des oeuvres nombreuses et excellentes écrites dans les deux langues, elles finirent par devenir la langue des savants, qui ne seraient jamais parvenues à l'honneur sans la littérature de ces peuples.

La langue grecque, puis la latine devinrent des langues universelles et enfin les langues des savants.

### §.3

La littérature des Romains s'était hissée au temps d'Auguste à son plus haut sommet et il était conforme au cours des choses qu'elle dût ensuite décliner.

La littérature des Romains a atteint toute son éclat sous Auguste.

Et en effet dans les temps qui suivirent, d'Auguste jusqu'à Constantin, se produisit peu à peu une décadence de presque toutes les parties du savoir, finalement toutes les lumières sombrèrent pendant la grande migration des peuples et dans les temps malheureux de la pénombre et de la barbarie et retournèrent à la nuit qui les précédait, les sciences et les arts furent perdus avec l'empire romain et gisèrent des siècles durant sous ses ruines.

Les sciences et les arts se perdent à nouveau au temps des barbares.

Lorsque pendant la conquête de la ville de Constantinople de nombreux savants grecs fuyaient en Italie et réintroduisirent avec toute leur force la littérature grecque, les Italiens, à l'instigation de ces Grecs, retrouvèrent du goût pour les sciences et les arts que l'on sortait du boisseau à l'aide de la philologie, et peu à peu bien des individus savants s'y exercèrent. Et c'est ainsi que de nouveau se leva le soleil du matin, et c'est ainsi que peu à peu,

Les Grecs introduisirent la littérature en Italie après la destruction de l'empire oriental.

## CORPUS, revue de philosophie

dans toutes les parties de la science, à la fin du 15e siècle, après une longue pénombre, la lumière revint.

### §4.

*Les Français suivirent les Italiens dans leur zèle pour les sciences, mais ils les dépassèrent de beaucoup.*

En ces temps là les Français suivaient bravement l'exemple des Italiens, mais par leur vivacité plus grande, par la fécondité de leur esprit ils surpassèrent bientôt de beaucoup leurs prédécesseurs par la qualité et la quantité de leurs écrits. Leur liberté d'esprit plus grande les y aida beaucoup. En particulier ils s'attachèrent beaucoup aux belles oeuvres et aux oeuvres de l'esprit qui sont un moyen excellent d'étendre une langue.

En France les régions catholiques avant tout ont montré les plus grands savants, et toutes les sciences y ont beaucoup prospéré. En les cultivant, notamment dans les oeuvre d'esprit, ils cultivèrent la langue.

Dans les temps les plus reculés non plus ne manqua pas en France une incitation au savoir, et les muses trouvèrent des protecteurs et des mécènes dans les dirigeants du royaume. Ce sont surtout les régions catholiques qui ont trouvé dans leurs facultés et dans leurs sciences les plus nombreux et les plus grands savants, et toutes les branches du savoir y ont prodigieusement prospéré depuis leur érection. Les académies françaises sont nombreuses et plus utiles que les italiennes et les savants qui s'y trouvent produisent une oeuvre estimable d'érudition véritable dans toutes les disciplines et livrent des produits utiles l'un après l'autre. Il était nécessaire que le développement de la langue français fût lié à la culture de la science et à un tel développement de l'esprit.

*L'époque la plus brillante de la langue française commença avec l'académie française et grandit encore sous Louis XIV.*

### §5

Mais l'époque la plus brillante de la langue et aussi de la belle littérature débuta véritablement

## Revue de philosophie, CORPUS

A) Avec l'érection de l'Académie Française de Paris, et s'éleva encore

b.) Sous le règne de Louis XIV.

L'académie fut érigée en 1635 par le Cardinal Richelieu, et confirmée par Louis XIII, et dotée de privilèges, elle ne touchait que l'amélioration de la langue et de l'éloquence, et de la culture des oeuvres spirituelles, qui ont toutes beaucoup gagné par les efforts des membres de cette académie. Elle a livré bien des oeuvres très profitables et est encore aujourd'hui en pleine prospérité.

*L'académie ne traite que l'amélioration de la langue et de l'éloquence.*

Le Cardinal Richelieu est un grand protecteur des muses et un puissant instigateur de la belle littérature ; de même que son monarque qui ne cherchait pas moins à aider le savoir, et qui eut une digne successeur en Louis XIV. Car ce dernier compte parmi les rares monarques qui se laissa entraîné avec beaucoup de zèle à porter les sciences et les arts dans leur plus grande prospérité, et à récompenser les mérites des savants autant qu'il était en lui. Incité par des protections efficaces, tout travaillait en France à rivaliser, et tout devint plein d'esprit et de savoir, pourvu qu'on eût du talent. Les mérites du monarque retentirent jusque dans les royaumes les plus éloignés. Chacun prêta attention et fut avide de lire les oeuvres françaises. Insensiblement ce devint un mode universelle et bientôt les gens de quelque instruction et versés en littérature furent blâmés de ne pouvoir lire les productions de l'esprit français dans leur original ou, en un mot, de ne pas savoir le français.

*Richelieu, puissant instigateur de la littérature et des arts libéraux ; tout de même que son Roi, et que Louis Xiv surpassa encore.*

### §6

Les oeuvres nombreuses et bien antérieures de l'esprit en français, et par là d'une part le développement antérieur de la langue française, et de l'autre la culture bien ultérieure des autres langues ont contribué à l'adoption du français dans les autres royaumes et firent qu'on s'en servit bientôt dans le écrits et les conversations comme d'une langue bien plus belle, plus douce et régulière, et que l'ont mit son honneur dans la connaissance du français, la lecture des oeuvres écrites en cette

*Deuxième cause. La culture antérieure du français, et la culture bien plus tardive des autres langues.*

## CORPUS, revue de philosophie

langue cependant que l'ont repoussait avec dégoût les oeuvres du pays, notamment en langue allemande.

### §7

*D'Italie et de France les sciences et l'oeuvres d'esprit passèrent aux autres royaumes ; mais comparée à la littérature française, l'italienne ne fut toujours que très médiocre.*

Ainsi les sciences et les arts, surtout les oeuvres d'esprit vinrent à nous depuis les deux pays du sud de l'Europe, l'Italie et la France. Mais la littérature que nous reçûmes d'Italie n'est que médiocre comparée à la française, car la sévère inquisition sur les livres et le peu de liberté de pensée ont rendu difficile l'autorité des savants italiens et les ont souvent contraints à celer leur talent, lorsqu'ils avaient trop de véracité pour fausser la vérité dans leurs oeuvres ou trop de peur pour en être les martyrs. Sans compter qu'en raison du plus grand éloignement il y a de la difficulté à faire venir des oeuvres savantes depuis l'Italie.

*Nous reçûmes en grande quantité les oeuvres savantes des Français*

En revanche nous reçûmes des Français les produits de toutes les parties des sciences, pour ainsi dire par cargaisons entières, et ils firent éditer nombre de leurs oeuvres dans la proche Hollande, moyennant quoi elles étaient plus vite encore universellement connues.

*La langue des Italiens et des Français parvint aussi aux autres pays avec leurs sciences et leurs oeuvres d'esprit. Mais l'italienne ne pouvait se promouvoir comme la française..*

Comme nous l'avons vu avec ces sciences étrangères vinrent aussi à nous les langues de ces deux peuples, l'italienne et la française. Mais en celle-là n'intervinrent pas les causes concurrentes par lesquelles elles se répandent si universellement, et elle aurait pu même rester nécessairement dans cette prospérité, comme ce fut le cas pour la seconde. Une de ces causes concurrentes est la littérature plus pondérée, et moins répandue des Italiens ; une autre fut son moindre commerce. Nous verrons les autres plus bas.

§8

Le commerce répandu des Français a aussi beaucoup contribué à la diffusion de leur langue. Promotion qui a toujours fait défaut pour une connaissance universelle de l'italien, comme de toutes les autres langues. Non seulement le commerce de gros -non seulement le commerce maritime, que d'autres nations ont en commun avec elle- mais surtout le commerce de galanteries qu'elle seule a pratiqué dans tous les pays en gros et en détail, firent connaître davantage leur langue partout où ils allaient. Pendant nombre d'années toutes les nations ont suivi les Français pour tout ce qui touche la mode et surtout les accessoires pour les dames, car les Français en sont les inventeurs et donnent le ton ; les autres les imitent et c'est pourquoi ils durent apprendre la langue des Français s'ils voulaient faire commerce avec eux.

*Troisième cause. Le commerce français. Surtout le commerce de galanteries.*

§9

Le quatrième moyen qui a favorisé la connaissance de la langue française dans les autres peuples ont été les fréquentes émigrations des Français. Aucune nation policée ne s'est tant répandue dans tous les autres pays de l'Europe que la française. Le caractère inquiet et préoccupé des Français, la fécondité saillante de leur génie en toutes sortes de projets et les désirs impatients qui y sont liés de faire rapidement leur bonheur dès qu'une idée leur vient à l'esprit et qu'ils ne sont pas en état de réaliser, en raison de l'énorme population de leur patrie où chacun veut faire son bonheur, tout cela les fit partir en nombre et le fait encore ; ils quittent leur patrie pour toujours ou pour quelques années pour chercher leur salut dans d'autres pays.

*Quatrième cause. les grandes émigrations des Français.*

Les émigrations peuvent être considérées comme un parallèle du commerce ou comme l'envie de le pratiquer, car chaque émigré français croit avoir quelque affaire à traiter, ne serait-ce en effet que ses projets, sa langue et ses danses, ses fers à friser, ses toupets ou son fleuret.

## CORPUS, revue de philosophie

### §10

Esquisse  
de ces  
émigra-  
tions  
suivant  
le calcul  
de  
Moheau.

La France, pays béni et fécond, ne peut cependant nourrir tous ces habitants, à cause de leur grand nombre, ou bien elle ne nourrit nombre d'entre eux que très misérablement. L'invincible penchant des Français à vouloir jouer un rôle brillant dès cette vie actuelle, penchant que nombre ne peuvent satisfaire dans leur pays, doit avoir été un motif puissant de leur émigration.

On peut lire dans Moheau combien ces constantes émigrations ont été fortes. Dans ses *Recherches et Considérations sur la population de la France*, et p.26 qu'annuellement en France, dans l'excédent de naissances sur les décès, il faut soustraire 20000 émigrants pour connaître la croissance de la population. Et ailleurs : "Depuis 20 ans ont compte 30000 Français à Londres, 8000 en Espagne, 5 à 600 au Portugal, 15000 en Italie, 1000 en Turquie". Combien d'autres milliers donc dans le reste de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, puisqu'il y en a déjà 30 000 à Londres ! Combien proportionnellement d'autres myriades dispersées dans les autres royaumes de l'Europe : Allemagne, Hollande, Danemark, Suède et l'immense Russie ? Et combien sont partis en Bohême, en Hongrie et de leurs provinces, et en Pologne ?

Nombre  
de ces  
exilés  
Français  
se sont  
mariés  
dans les  
pays  
étrangers  
et ont  
appris le  
français à  
leurs  
enfants !

Certes les exilés ne sont pas perdus à jamais pour la France, car justement leur caractère inquiet et le vin français en rappellent bon nombre dans leur pénates quand ils ont rassemblés quelque somme à l'étranger qui, en raison du faible prix des denrées, vaut trois fois plus dans leur patrie. Cependant les plus nombreux demeurèrent au loin, épousèrent les filles du pays, firent des enfants auxquels ils apprirent bientôt leur langue. D'ailleurs ceux qui revinrent ne répandirent pas seulement du temps de leur exil les semences vite poussées de leur langue maternelle, et enfin leur départ est richement compensé chaque année par d'autres émigrants.

§11

Les guerres constantes que les Français ont incessamment menées avec les autres puissances sont aussi depuis les temps anciens un moyen extrêmement efficace qui a favorisé la diffusion de la langue de ce royaume. Nulle monarchie n'a jamais envoyé tant d'armées et si nombreuses dans les pays étrangers que la monarchie française. Combien de centaines d'entre elles en effet n'ont-elles pas séjourné à l'étranger des années durant depuis Louis XII ?

*Cinquième cause. Les guerres permanentes des Français dans les autres pays.*

La France a toujours volontiers envoyé ses hommes excédentaires dans des contrées étrangères et les a fait entretenir aux dépens des habitants et c'est pourquoi elle a mise en branle tous les ressorts propres à garder en action le pire des maux qui sortit jamais de la boîte de Pandore, la discorde. A peine une paix était-elle conclue que déjà se déclenchait le feu d'une guerre dont les tisons gisaient encore sous la cendre et l'on pouvait être sûr que la France jurerait qu'elle l'attiserait de nouveau dès qu'elle pourrait donner une nouvelle direction aux principes de sa politique.

*Pendant que l'armée française demeurait dans un pays durant une guerre longue, chacun se mettait à sa langue. Surtout lorsque les troupes prenaient leurs quartiers d'hiver, les enfants apprenaient le français dans la rue.*

Et pendant qu'une armée française durant ces longues guerres se tenait dans tel ou tel pays, les habitants de ce pays, surtout les jeunes gens, se mettaient à leur langue, tant par complaisance pour ces étrangers pleins de manière, car ils voyaient que les Français considéraient beaucoup mieux ceux avec qui ils pouvaient s'entretenir et qu'ils proposaient leurs leçons avec désintéressement, mais aussi en espérant quelque avantage à venir, mais encore par désir de la gloire de pouvoir parler le français et par zèle pour cette langue ; d'autant plus que la tranquillité sans trouble et le loisir des troupes dans les quartiers d'hiver leur en donnaient une belle occasion : en effet lorsqu'en hiver toutes les villes étaient pleines de Français, les enfants apprenaient pour ainsi dire le français dans la rue.

## CORPUS, revue de philosophie

Certains se mettaient au français bien avant même que l'armée fut arrivée.

Et même dès que l'on entendait que "Les Français reviennent bientôt, il y a guerre à nouveau!", nombreux individus se mettaient à la langue, par peur de ne pouvoir s'entretenir avec eux lors de leur arrivée et pour trouver ainsi des hôtes plus aimables, car l'on redoutait toujours que les sentiments hostiles reviendraient, comme la fois précédente ; tant il est vrai que l'approche d'une armée ennemie peut troubler les esprits les plus solides.

### §12

Sixième cause. La désertion énorme des Français. Lors de la guerre plus de 25000 déserteurs vinrent en deux convois dans les quartiers généraux des alliés.

La désertion extraordinairement forte des soldat français hors de leurs innombrables troupes, la cause principale en étant leur tempérament impatient, fut un moyen qui a aidé dès longtemps à faire connaître leur langue. J'ai moi-même été le témoin oculaire de cette indescriptible désertion dans la dernière guerre sous le commandement de son Excellence le Duc Ferdinand de Brunswick des armées alliées. Selon un compte exact que j'ai eu entre les mains, nous eûmes dans les dernières attaques en tout plus de 25000 déserteurs, qui passaient de leurs armées dans les nôtre. Supposé que durant la désertion lors des six campagnes du printemps 1757 où les Français arrivèrent, jusqu'à Novembre 1762 où finit la guerre, cela fut de même, ce dont on ne peut douter, et même on doit conjecturer que le nombre fut plus élevé encore dans les années précédentes, on a alors -si l'on compte 25000 hommes à chaque campagne- une somme d'au moins 75000 hommes. Combien d'autres milliers ont pris d'autres chemins, et n'ont pas rejoints nos armées ? et qui sait combien ont encore déserté lors de leur retraite vers la France, car plusieurs, qui n'avaient plus rien à perdre dans leur patrie, avaient perdu l'envie de la revoir, et au contraire beaucoup d'entre eux voulaient tenter leur salut dans les pays étrangers. Cela était bien visible car dès que l'on eut publié la paix, on trouvait de nouveaux déserteurs chez nous, tant que les armées avaient encore leur camp, et ce même si l'on ne voulait plus les accepter comme déserteurs.

### §13

Or tous ces Français furent dispersés dans les divers royaumes de l'Europe. Aussitôt arrivés dans nos quartiers généraux, on leur demandait "Où voulez-vous aller ? " et on leur fournissait un passeport selon ce qu'il répondait. Cette question était si troublante et inattendue pour certains qu'ils en étaient atterrés au dernier degré et restaient longtemps sans savoir où ils mèneraient leur bâton de pèlerin. Finalement ils disaient "En Hollande, en Angleterre, en Prusse, au Nord". Je n'indique cela que pour faire remarquer combien ces soldats étaient irréfléchis, perdus, insoucieux, la plupart sans un sou en poche et tournant le dos dans le plus grand danger à leur armée, où pourtant ils ont longtemps trouvé leur subsistance, à leurs compatriotes et à leur patrie.

Mais dès qu'ils avaient repris leurs esprits et qu'on leur demandait de nouveau dans quel pays ils pensaient trouver à se nourrir ? Derechef, avec résolution et la plus grande confiance en leurs capacités, sur dix, six au moins répondaient aussitôt : "J'y veux faire le maître de langue".

*La plupart d'entre eux voulaient devenir maîtres de langue.*

### §14

Nul besoin de prouver que le dernier et le plus ignorant des Français pense toujours n'avoir que trop de talent pour se présenter comme maître de sa langue maternelle dans les pays étrangers, quand même il sait à peine lire et moins encore écrire mais il se sert de cela dès lors qu'il n'a d'autre moyen de survivre. Cependant il n'y a jamais de prétendu maître de langue de la sorte, quelque inapte qu'il soit, qui n'eût quelques émules et qui ne sût dissimuler les lacunes de sa connaissance sous une hablerie éhontée. Le sans-gêne habituel de ces gens qui s'insinuent dans les maisons pour offrir leur service avec la promesse la plus sûre que les enfants parleront parfaitement leur langue en un an, ce que les parents croient car ils n'en peuvent pas juger, et les autres gasconnades par lesquels ces gens vous tournent la tête, leur font trouver partout des élèves et les recommandent avec leur allure de gens très capables. Et les prix

*Le moindre Français se croit apte à cela. Et sa hablerie lui attire toujours quelques élèves.*

## CORPUS, revue de philosophie

très bas qu'ils proposent séduisent plus d'un. Si le succès ne répond pas aux attentes, et si enfin ils perdent leur crédit au point de ne pouvoir s'en sortir en tel endroit, ils vont ailleurs. On dit "un nouveau maître de langue est arrivé", et comme le préjugé des masses va vers la nouveauté, il en est bien ainsi et l'affaire repart comme devant et il établit sa classe. Cependant les élèves d'avant ayant commencé d'apprendre voudraient poursuivre et ils se rendent auprès d'un homme plus capable, qui les aide. Nombreux aussi qui entendent le latin, étudient les rudiments de la langue et de l'orthographe et ne se servent de leur français que pour discourir.

Ainsi les déserteurs restent des véhicules efficaces pour la diffusion de la langue.

On peut donc toujours affirmer que, nonobstant leur ignorance, les déserteurs ont été un véhicule très efficace pour la diffusion rapide de la langue française.

On peut déduire du caractère inquiet inné chez les Français que la désertion dans les troupes françaises a dû être autrefois aussi importante que récemment, et dans *Recherches* etc. Moheau dit qu'un administrateur fameux a observé que vingt ans après la guerre de succession espagnole il manquait dans la population tout une tranche d'âge et qu'il n'y a presque aucun homme entre 34 et 45 ans parce que dans les années 1706 on avait pris tout ce qui pouvait porter le armes. Or tout un âge serait-il tombé au champ d'honneur ? L'étonnante absence des Français donne à penser qu'ils sont passé à l'ennemi ou qu'ils se sont établis en cour de route.

Même en temps de paix plus de 4000 hommes désertaient.

Suivant le témoignage de Moheau 4000 hommes désertaient les troupes françaises même en temps de paix. Certes beaucoup quittaient un régiment pour un autre ; cependant ils s'approchaient toujours des frontières jusqu'à ce qu'ils partent, définitivement, dès qu'ils le pouvaient. Quelle preuve de leur tempérament inquiet et de leur désir de voyage !

Les guerres françaises et la nombreuse désertion des troupes,

Or toutes ces guerres et l'énorme désertion qui y est liée, ainsi que les autres émigrations des Français ont tracé à l'avance

et depuis longtemps le chemin de la littérature française par cette publicité et lui ont ouvert un accès facile dans les autres pays. Et c'est ainsi qu'une promotion en a favorisé une autre.

*tout de même que le nombre important des autres émigrants frayèrent la voix avant tout autre chose à la littérature française par cette publicité ainsi réalisée.*

§15

Les poursuites et les expulsions des Réformés hors de France ont de même vraiment beaucoup aidé à la connaissance du français, du moins dans les pays protestants. C'est surtout après la révocation de l'Edit de Nantes que plusieurs milliers d'entre eux émigrèrent dans d'autres royaumes, jusque dans le nord où ils apportèrent leurs arts, leurs manufactures et leur langue et ils furent reçus avec toute la protection et la faveur des princes de ces pays dont ils mirent les États dans l'état le plus florissant grâce à leur industrie. Ces princes auprès desquels ils cherchaient et trouvaient refuge, et qui entendaient mieux leur intérêt que la France, leurs accordèrent leurs temples et leurs écoles et leurs conservèrent leurs pasteurs et leurs instituteurs français.

*Septième cause. L'expulsion des Réformés hors de France.*

Ainsi leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants apprirent sans grande peine la langue de leurs aïeux qu'ils entendaient sans cesse parlée par leurs parents et que par cette même raison ils partageaient avec les habitants de la région, car ces derniers fréquentaient souvent les temples français pour entendre un sermon en une langue plus belle que la leur, dès qu'ils en entendaient quelque chose et les pasteurs rivalisaient dans la préparation la mieux approfondie de leurs discours, qu'ils tenaient souvent devant des personnes de condition, et ils les ornaient de tout ce que l'éloquence peut avoir de beau et de sublime. Cela a certainement dû encore incomparablement accroître le goût pour une langue que l'on préférerait déjà à toute autre. Ici s'ajoute

*Les Français émigrés apprirent dans tous les pays où ils s'établissaient, la langue française à leurs enfants, petits enfants, arrière petits enfants etc.. et la firent partager aux habitants du pays en les fréquentant.*

**§16**

Huitième  
cause. La  
facilité du  
français.  
En quoi  
elle  
consiste :

La facilité d'apprentissage de la langue française. Elle consiste entre autres choses :

a. Dans l'élocution douce et souple dont cette nation est capable.

b. Dans les règles extrêmement faciles du ton ou de l'accent, qui portent sur la dernière syllabe dans tous les mots, elle ne comporte qu'une exception, de porter l'accent sur la pénultième si la dernière syllabe se termine par un e féminin ; règle qui est propre au seul français.

c. Dans la régularité de la construction, puisque chaque mot et chaque élément de la phrase ont une place assignée, de sorte que dès que l'on connaît la règle facile de la syntaxe on ne risque plus de placer ce qui précède à la fin, chose qui produit des difficultés sans pareil dans d'autres langues.

d. Dans la simplicité de la déclinaison des substantifs, des adjectifs et des pronoms ainsi que dans la formation simple et facile des pluriels et dans la motion du masculin et du féminin.

e. Dans la régularité ou la légère irrégularité de la conjugaison des verbes devant leurs paradigmes.

f. Dans la quantité assez pauvre de ces mots en général. Toutes les autres langues sont plus riches en expression, mais la française est plus riche en idées. On peut donc avoir trois ou quatre concepts ou trois ou quatre significations en un seul mot plutôt que quatre mots pour exprimer spécialement chacun de ces concepts ; ou mêmes de huit à douze accents dont deux ou trois ne disent pas beaucoup plus que les autres, comme dans la langue anglaise où l'on nomme souvent un même objet de deux ou trois manières différentes.

Ces qualités et maintes autres facilitent grandement l'apprentissage de la langue française aux étrangers, mais aussi il n'est pas de langue européenne qui ne s'apprenne bien, ou même mieux, plus vite et avec plus de régularité dans l'oraison, l'écriture et l'accent plutôt qu'une autre ; car qui a pour langue maternelle une langue difficile apprendra toujours volontiers une langue plus facile et surtout en acquerra l'accent juste et subtil plutôt que l'inverse.

D'autres langues n'ont pas ces avantages, excepté l'anglais eu égard à la simplicité de ses déclinaisons et conjugaisons, mais en revanche au regard de sa prononciation étonnante et presque impossible pour les étrangers et au regard de la richesse énorme en mots elle présente d'autant plus de difficultés de même qu'elle a quelque chose de très désagréable quand on pense à ces phrases rustres et son ton grossier.

*La langue anglaise est certes simple dans ces flexions mais en raison de son accent et de sa richesse elle présente d'autant plus de difficultés et de désagrément.*

L'italienne aussi a d'innombrables difficultés dans ses déclinaisons et dans la formation des pluriels, beaucoup d'irréguliers dans sa syntaxe et plus encore dans les verbes dont la plupart, surtout ceux dans la seconde conjugaison qui viennent de *credere* sont des anomalies souvent insensées.

*l'italienne aussi présente bien des difficultés dans les noms et les verbes.*

## §17

L'amabilité, le ton harmonieusement plein et coulant de la langue française fournissent aussi un motif puissant pour qu'on l'ait préférée et qu'on l'élise tacitement comme langue de sociabilité et de conversation. Comparées à elle toutes les autres langues sont très dures dans leur accent et l'italienne même, pour attrayante qu'en soit la sonorité, surtout dans la bouche d'une princesse d'opéra, a beaucoup de rudesse et de dureté dans le ton, du moins beaucoup plus que la française et sa prononciation est aussi beaucoup plus difficile.

*Neuvième cause. Son amabilité. Elle a fait qu'on a choisi la langue française comme langue de la galanterie et de la société.*

Même si la langue française n'était pas autrefois aussi raffinée qu'en notre siècle, elle avait cependant une grande supériorité sur les autres. (§6) et elle était déjà assez douce et cultivée pour se faire connaître des autres nations et pouvoir être déclarée langue de la galanterie et de la conversation ; s'il est vrai que l'empereur Charles Quint a dit en son temps déjà qu'il voulait "parler français avec les femmes et allemand avec ses chevaux et ses ennemis", cela signifie que déjà un siècle et demi avant nous

*Elle a eu dès longtemps une grande supériorité sur les autres langues par sa finesse et son amabilité, et surtout sur la allemande.*

## CORPUS, revue de philosophie

la langue française était préférée à l'allemande au regard de sa finesse de sa délicatesse et de son euphonie.

### §18

Dixième cause. La grande difficulté que trouvent les Français dans l'apprentissage des autres langues.

D'un autre côté on trouve les difficultés presque insurmontables que rencontrent les Français dans l'apprentissage des autres langues. Il semble presque que leurs *organa loquela* soient trop faibles ou pour partie autrement faits pour qu'ils ne puissent acquérir une prononciation pure dans les autres langues : de là vient qu'ils prononcent tous les mots étrangers, même les latins, à leur façon natale.

Ces grandes difficultés que trouvent les Français dans l'apprentissage de toutes les autres langues ont fait que pour cacher leur impuissance en la matière ils ont méprisé très résolument toutes les autres et ils ont tenté de faire ressortir la leur comme la seule au monde qui méritât l'attention. Ainsi depuis des années immémorables ils ont sans conteste rendu nombreux autres peuples attentifs à leur langue et leur ont instillé le désir de l'apprendre.

Par la répugnance des Français devant les autres langues et par leur impuissance à les apprendre les marchands étrangers qui traitaient avec eux furent dans la nécessité de se mettre au français.

Les marins et les nations commerçantes en général se virent dans la nécessité pour le bénéfice de leur commerce d'apprendre leur langue en voyant cette répugnance des Français pour les autres langues ; et cette nécessité se poursuit encore de nos jours pour le moindre individu qui commerce, non seulement dans les villes portuaires mais jusqu'aux fins fonds des royaumes. Par exemple un commerçant de galantries qui se rend aux foires de Francfort et de Leipzig où se trouve déjà un commerçant français avec ses articles de galantries devra entendre la langue française, puisque le Français voyage par le monde avec ses articles et sa langue sans connaître un mot des autres et prétend donc ainsi que les autres marchands doivent entendre la sienne même s'il ne fait que débarquer pour recommander ses articles. Il en va de même lorsque les marchands étrangers correspondent par écrit avec la France ; et donc on ne pouvait se passer de la langue française, celle-ci est devenue si connue dans tous les autres pays parmi les commerçants que lorsqu'ils voyagent dans

d'autres royaumes où l'on ne comprend pas leur langue maternelle ils s'écrivent en français à travers toute l'Europe.

### §19

Le désir extraordinaire qu'ont les Français pour tout ce qui brille et cliquette, et pour tout ce qui est nouveau, leur esprit inventif pour satisfaire ce désir et d'un côté les modes incessantes et nombreuses qui en découlent, et de l'autre côté l'envie insatiable d'imiter chez toutes les autres nations qui semblent avoir conclu un pacte tacite pour ne rien estimer que ce qui vient de France et qui ne soit frappé du sceau français et qui ne soit en quelque façon du dernier goût français, tout cela a nécessairement favorisé la diffusion de la langue française dans tous les autres royaumes. Car c'est de là que vient le commerce français de galanteries et c'est pour cela qu'il s'est étendu dans tous les pays, et de là viennent aussi l'introduction de la correspondance en français et la grande application qu'ont mis les marchands à apprendre le français.

*Onzième cause. L'envie de mode chez les Français et l'envie d'imitation chez les autres peuples.*

### §20

Puis, ce qui a beaucoup contribué à cette expansion, a été la politesse sans contrainte, et la serviabilité naturelle, l'affabilité que les Français montrent en accueillant les étrangers dans leur pays. Leurs moeurs plus tôt affinées et leur mode de vie plus courtois, à une époque où d'autres nations avaient encore bien de la rudesse, a dès longtemps attiré un grand nombre d'étrangers d'autres royaumes qui s'y sont cultivés pour eux même et pour le grand monde. Les princes et les futurs monarques, la grande noblesse et les autres personnes brillantes ou riches de tous pays visitaient la cour française ou du moins la ville de sa résidence et ils revenaient en parlant français. Elle devint ainsi la langue de cour de toutes les cours et acquit encore plus de panache qu'auparavant.

Mais la ville et le pays se dirigeaient suivant la cour. Le désir de briller et de paraître distingué fit de la langue française une

*Douzième cause. La politesse et l'affabilité avec lesquelles les Français accueillent les étrangers, de même que leurs moeurs raffinées etc. ont attiré une foule de personnes de condition qui veulent se cultiver et apprendre la langue, par là elle est devenue la langue de cour dans les autres cours.*

## CORPUS, revue de philosophie

*On finit par faire éduquer les enfants des autres pays par des Françaises. par quoi la langue française se généralisa encore davantage.*

pièce essentielle de ce qui fait l'homme galant, même parmi la classe bourgeoise. Le préjugé favorable que l'on avait pour les moeurs et la manière de vivre des Français fit que les gens riches, même sans noblesse, devaient voyager vers la France pour rapporter dans leur patrie la langue française, la finesse française, les vertus et les vices français.

Cela fit qu'à la fin des parents aisés, même sans envoyer leurs enfants en France, les remettaient à des maîtresses françaises, et cela fait qu'aujourd'hui encore la langue française compte parmi les qualités nécessaires à une gouvernante ou à précepteur. Qu'est ce que cela eut pour suite sinon la généralisation de la langue française et à quel point ne s'est-elle pas répandue par ces dites gouvernantes ?

*Des savants célèbres d'autres pays écrivirent leurs oeuvres en français et firent ainsi connaître cette langue à leurs compatriotes.*

### §21

Des savants excellents et célèbres en différents royaumes ont rédigé nombre de leurs écrits en langue française et l'ont ainsi fait davantage connaître à leurs compatriotes. Le respect que l'on avait pour ces savants a fait que nombre de ceux qui entraient dans la science et qui eussent pu peut être se dispenser de la langue française désirèrent l'apprendre pour comprendre dans l'original les écrits d'un grand homme dont il avaient l'honneur d'être compatriotes.

Nous avons entre autres en Allemagne le grand Leibniz qui rédigea beaucoup en français et quel sublime exemple ne nous donna pas de nos jours le plus grand des monarques qui a écrit ses oeuvres inégalables en cette langue ! Qui, grâce à un philosophe couronné, n'aurait l'envie d'étudier avec le meilleur de ses forces une langue qui gagna tant par ses nobles efforts ? Je dois grâce au philosophe, celui qui s'offre à si juste titre en modèle à la moitié du monde et que la terre entière devrait prendre sans exception aucune pour modèle !

*Le monarque de Prusse en est l'exemple le plus sublime.*

§22

Mais ne fallait-il pas que la providence qui dirige toute chose, et qui veille aux besoins des hommes, qui commande l'une après l'autre toutes ces circonstances, dont certaines paraissent fortuites et qui doivent conspirer quand leur temps échoit au bien suprême des générations à venir, ne fallait-il pas qu'elle fit de cette langue ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle continuera d'être, un lien de la société, un instrument et un moyen promouvant le bonheur humain, en quoi les différents peuples auront assez de goût pour l'élire par un consensus tacite comme leur instrument principal, d'autant plus qu'elle y convenait mieux que toute autre et ainsi pour la faire connaître davantage entre eux et par ce moyen pour entretenir plus sûrement entre eux un commerce et une société plus communs ?...

*Quatorzième cause.  
La direction de la providence divine qui fit de la langue française le lien de la société.*

*Et l'instrument par lequel les hommes se lient davantage entre eux.*

Que si l'on demandait pourquoi cela n'est pas déjà advenu plus tôt, il est facile de répondre sans avoir besoin de recourir à ce vieux dicton dont on se servit tant quand on ne savait pas répondre autrement "que Dieu a le pouvoir de faire ce qu'il veut". Je dirais plutôt : " Dieu sait le mieux quand il est temps et la sagesse suprême n'agit jamais que selon les vues les plus sages"...

Lorsque la Grèce était alors à son sommet, la langue de ce pays était et demeura fort longtemps la langue universelle des peuples d'alors (§2) tout comme ensuite dans les mêmes circonstances heureuses et brillantes celle des Romains le fut pour la littérature après que les Grecs furent tombés de leur sommet.

*Comme autrefois la grecque, puis la latine.*

Dans les temps de barbarie qui suivirent, une telle langue universelle comme le furent la grecque et la latine et comme l'est la française aujourd'hui n'était plus si généralement nécessaire, car les nations européennes, partout également ployant à terre sous le joug de fer de la superstition, de l'ignorance et des moines, n'avaient ni littérature ni commerce, partant pas même

*Dans les temps barbares il n'était plus besoin d'une langue universelle parce que*

## CORPUS, revue de philosophie

les peuples européens n'avaient pas de lien exact comme ils en ont aujourd'hui; Cependant la langue latine restait dans une certaine mesure la langue universelle, du moins parmi les clercs.

de lien exact comme aujourd'hui et elles ignoraient même des milliers de besoins qui nous sont devenus indispensables ; bien que cependant la langue latine restât en un certain une langue universelle car elle était parlée, bien que mal, par toute la cléricature et sanctifiée par la religion pour le service divin et utilisée dans les tribunaux et dans les cours.

### §23

#### Deuxième question

Par quoi la langue française mérite-t-elle la prérogative de son universalité ?”

On y a répondu déjà dans ce qui précède. Savoir La langue française mérite sa prérogative sur les autres : par la prospérité de la littérature des Français.

a). Par toute la littérature des Français, si richement présente à l'intérieur et dans toutes les parties des sciences, et en cela interviennent en premier chef une écriture agréable, coulante, pure et régulière, la beauté des pensées, la justesse des jugements etc.....

b). Par la fécondité extraordinaire et excellente dans les belles lettres, ou dans les arts libéraux, et dans les oeuvres de l'esprit ; par ses oeuvres poétiques et théâtrales ses histoires, ses vies, ses romans notamment ; ce par quoi elle a exercé une si grande influence surtout en des temps où presque toutes les autres nations, si l'on excepte les belles oeuvres des Italiens et quelques unes chez les Espagnols, ne pouvaient montrer presque aucune production de la sorte dans la langue de leur pays, si ce n'est quelques avortons mal formés et prématurés. Et donc

surtout par la fécondité extraordinaire dans les oeuvres d'esprit.

C). Par laquelle, en ces excellentes oeuvres d'esprit la française montre une culture et un raffinement bien antérieurs aux autres langues.

Par sa culture antérieure

d). Par la facilité de l'apprentissage de cette langue.

de même par la facilité et l'amabilité de ton

e). Par l'amabilité du ton et par sa prononciation facile.

Ici interviennent les moyens de promotion puissants et efficaces introduits dans les paragraphes 8,9,11,12, 15, 18, 19, 20, qui l'ont transplantée dans presque toute l'Europe bien que

cela n'atteste pas de privilège supplémentaire sur les autres langues ; car si de semblables moyens étaient intervenus aussi souvent et dans la même mesure dans d'autres nations, n'importe quelle autre langue aurait pu devenir la langue universelle d'aujourd'hui, si l'on ne compte pas son grand privilège plus général ni la volonté de la providence.

*Les autres moyens qui la promeuvent ne lui donnent pas d'autre privilège sur les autres langues.*

## §24

Troisième question

“si il est à compter qu'elle conservera la prérogative de l'universalité”.

Il n'est pas si facile de répondre avec certitude, car l'*objectum quaestionis* peut être considéré sous plus d'une facette. L'avenir, voilé d'une profonde nuée que nul esprit fini, nul faible vue de mortel, ne sauraient percer, tranchera seul.

*La troisième question n'est pas si facile à résoudre, car son objet a plusieurs*

Comme son Ex. l'Académie R. des Sciences semble exiger pour cette question non pas une réponse qui aurait une certitude apodictique mais seulement une hypothèse probable sur la durée future de cette universalité, je mettrai ici mes pensées telles qu'elles peuvent se déduire de la raison.

*Pensées hasardées sur ce point.*

Si ce que j'ai dit dans ce qui précède sur les qualités internes de la langue française est juste on peut déduire ce qui suit en comparant cette langue avec d'autres :

*Si une langue n'a pas en elle-même de quoi être plus facile à apprendre qu'une autre*

Si une langue n'a pas dans sa constitution naturelle et dans sa disposition interne de quoi être plus facilement apprise que d'autres

et si sa culture ne peut être assez développée et raffinée pour l'emporter sur toutes les autres langues en régularité, en pureté, en délicatesse en facilité d'apprentissage et autres qualités supérieures et par ses raisons ne mérite pas d'être élue parmi les autres nations, au cours du temps et par consensus tacite des nations, comme langue de la galanterie, des sociétés élégantes, des sociétés supérieures, et aussi comme lien du

*Et si elle ne peut être assez raffinée pour l'emporter en considération sur toutes les autres*

## CORPUS, revue de philosophie

langues et par là mériter d'être élue comme langue de la société et notamment comme lien des nations

commerce, de la sociabilité et de l'amitié et comme moyen qui promeut la félicité humaine parmi les peuples,

alors elle ne saurait débouter de ses droits aucune autre langue qui a ses qualités et pour bonne part est déjà depuis des temps immémoriaux une langue universelle.

Et ainsi suivant le cours normal des choses, et si n'intervient pas une révolution particulièrement importante, elle ne peut débouter de son droit aucune autre langue qui aurait montré ces qualités dans ces proportions et serait ainsi pour la plus grande part en possession de cette prérogative et de ces privilèges depuis des siècles.

*Or nulle autre langue que la française ne possède ces qualités à ce degré là. Or on a montré précédemment que nulle autre langue que la française ne possède les qualités susdites dans une telle proportion.*

*Partant aucune autre langue ne peut exproprier la française de son universalité.*

*Et ceci d'autant plus que la française précède les autres de beaucoup et qu'elle a eu tant de moyens de diffusion et qu'elle les a encore alors qu'ils font défaut aux autres.*

Partant ce ne sera aucune autre langue, car nulle n'a les dispositions intérieures pour cela ou ne les aussi affinées en ses flexions, aucune n'a autant faciliter les règles syntaxiques et autres et n'a pu être aussi agréable dans la prononciation et la sonorité pour être à même au fil de temps de débouter la française de sa possession de l'universalité ; supposé qu'en l'élisant on prenne soin de ces qualités que l'on a insensiblement pris en élisant la langue française lorsqu'elle commença d'être connue en Europe, et ceci même sans considérer le grand avantage de la langue française sur toute autre langue ainsi que les nombreux moyens qui ont promu son expansion universelle et qui ne cessent d'être et que l'on ne rencontre dans aucune autre langue et que l'on n'en rencontrera pas non plus dans l'avenir.

De là il est très probable qu'elle conservera son avantage très longtemps encore et

Il est donc tout à fait à conjecturer qu'elle conservera son avantage encore longtemps, si il n'y a pas une grande révolution extraordinaire et imprévue ; car même si la langue allemande a trouvé accès en Russie, et notamment au Danemark et l'italienne dans quelques autres pays, et même si ces langues sont reçues dans certaines cours comme langue de cour, toutes ces cours entendent aussi la française, et c'est cette langue même que les

personnes de condition ou même la bourgeoisie font apprendre aux enfants dans leur plus tendre jeunesse avant qu'ils ne passent à d'autres langues.

### §25

Il est donc très vraisemblable que la langue française se répandra encore davantage eu égard à son universalité, si à l'avenir, comme on peut le présager, elle demeure ce qu'elle est eu égard à la société humaine, mais aussi elle augmentera encore sa perfection, car chaque chose tend à sa manière vers la perfection, partout où l'on en est capable sur cette terre.

La littérature, les sciences et les arts tendent également autant qu'il est en eux d'attendre un degré supérieur de perfection et l'on trouvera assez d'instruments s'efforçant de les y élever ; ceci veut dire que les âmes humaines, faites d'une matière éthérée qui se distinguent des âmes grossières par des dispositions naturelles et par une instruction plus heureuse, des talents plus élevés, par un génie sublime et inhabituel, par une grande largeur d'esprit, ces âmes désirant agrandir leurs connaissances et espérant l'obtention de privilèges supérieurs, ou encore par une noble pulsion à être utiles au monde, se mettent à l'étude des sciences avec un zèle inlassable afin de s'affiner toujours davantage et de s'élever plus haut, d'entrer dans une lumière plus claire en tentant d'y trouver du nouveau et de faire connaître au monde ces découvertes par leurs écrits ; or le raffinement des langues, sans lesquelles on ne saurait écrire de livres, est nécessairement lié à une plus grande culture des sciences et des arts (§6).

La langue française doit encore gagner en avantage, car l'on continue en France à pratiquer très fortement les belles lettres et les oeuvres d'esprit et parce que les savants y écrivent presque tous dans leur langue maternelle comme ils le faisaient auparavant. Certes on le fait aussi maintenant en Allemagne, en Italie et en Angleterre et, surtout en Allemagne, les belles lettres

*elle  
s'accroîtra  
encore  
tant eu  
égard à  
son  
universa-  
lité qu'eu  
égard à  
sa  
perfection  
car tout  
tend à la  
perfection,  
les  
sciences  
et les arts  
de même*

*De grands  
esprits  
élèveront  
encore les  
sciences  
Un  
raffine-  
ment  
supérieur  
de la  
langue est  
lié à un  
culture  
encore  
plus  
grande de  
celles-ci.*

*Surtout  
ceux des  
Français,  
qu'en  
raison de  
la grande  
culture  
des belles*

lettres en France, et parce que les savants écrivent sur ces sujet surtout en français. Pour la littérature des peuples étrangers on apprendra certes leur langue après celle des Français, mais ces littératures ne refouleront jamais la langue française hors de leurs frontières.

## CORPUS, revue de philosophie

prospèrent extraordinairement, comme on le sait assez. On apprendra à côté du français la langue de ces savants pour lire leurs oeuvres, mais, sans les moyens de promotion exposés plus haut, leur littérature seule ne refoulera jamais la française hors des autres royaumes pour y prendre sa place de langue universelle, d'autant plus qu'elle est déjà ci avancée depuis des temps immémoriaux.

### §26

*La littérature s'est plus encore élevée dans notre siècle que dans le précédent.*

La littérature au sens le plus large du terme est en notre siècle libérée du préjugé dans tous les pays d'Europe où règne la liberté de pensée et tout esprit pensant, qu'aucun grand inquisiteur ne contraint plus de revêtir un san benito pour la vérité, s'il ne place pas sa raison sous la sainte obédience de la bêtise et du mensonge, s'élève plus haut encore qu'à toute autre époque.

Le développement des langues suivit d'un même pas, celui du français plus que tout autre

Le développement des langues a tout naturellement progressé d'un même pas, et celui de la langue française, grâce à la large avance que cette langue avait sur les autres depuis un siècle et demi, plus que tout autre, de même que la littérature de France laisse loin derrière elle la plupart de celles des autres peuples.

Probablement les deux continueront de progresser.

Suivant la plus grande probabilité les deux -littérature et langue- continueront d'avancer avant d'atteindre leur zénith ; et jusque là il peut s'écouler encore plus d'un siècle, car rien ne s'approche de sa perfection que d'un pas très lent.

Avant qu'une chose n'ait atteint sa période la plus haute en suivant son cours ininterrompu et tranquille, elle ne s'approche pas non plus de son déclin. Si donc la langue française doit un jour atteindre le plus haut sommet de sa perfection au dessus de toute autre langue, et comme de plus elle y a des dispositions pour l'atteindre supérieures à toute autre, on peut conjecturer que, sauf par une révolution grande et violente, dans plus d'un siècle encore elle ne pourra pas sans cause perdre sa réputation, elle la gardera encore longtemps et cette réputation même croîtra encore proportionnellement et elle s'approchera de plus en plus de la perfection.

**§27**

Si elle conserve sa réputation supérieure aux autres langues pendant des siècles encore, et si même cette réputation grandit, si elle doit être encore plus aimée et encore plus universelle qu'elle ne l'est aujourd'hui, il faut bien alors que sa perfection croisse aussi, sinon peut-être pourrait-elle être surpassée un jour, eu égard au raffinement où elle l'a si longtemps emporté, par une des autres langues développées, par l'allemande ou l'italienne notamment, à la culture desquelles on ne cesse précisément de travailler.

Car nonobstant toute sa culture, elle a quelques lacunes dont elle ne peut se défaire de sitôt. Des équivoques qui occasionnent souvent des erreurs de lecture et qui proviennent de l'absence de différentes parties du discours, quand par exemple souvent plusieurs idées sont liées en un même mot, si bien qu'il peut y avoir des significations très différentes ; c'est justement ce manque de mots dans la langue française qui d'un côté la rend facile à apprendre mais d'un autre prouve son imperfection, même si l'on ne peut nier que semblables équivoques ne se retrouvent dans d'autres langues.

Et puis il lui manque certaines autres expressions qui, en allemand et dans d'autres langues font que différentes idées ont certaines nuances de l'idée principale ou des modifications de la

Car avant qu'une chose n'atteigne sa plus haute période elle ne chute pas, à moins d'être empêchée par une force extérieure. Si la langue française doit atteindre son plus haut degré de perfection, elle gardera sa réputation, à moins d'une grande révolution. Cette réputation grandira encore, au fur et à mesure de son perfectionnement.

Et si elle s'élève elle gagnera encore en perfection. Ainsi sans doute elle ne sera pas surpassée par aucune autre langue cultivée.

Car elle a encore des lacunes. Elle comporte des équivoques.

Et elle manque de diverses

## CORPUS, revue de philosophie

expres-  
sions que  
l'on trouve  
dans  
d'autres  
langues

signification principale que l'on ne peut pas même exprimer en français. Il y a également des manières de parler vulgaires dont pourtant les écrivains doivent se servir à défaut d'expressions meilleures.

exemples  
de mots  
équivo-  
ques

Pour la première espèce on retrouve des équivoques comme par exemple : lui, *ihm* et *ihr*, son sa, ses ; *sein*, *seine* et *ihr*, *ihre*, que : *daß*, *als*, *den*, *die*, *wie viel* ? après une conjonction ou un accusatif, un pronom relatif, ou un adverbe. Raison : *Ursache*, *Vernunft*, esprit ; *Geist*, *Verstand*, *Witz* ; propre : *eigen*, *rein* ; je crois : *ich glaube*, *ich wachse* ; il a crû : *er hat geglaubt*, *er ist gewachsen* ; je vis : *ich lebe*, *ich sahe* ; un beau-père ; *ein Stief* -et aussi *ein Schwiegervater*, un beau-frère *ein Stiefbruder* et un *Schwager*, de même pour le féminin belle-mère, demander : *fragen*, *bitten*, *fordern* ; sentir : *riechen*, *fühlen*, *merken* notamment, apprendre : *lernen*, *lehren*, *erfahren* ; connoissances, *Bekanschaften*, *Erkenntnisse* ; sentiment : *Gefühl*, *Meinung*, *Gesinnung* ; je vous en avertis *ich benachrichtige euch davon*, et aussi *ich warne euch davor*, or entre *Nachricht geben* et *warnen* il y a certes une grande différence ; altéré : *verändert*, *durstig*, *erschrocken* notamment. Il y a aussi les particules placées devant une voyelle le et la, *ihn*, *sie*. Si l'on peut éviter certaines de ces équivoques par des mots synonymes, on ne peut pourtant pas toutes les éviter.

Exemples  
du  
manque  
de certains  
mots pour  
exprimer  
des idées  
accés-  
soires.

Pour la deuxième sorte on trouve entre autres : chaud : *warm*, *heiß*. Le plus haut degré de *warm* qu'indique l'adjectif *heiß* ne peut être rendu clairement en français, car très chaud peut toujours signifier les deux : *sehr warm* et *sehr heiß*, alors qu'eu égard au degré il y a une grande différence ; au lieu de dire il fait très chaud il faudrait dire il fait une grande chaleur mais cela ne veut pas dire *sehr heiß* mais *große Hitze*. Puis il est mort, *er ist todt*, il est *überhaupt todt*, *er ist nicht mehr unter Lebendigen* et aussi *er ist gestorben*. Nous autres Allemands sentons mieux cette différence que nous pouvons exprimer en peu de mots. Il est mort de chagrin voudrait alors dire "*er ist vor Verdruß todt*" mais jamais un Allemand ne dira cela à moins de vouloir être pris pour un pollack, il dira toujours "*er ist vor Verdruß gestorben*". Par conséquent les Français ne peuvent pas encore exprimer la différence entre *todt* et *gestorben*, car ils n'ont pas de mot spécial pour cela.

## Revue de philosophie, CORPUS

Enfin il existe en allemand et quelques autres langues des concepts et des mots par lesquels on peut exprimer des choses qui font défaut aux Français. Combien il faut de périphrases en français pour exprimer une idée que l'on peut donner en un mot en allemand et qu'on ne peut rendre en français sans toute une périphrase ou en en manquant toute l'expression ?

S'il en est ainsi, il s'ensuit que le français n'est pas encore de loin si développé, si domestiqué, si complet qu'il peut peut-être l'être et que vraisemblablement il le deviendra grâce à son actuelle florissante culture des sciences, de la littérature française et de la langue, puisque nous voyons déjà qu'il s'accroît de nouveaux mots. Mais il faut laisser couler plus d'un siècle sur cela avant que la plus grande perfection ne soit atteinte, avec toutes les mots indispensables et vraiment adéquats à toutes les idées, qui lui font encore défaut avant qu'il n'accède à sa période la plus brillante, et le sommet que les langues grecques et latines atteignirent autrefois, par rapport auxquelles il est encore sans conteste très en retrait pour ce qui touche l'universalité, les oeuvres d'esprit, le développement et la perfection.

*Et elle n'est pas encore aussi développée qu'elle le peut être et qu'elle le sera dans l'avenir.*

### §28

Mais d'un autre côté chaque chose finie n'a qu'un certain degré limité de perfection, à quoi certes elle aspire et qu'elle atteint pour peu qu'une impulsion extérieure puissante ne la dérouté pas et ne détruise pas son existence et ne la supprime, mais elle ne peut dépasser ce degré. Donc lorsqu'elle a atteint ce degré, ce point extrême de sa perfection limitée, elle aspire au point opposé et s'incline vers sa chute. Nous sommes convaincus a posteriori, ou par l'expérience quotidienne que ce qui a eu un début atteindra finalement sa terminaison, mais c'est à bien comprendre : si cela n'a pas à perdurer pour le monde futur. Nous pouvons appliquer cette expérience a priori ou par la raison et ses déductions analogiquement exactes aux choses desquelles la vision immédiate nous convainc d'un déclin fini. Nous pouvons l'appliquer surtout à une langue, si nous savons qu'aucune langue vivante ne s'est conservée au delà d'un siècle dans une même constitution et un même état, mais qu'au contraire durant ce temps elle s'est améliorée ou détériorée par maintes causes

*Chaque chose n'a jamais qu'un degré limité de perfection qu'elle ne peut dépasser.*  
*C'est pourquoi elle décline dès qu'elle l'a atteint.*

*Ceci vaut aussi pour les langues, qui après cent ans s'améliorent ou se détériorent également.*

## CORPUS, revue de philosophie

naturelles, et qu'enfin de nombreuses langues ont totalement disparues dont nous ne savons presque pas un mot.

Si en ce monde sublunaire quelque chose en sa tension innée parvient peu à peu au sommet de la perfection limitée qui lui est prescrite, sans être empêchée par une force extérieure, mais par une puissante impulsion à cet effort, si son existence n'est par supprimée tout à coup mais qu'elle peut poursuivre sa carrière jusqu'au plus haut palier et qu'elle atteint sa destination la plus élevée et qu'elle a rempli l'office pour lequel elle était présente, alors elle s'incline de nouveau vers le néant qui la précédait et d'où elle sortit autrefois, car elle a fait son usage et car une autre chose attend déjà pour occuper sa place.

*Il est possible qu'un jour la langue française, parce qu'elle fut la première développée et qu'elle a atteint en premier le plus haut sommet de sa perfection, se détériorera, la première*

*Et sera un jour destituée de sa possession par une langue plus tardivement raffinée.*

Puisque tout en ce monde est soumis au cours naturel des choses, à l'altération, et au changement incessant, ce dont les langues ne sont pas exemptées, (cf. §6 précédent), puisqu'on ne parle ni n'écrit plus en un siècle comme en un autre, il est donc très possible qu'un jour la langue française, qui a côté de l'italienne fut la première parmi les langues vivantes actuelles à s'arracher à la barbarie et qui trouva l'occasion de s'étendre beaucoup plus universellement que l'italienne à laquelle il manquait tous ces moyens qui la promurent, après avoir atteint en premier la plus haute période de sa perfection et de son universalité devant toutes les autres langues – il est très probable qu'elle soit la première à se détériorer et que par cette cause elle perde de sa réputation et qu'elle soit destituée de son droit à la possession qu'elle avait jusqu'ici par une langue plus tardivement développée et ensuite affinée, et ce même si cette future langue universelle n'était pas aussi belle et douce que ne l'est aujourd'hui la française, car peut-être le goût du siècle, par la raison du changement pourrait être très différent de l'actuel. Peut être le générations futures choisiraient donc peu à peu par un tacite consensus cette langue plus raffinée, pour s'en servir en tout cas comme on s'était servi auparavant servi de la française, après que finalement cette dernière s'était lentement détériorée et, comme par l'amour du changement si imprégné en notre nature fait que nous nous lassons de l'ancien et voulons du nouveau, elle sera peu à peu remplacée.

Même si une telle langue universelle nouvelle n'avait pas les mêmes moyens qui ont tant promu l'expansion de la française, une autre que nous ne pouvons voir aujourd'hui les obtiendra peut-être.

### §30

Les grandes révolutions, qui peut-être n'interviendront qu'après des siècles et qu'aucun esprit fini ne peut prévoir sur cette terre, seraient encore plus capables d'obscurcir un jour la gloire supérieure du français qui vraisemblablement subsisterait encore, ainsi que les autres langues, et même seraient capable de l'éteindre, ou même de changer complètement les langues. Après des siècles peut-être à nouveau un peuple s'élèvera-t-il contre un autre, un royaume contre un autre ; peut-être les futurs habitants de la terre, après avoir atteint en toutes choses le point extrême de leur raffinement, et après être ensuite retombés dans l'antique barbarie, connaîtront-ils une deuxième migration des peuples par laquelle les vieilles langues seront confondues et de nouvelles naîtront, ce qui fut le cas lors de la première migration.

Le genre humain s'accroît chaque jour, on le voit en comparant la liste des naissances et des décès des grandes villes, pour autant qu'on les connaisse ; et l'on s'en convaincrat encore davantage si les journaux montraient au public les tables de chaque pays, tirées très exactement des registres ecclésiastiques, sans oublier la moindre société ni le moindre village.

La France par exemple avait selon un calcul exact neuf millions d'individus vers le milieu du siècle précédent, aujourd'hui elle en compte 25 millions.

Si donc la population ne cesse à l'avenir de s'accroître dans cette proportion et qu'alors certains pays seront si remplis d'habitants qu'ils ne pourront nourrir leur terre paternelle qu'en marâtre, rien ne retiendrait leurs habitants de quitter leur pays pour des contrées moins peuplées, de se battre avec les habitants aussi longtemps qu'il faudrait pour les vaincre puis de s'établir parmi eux, comme l'ont fait les Saxons en Angleterre, les Lombards en Italie, les Normands au même endroit et en France, les Goths et les Maures en Espagne notamment ?

*Les grandes révolutions pourraient être capables d'obscurcir la gloire du français et d'autres langues. Et même de changer la langue. Par exemple une nouvelle migration de peuples. Ce qui pourrait n'être pas impossible, puisque le genre humain augmente tellement.*

## CORPUS, revue de philosophie

Les Français seraient peut-être les premiers à saisir leur bâton de pèlerin, à cause de leur énorme population, et d'autant plus qu'ils ont par nature une telle tendance à s'expatrier (§9-10) et avec le temps ils prendraient l'essentiel de la langue du pays, tout comme le français pourrait être changé en France par une nation qui s'y installerait.

*Mais pour cela il faudrait préalablement que l'on est sombré de nouveau dans la barbarie. Ce par quoi par un autre côté les peuples retrouveraient du courage et de la force, se familiariseraient de nouveau avec les fatigues, et seraient envoyés aux conquêtes.*

Certes il faudrait pour cela une profonde rechute dans la barbarie antérieure ; mais justement cette barbarie déshabituerait les peuples de la mollesse et de leur amour pour la tranquillité, elle leur réapprendrait à supporter bravement toutes les peines possibles, la chaleur et le froid et les rendraient ainsi propres aux conquêtes. Et de même leur force, leur résolution et leur courage leur rendraient des corps forts et robustes. En un mot cette barbarie rendrait à eux-mêmes les hommes sains tels qu'ils sortirent des mains de la nature créatrice, au lieu de quoi notre politesse actuelle, et ce que nous nommons délicatesse et goût raffiné nous déforment en faisant de nous des êtres mous, quietes, paresseux et voluptueux et nous ont rendus des milliers de besoins indispensables qui assoupissent nos corps et nous font atteindre à peine la moitié de nos vies.

### §31

Ce sont certes là des hypothèses très osées ! Mais comme l'objet de la troisième question est tellement environné de ténèbres et contient tant d'incertitude, et que donc on peut l'éclairer dans la réponse par tous les côtés, on me permettra de donner ici mes pensées hasardeuses.

*Certes aujourd'hui de telles révolutions ne sont pas possibles. Mais après des siècles elle pourraient peut-être le devenir*

Pareilles révolutions, telles que je les aie supposées tout à l'heure, ne sont pas possibles dans l'état actuel des choses, dans la constitution actuelle raffinée des monarchies et des républiques, et avec toute les lumières importantes et universelles aujourd'hui, mais qui niera que cela ne soit possible dans des siècles ?

## Revue de philosophie, CORPUS

Une nouvelle répression de la tolérance, par laquelle des hommes libres deviendraient des esclaves nouveaux, où toute liberté de pensée est abolie et où l'esprit est battu ;

la contrainte religieuse, la poursuite, le Saint Office et les autodafé, le despotisme régulier et séculier pourraient bien un jour faire sombrer de nouveau dans la vieille barbarie, comme elles l'ont déjà occasionné une fois déjà.

Même une extinction momentanée de l'esprit, qui, comme l'aigle, aurait auparavant pris son vol jusque vers le soleil autant qu'il était en sa puissance, pourrait beaucoup y contribuer.

*La répression de la tolérance, la poursuite, le despotisme de toute sorte pourraient contribuer un jour à cette chute dans une nouvelle barbarie.*

*extinction de l'esprit.*

“Lumière et barbarie, écrit un grand auteur<sup>4</sup> sont toujours inséparablement liées sur cette terre et ont toujours alterné. Les hommes, dotés par la nature du désir de savoir et du don d'inventer ont toujours été contraints par les besoins à développer ces qualités, et plus grands sont ces besoins, plus grands aussi les efforts de l'esprit. Dotés par les instincts de la nature pour se rendre plus parfaits, ils sont satisfaits par la grâce de leur savoir. Mais si elles acquièrent la plus grande lumière dans toutes les grandes choses et s'ils atteignent le plus haut palier qu'ils sont capables d'atteindre, alors rien n'est plus conforme à la nature que la rétrogradation. Car en ce monde tout a un cercle prescrit au-delà duquel on ne peut plus agir, et quand une chose a atteint la ligne extrême de ce cercle il lui faut nécessairement régresser, car le plus haut degré de l'ascension renferme en soi les lois de sa chute. L'âme des hommes est aussi bornée à un certain degré d'aptitude et l'esprit humain, même dans les conjonctures les plus heureuses possibles, n'agit que jusqu'à un certain degré de perfection, et quand il atteint ce zénith de l'élévation, il replonge de nouveau peu à peu”.

*Lumière et barbarie ont toujours alterné. Si donc les hommes ont atteint leur plus haut sommet de lumière, ils redescendent peu à peu.*

*Car le plus haut degré de l'ascension comporte en soi les lois de sa chute, et l'âme humaine se cantonne à certain degré seulement d'aptitude, au-delà duquel elle ne peut aller.*

<sup>4</sup> Monsieur l'auteur de *Hebe* p.159 sqq.

## CORPUS, revue de philosophie

*Les peuples orientaux furent aussi dans des temps antérieurs très éclairés ; aujourd'hui ils sont plongés dans l'ignorance. De même pour les Grecs et les Romains. L'Italie a déjà par deux fois accédé au sommet des lumières.*

Les Chaldéens, les Perses et les Égyptiens furent autrefois possesseurs de la sagesse, maintenant ils sont plongés dans la barbarie et leurs âmes, déshabituées de penser, sont aujourd'hui inaptes à tout effort de l'esprit. Les Grecs qui nous surpassèrent de beaucoup dans les oeuvres de l'esprit sont aujourd'hui des esclaves au sens le plus strict, et les Romains étaient au temps d'Auguste très largement supérieurs dans leur production spirituelles. Cependant l'Italie fut ensuite le tombeau de la pensée bien qu'elle eût pour supériorité sur tout autre pays de s'être déjà par deux fois hissée au plus sommet des lumières, la première fois au temps d'Auguste et de son excellent Mécène et la seconde au temps de Laurent de Medici.

### §32

*Et elle a peut-être maintenant sombré de nouveau. L'abbé Winckelmann assure qu'à son époque il n'y avait à Rome que deux clercs sachant le grec, et que les meilleures oeuvres de la bibliothèque papale se trouvaient aux mains d'ignorants.*

Qui sait si les Italiens après avoir par deux fois franchi la plus haute période de leur lumière n'ont pas reculé de plusieurs degrés. L'abbé Winckelmann se plaignait dans ses lettres qu'à Rome, cet ancien site glorieux de l'érudition, il y ait si peu de savants, si peu de philologues, et ce qui suscite l'étonnement, dans toute la ville immense et célèbre dans le monde entier il n'aurait trouvé que deux clercs qui comprissent le grec et les oeuvres excellentes et les manuscrits orientaux inestimables de la bibliothèque vaticane seraient entre les mains d'ignorants qui n'en connaîtraient pas une lettre et qui interdiraient aux savants étrangers de s'en servir, par envie et par méfiance.

De même au temps de Louis XIV la France vit de très nombreux et colossaux géants dans sa littérature. Depuis il y a certes encore bien des grands hommes, mais beaucoup plus ordinaires, et peut-être un jour cela produira-t-il des nains.

Si le tour de replonger dans la barbarie venait d'abord à l'Italie et à la France, qui furent les premières éclairées, nécessairement la langue se détériorerait avec cette barbarie croissante, et une nouvelle émigration des peuples, du moins un grand changement sinon tout à fait impossible du moins possible dans l'avenir, ou encore une révolution extraordinaire qui telle un océan en furie dévastant les rives changerait la nature des choses, tout cela changerait les langues pour partie ou en totalité et elles auraient en partage le destin que connurent les langues grecques et latines, et s'en serait fait aussi de l'universalité de la langue française. Et en effet les grands changements politiques, moraux et religieux ont déjà changer la face des choses, et déterminer le destin de la terre<sup>5</sup>. A moins que, après que le goût est perdu, si la littérature devait être totalement oubliée, on n'en conserve les excellentes oeuvres d'esprit qui y furent et qu'on fit, à cause de son raffinement, la langue de la correspondance et de la conversation, et qu'on ne l'apprenne dans les autres pays à cause de sa pureté actuelle ou plus grande encore à l'avenir, tout comme nous apprenons le latin aujourd'hui.

*Les grandes révolutions ne sont nullement impossibles.*

*Si les Turcs avaient conquis Vienne voici cent ans, et assailli l'Europe comme ils le firent de l'Asie, divers royaumes auraient eu une autre forme et un autre destin qu'ils n'ont eu.*

Nos aïeux ont vu il y a cent ans encore qu'une grande révolution extraordinaire n'est impossible à aucune époque. Par deux fois les Turcs furent devant Vienne<sup>6</sup>. S'ils avaient réussi alors et ensuite comme ils le firent avant et après la conquête de Constantinople en Asie et en Europe et si celui qui, tout puissant, assigne ses frontières à l'océan n'avait pas dit "jusque là, mais point au-delà" peut-être serions-nous aujourd'hui de misérables esclaves plongés déjà dans l'ignorance, sans force de caractère ni de courage, et nous parlerions arabe, ou avec le temps un mélange d'une nouvelle langue gâchée.

*Si l'Italie et la France sombraient en premier dans la barbarie, après s'être éclairées avant les autres, leur langue aussi se détériorerait. Une migration des peuples, ou encore une grande révolution changeraient les langues encore plus et ainsi abolirait finalement l'universalité du français. A moins qu'en raison notamment de sa plus grande finesse, on ne le conserve comme langue de société, et qu'on ne l'apprenne dans toute sa pureté dans les livres, comme nous le faisons pour le latin.*

<sup>5</sup>Cf. *Hebe*

<sup>6</sup> En 1529 et en 1683.

Ainsi un  
pareil  
destin  
peut-il  
toucher la  
langue  
française  
comme les  
autres  
langues,  
comme ce  
fut le cas  
pour les  
langues  
grecques  
et latines.  
Puisqu'en  
ce monde  
rien n'est  
parfait,  
rien ne  
dure, tout  
est fini.  
Ce  
qu'attestent  
les  
langues  
passées  
disparues.

§33.

Et pourquoi la langue française ainsi que d'autres langues ne connaîtrait-elle pas le destin qui toucha autrefois les langues grecques et latines, puisqu'il est clair qu'en ce monde rien n'est parfait, rien n'est constant, mais tout est fini et borné (§28-29), puisque tout a un commencement, un temps, une croissance, une période maximale, puis de nouveau son déclin et sa fin totale, et cesse complètement d'exister, et nous savons de même qu'il y eut des langues dont certaines sont totalement perdues.

Mais même  
sans  
grande  
révolution  
les  
langues  
pourraient  
retomber  
dans leur  
grossiè-  
reté  
antérieure  
à cause  
d'un  
déclin de  
la  
littérature.  
Puis elles  
se  
dévelop-  
peraient  
de  
nouveau  
et réappa-  
raîtraient  
sous une  
toute  
autre  
forme.

Même si ce qu'on a supposé dans les §6, 30 & 31 à propos d'une nouvelle migration des peuples, ou de grands changements d'État et de religion n'était que chimères et songes creux, il reste que même sans de semblables révolutions, après un plausible, ou du moins non impossible déclin des sciences (§28), les langues aussi après avoir atteint leur raffinement le plus grand se détérioreraient de nouveau et pourraient retomber dans leur grossièreté antérieure, jusqu'à ce qu'enfin, l'esprit humain perdant sa force et sa vélocité retombe dans l'ignorance et il oublierait les sciences, puis les développerait de nouveau et les redonnerait dans une forme toute changée.

§34

la langue  
grecque  
fut  
autrefois  
plus  
univer-  
selle que  
ne l'est la  
française  
aujourd'hui ;

La langue grecque était en son temps plus répandue et plus universelle que ne l'est la française aujourd'hui. Elle était la langue des habitants de l'ancienne Grèce proprement dite (*Graeciae propriae sic dictae*) et de la Grèce asiatique et de tout ce que l'on appelait la grande Grèce (*Graeciae Magnae*) ou du royaume de Naples et de Sicile.

Depuis le temps d'Homère et d'Hésiode, ou depuis le début des Olympiades jusqu'à la mort du grand Alexandre, ce qui fait une période d'environ 450 ans, la domination et la langue des Grecs s'étaient étendues dans presque tout le monde par son commerce comme par les colonies qu'elles envoyaient souvent dans les autres pays, et de même par ses guerres, par ses arts et ses sciences prospérant au plus degré, et enfin surtout par la direction de la providence qui frayait par là son chemin vers le christianisme. En son temps Cicéron disait "que le grec était entendu de presque tous les peuples et que l'éloquence venue d'Athènes (*e Piraeo*) avait parcouru toutes les îles et presque toute l'Asie" (§2).

*Depuis le début des Olympiades elle s'était étendue dans presque tout le monde.*

C'était aussi la langue savante des Romains et après la fondation de la religion chrétienne elle devint la langue de l'église.

Cependant elle tomba de son sommet avec elle toute la littérature, les arts, le bel esprit, le sel attique, la liberté grecque et l'esprit grec. C'en est fini de sa délicatesse d'antan. C'est aujourd'hui un mélange de mots étrangers sans force sous lesquels elle reste cachée, comme c'est aujourd'hui le cas pour le latin sous l'italien et l'espagnol, avec cette grosse différence cependant que l'on ne saurait comparer l'actuelle langue grecque avec la latine, depuis cultivée de nouveau et les deux nations qui parlent la latine ont montré de la littérature, des arts et des sciences, alors que les Grecs d'aujourd'hui ont sombré dans l'esclavage et la dernière ignorance.

*Et cependant avec le temps elle a quitté le sommet de sa gloire, de son universalité et de sa pureté. Et des mots étrangers s'y sont mêlés et elle est aujourd'hui très changée.*

### §35

La langue latine n'a pas connu un sort meilleur. Elle n'était pas seulement la langue maternelle à Rome, en Etrurie et dans toute l'Italie mais présente aussi en Gaule, en Espagne, en Afrique et en Asie et parlée dans toutes les provinces romaines conquises. Maîtres de la plus grande partie du monde, les Romains contraignirent les peuples conquis à prendre connaissance de leur langue.

*Il en alla de même pour le latin. Il était introduit en Afrique et en Asie et dans toutes les provinces romaines conquises.*

## CORPUS, revue de philosophie

Il y eut très tôt des écrivains latins, dont le plus ancien est Livius Andronicus, poète qui vécut à Rome à peu près en 514 après l'édification de Rome. Mais même avant on connaît des chants salariens et dans les lois saliques on a interdit les mauvais poèmes.

De Livius Andronicus jusqu'à Cicéron, en 646, les Romains avaient des poètes, des orateurs, des historiens, des philosophes et des grammairiens.

A la naissance de Cicéron elle atteignait sa perfection la plus grande ;

De la naissance de Cicéron jusqu'à la mort d'Auguste en 767, soit 14 ans après la naissance du Christ la langue latine atteignait sa plus grande perfection et ce que l'on appelle son âge d'or ou âge viril, époque où vécurent les meilleurs auteurs.

Après la mort d'Auguste elle déclina Et par les migrations des peuples elle sombra tant qu'elle cessa enfin d'être une langue vivante.

Après avoir atteint sa plus haute période rien n'était plus naturel que, selon l'alternance universelle des chose (§28), elle dût se détériorer. Et en effet elle déclina dans les temps suivants, à l'époque dit d'âge d'argent, depuis la mort d'Auguste jusqu'au grand Constantin, puis de Constantin jusqu'à la mort de l'empereur Justin, vers 570, le règne des Romains s'éteignant, elle subit par la migration des peuples une chute si étonnante qu'elle cessa par la suite d'être une langue maternelle et bientôt elle ne fut plus universellement et officiellement dans Rome.

Naquit ensuite du latin la langue romaine rustique, puis ensuite l'italienne, la française, l'espagnole et la portugaise .

Vint d'abord la langue romaine rustique (*Lingua Romanorum Rustica*) et au cours du temps naquirent du latin l'italienne, la française et l'espagnole, selon la différence des langues des peuples barbares qui s'étaient établis dans tel ou tel pays et mêlaient leur langue grossière au latin.

C'est ainsi que de cette langue déchue et détériorée naquirent des langues nouvelles, totalement inconnues auparavant, tout comme dans les temps les plus reculés naquit un rejeton de deux langues antérieures, le grec et le celtique.

§36

Cependant à la suite d'Auguste et longtemps après ans les temps qui suivirent de nombreux savants païens ou chrétiens se rendirent fameux en toutes les disciplines des sciences grâce à leurs écrits en un bon latin. Les papes du neuvième siècle, notamment Nicolas I et Hadrien II en firent très expressément la langue de l'église et la sanctifièrent pour le service et la religion et depuis sa confusion elle était aussi la langue des clercs et des cours de justice et des tribunaux et c'est la langue des savants qui par leur capacités et leur zèle inlassable l'ont rétablie après sa chute dans sa pureté antérieure et ils rédigent encore aujourd'hui encore les oeuvres excellentes en cette langue, de sorte qu'elle peut encore convenablement occuper aujourd'hui chez eux la place d'une langue universelle

On ne peut certes déterminer exactement à quelle date la langue latine a cessé d'être une langue maternelle car cela ne s'est pas produit de la même façon en tous les lieux et dans tous les pays. Même si elle fut tôt souillée à Rome et en Italie par les peuples barbares, elle resta plus longtemps en vogue dans d'autres pays, en effet elle était non seulement la langue maternelle en Afrique, selon l'assertion d'Augustin, mais aussi, selon ce qu'en dit un savant de Cologne, elle était au milieu du neuvième siècle restée d'un usage officiel et universel en France, et Jacob Basnage tient qu'elle n'avait vraiment cessé dans ce royaume qu'au dixième siècle ce que reconnaissent aussi les auteurs de l'histoire de l'érudition en France, et Fabricius voit dans ce phénomène la cessation complète et en tous lieux d'une langue maternelle.

Cependant bien après cette chute il y avait encore de nombreux savants en cette langue. Elle devint la langue de l'Eglise. Tout comme elle servit aux savants, qui l'avaient rétablie dans sa pureté après sa chute, si bien qu'elle est encore pour eux une langue universelle.

Au IXe siècle elle était encore en France d'un usage général.

§37

*Un tel déclin définitif peut aussi être déduit pour le français. Mais selon toute apparence le temps en est encore très éloigné. Si bien que l'on peut affirmer qu'elle restera encore très longtemps la langue universelle en Europe et qu'elle deviendra plus universelle encore. Car elle n'est pas encore de beaucoup entièrement universelle, mais elle progresse en ce sens en ceci que depuis la dernière guerre elle s'est encore beaucoup étendue.*

Partant des principes précédents et des expériences on peut sans doute déduire un tel déclin définitif, tel qu'il s'est produit pour le grec et le latin. Mais, que ce soit par une possible nouvelle migration des peuples dans bien des siècles ou par une grande révolution politique et religieuse (§30), ou par une catastrophe imprévue ou par un nouveau déclin des sciences et un nouvel effondrement dans la barbarie, ce déclin, outre qu'il n'a pas d'apparence dans les temps récents ou qu'ils n'y a nul lieu de présumer que cette langue doive bientôt par des causes naturelles voir péricliter sa littérature florissant constamment, avant qu'elle n'atteigne le plus haut palier de la gloire, de la pureté, de la clarté de la finesse et des autres qualités dont elle est capable, un temps long passera encore (§26) et de même on ne saurait présumer que les peuples européens devraient substituer sans cause une autre langue, plus difficile, moins raffinée, à une langue à la sonorité si aimable, ce pourquoi il faudrait au demeurant un temps très long avant que l'on soit à même de le faire et d'y parvenir insensiblement, car, quand même pareille substitution n'est pas en soi impossible au cours du temps, reste que les marchands et tous ceux pour lesquels dans toutes les nations le français est indispensable ne pourraient l'abandonner (§29) ; on peut donc raisonnablement affirmer que le français restera non seulement très longtemps la langue universelle en Europe mais même qu'il devra devenir plus universel encore qu'il ne l'est actuellement, si l'on doit prendre le nom de langue universelle sans limitation et dans son droit le plus strict. Car pour répandu et connu qu'il soit avant toute autre dans la plupart des pays, il n'est pas encore tout à fait universel. En Pologne on parle certes plus le latin que le français, en Hongrie et dans les provinces dépendantes elle est peu connue. En Espagne et au Portugal elle ne progresse pas assez, et n'existe-t-il point des pays en Europe où on l'ignore peu ou prou ? Même en quelques provinces de l'Allemagne, par exemple en Carinthie, et en Craina, dans le Stiermark, le Tyrol, et même pour une part en Autriche et dans d'autres régions, elle est

encore peu en vogue. Mais l'expérience nous convainc qu'elle gagne encore réellement en universalité, car n'est-elle pas beaucoup plus universelle en Europe en ce siècle qu'auparavant et ne s'est-elle pas encore étendue depuis la dernière guerre ?

### §.38

Pour impossible qu'il soit de déterminer exactement la durée d'une langue, si ce que l'on a dit auparavant est vrai, il apparaît que la langue française n'a pas à redouter d'ici longtemps la perte de sa réputation ; bien plus comme les moyens qui la promeuvent et l'étendent, étudiés au §31, perdurent pour la plupart et continueront de durer, et si enfin on peut la juger à l'aune de la langue latine, je placerai la continuation de sa gloire jusque dans au moins mille ans. Car l'âge d'or de la langue latine, de la naissance de Cicéron jusqu'à la mort d'Auguste a duré 120 ans et l'âge d'argent environ 450. Et même après son âge d'argent elle était florissante et d'un usage général et c'était, comme encore aujourd'hui, la langue des savants et de l'église romaine.

Supposé que la langue française n'a pas encore connu le début de son âge d'or et qu'elle n'aurait pas encore atteint aujourd'hui le degré suprême de la culture la plus grande dont elle soit capable, elle aurait encore devant elle l'âge d'or et l'âge d'argent car, pas plus que la latine, elle ne pourrait se détériorer totalement d'un seul coup et ne pourrait devenir une autre sans les révolutions supposées dans les §30 sq. ; ces deux périodes feraient 570 ans si elles avaient la même durée que pour le latin, et même elles dureraient encore davantage s'il n'y a pas de révolutions soudaines et importantes.

Et qui sait si après un possible déclin et après une renaissance des sciences on ne la fréquentera pas de nouveau en raison de ses oeuvres littéraires innombrables et excellentes ; et on la conservera comme une langue savante à côté du latin et du grec et nos descendants pourront l'apprendre à côté de celles-ci (§32), tout comme nous apprenons aujourd'hui le grec et le latin ? Honneur qui sans doute pour la littérature pourrait lui être accordé à cause de sa littérature plutôt qu'à l'italien,

*Il n'est certes pas possible de déterminer la durée d'une langue. Mais à partir de ce que l'on a dit il apparaît que la langue française ne perdra pas d'ici longtemps sa réputation, mais au contraire elle l'augmentera. Si l'on voulait en juger d'après la latine, on pourrait accorder à la durée probable de sa réputation encore mille ans.*

*Mais aussi peut-être après un éventuel déclin on la conserverait toujours à cause de la*

## CORPUS, revue de philosophie

brillante  
littérature  
française  
on la  
cultiverait  
de  
nouveau  
et  
l'appren-  
drait  
comme  
une  
langue  
savante.  
Et peut-  
être aussi  
continue-  
rait-t-on  
d'en faire  
usage  
comme  
langue de  
société à  
cause de  
son  
dévelop-  
pement  
supérieur  
et dans sa  
constitu-  
tion  
actuelle,  
et de la  
sorte elle  
pourrait  
conserver  
sa  
préroga-  
tive  
jusqu'à la  
fin du  
monde.

l'allemand et l'anglais ; mais aussi la langue française pourrait sans doute, après que les autres langues se seront également détériorées, se cultiver de nouveau et en raison de ses avantages sur les autres, par les qualités décrites (§16-17), être la langue de la correspondance et de la conversation, tout de même qu'on s'en sert aujourd'hui, et de la sorte elle pourrait plus que toute autre conserver cette prérogative jusqu'à la fin des âges, quels qu'en soient l'année, le mois, le jour, l'heure et la minute que certains illuminés ont pu compter pour l'apocalypse universelle.

*ut etiam aliquid dixisse videamur*

## **L'allemand successeur du français**

***I-M 804***

### ***An Gallice loquendum, an Germanice ? "Essai sur la langue française***

La tâche était :

#### **1) Qu'est ce qui fait de la langue française une langue universelle en Europe ?**

Réponse :

a) Par des raisons historiques elle est :

1) devenue universelle parce que Louis le Débonnaire régna sur de vastes royaumes et a fait une distribution de ses terres entre ses trois fils et par là la langue maternelle où ils avaient grandi chez lui et à sa cour fut donnée à chacune des terres qu'il leur avait dévolue et donnée pour y régner.

Ces princes ne parlaient donc rien si volontiers que le français. Par déférence pour les maîtres de ces terres et de la cour chacun s'empressa, comme c'était bien naturel, d'apprendre et de parler la langue de la cour et par là elle se recommandait aux personnes qui voulaient plaire et être bien en cour. C'est pourquoi elle ne cessa de s'étendre dans le pays. Elle gagna toujours plus d'adeptes et fut plus reçue et devint une sorte d'universalité dans la province. Les régents de cette maison demeurèrent et leur langue se transplanta peu à peu insensiblement parmi les habitants comme une langue maternelle, d'autant plus que les suppliques et les actes ne pouvaient être agréés et remis en aucune autre langue que dans celle de la cour.

2) Rien ne convenait mieux et n'était meilleur que l'introduction d'une langue qui n'était pas faussée par la barbarie qui avait déjà gâché en grande part les moeurs et les langues.

## **CORPUS, revue de philosophie**

3) L'historien sait qu'en France il y eut des migrations des peuples au sixième siècle qui par leurs traversées ou leur établissement de quelque durée, se sont tournées vers d'autres royaumes et d'autres peuples et ont affirmé leur pouvoir et leur autorité ; il fut ensuite aisé de négocier avec des cours étrangères, d'établir des liens et des amitiés et de les consolider et d'imposer d'autant sa considération. En acceptant l'amitié d'une puissance en vue on cherchait très naturellement et le plus possible à apprendre la langue et à la parler, et cela demeura, mais aussi on imitait les moeurs et les comportements et on les adoptait. Comment être plus complaisant envers autrui qu'en l'imitant en toute chose, et même dans une certaine mesure en faisant sienne quantité de ses folies préférées ?

4) Et comme par la suite la France ne cessa de devenir de plus en plus puissante et respectée et qu'elle avait acquis de plus en plus d'influence et de poids sur le système des peuples, par une suite naturelle les moeurs et la langue se sont de plus en plus répandues et établies, et même la langue devait bien être pour ainsi dire établie et universelle comme une langue de négociation.

5) La classe la plus basse n'a sans doute pas pris soin de la langue française, et cette dernière ne s'en recommandait que plus à la condition supérieure au point qu'on pouvait parler devant les gens de basse condition sans être compris, écouté ou répété.

6) Comme alors la langue française était en vigueur dans la classe supérieure, presque personne ne pouvait avancer dans la carrière ni obtenir de poste si, outre les qualités requises par ailleurs, il ne pouvait parler français. De nouveau une raison qui fait que la langue se recommandait et devenait universelle.

b) Des raisons essentielles ont recommandé la langue française et l'ont aidé à devenir universelle par ce qui suit :

1) Elle est diserte et aisée à apprendre, pauvre en mots radicaux et donc elle se trouve dans l'obligation de faire de nombreuses périphrases pour s'enrichir en expressions et en pensées ; ce qui est disert distrait et plaît.

2) Elle aisée à apprendre car elle a des voyelles en excédent, qu'on ne prononce pas mais que l'on doit écrire, et ceci pour parler vraiment rapidement et presque seulement avec des demi-mots et ainsi parler français avec une joliesse et une mignonnerie véritables.

3) La langue française est souple, affable, elle peut s'exprimer avec beaucoup de douceur, ainsi elle complaisante et très aimée.

### **II) Par quoi la langue française mérite-t-elle cette prérogative ?**

Réponse :

Les raisons essentielles présentés la lui donnèrent ; mais comme les raisons historiques avec les temps et les circonstances changent, elles ne sont pour une part plus présentes ou pour part elles n'ont plus le même poids, il faudra bien que la prérogative de cette universalité disparaisse.

### **III) Est-il à présumer qu'elle conservera la prérogative de cette universalité ?**

On ne peut répondre autrement que par non, parce que les raisons historiques disparaissent, qui sont essentielles mais faibles pour la protéger et la maintenir dans son universalité

Quelle langue pourrait bien alors prendre cette universalité ? D'une manière assez vraisemblable ce ne pourrait nulle autre que l'allemand, par

1) Les raisons historiques suivantes :

On commence déjà, en France et en Angleterre à apprécier la langue allemande, à l'aimer, à l'apprendre et à la parler volontiers, si bien qu'il est à supposer que l'on y lira bientôt des écrits et des traités allemands, d'autant plus que déjà il existe, et on les lit, des traductions françaises et anglaises d'originaux allemands.

## **CORPUS, revue de philosophie**

b) A cela s'ajoute encore que l'on parle allemand dans les cours, et donc la langue allemande entre très aisément en possession de l'universalité, la langue de cour deviendra bien tôt la langue du tribunal et presque une langue maternelle.

2) Elle se recommanderait par les raisons essentielles suivantes :

a) Sa prosodie est bien perçue par l'oreille et sa prononciation pure attire sans peine l'attention de l'auditeur.

b) Comme elle est extrêmement riche en mots radicaux et donc, puisqu'elle n'a pas besoin de longues périphrases, elle est à même de s'exprimer simplement et avec force.

c) Elle a aussi pour qualité de prononcer toutes les syllabes en entier et purement, et par là d'être mâle, forte et persuasive.

d) Jusqu'ici elle n'a guère été considérée car on l'a délaissée, et on l'a laissée en friche et on ne la pas soignée. Mais maintenant que l'on commence à l'étudier, à la purifier et à la nettoyer, à lui donner une syntaxe juste, des tournures et le rythme qui y participe et que l'on a commencé enfin à connaître vraiment bien ses avantages, on commence alors aussi à l'aimer et l'apprécier et à tenir qu'on ne peut s'exprimer en aucune autre langue de l'Europe plus proprement, plus richement, plus agréablement et opportunément qu'en allemand. Dans cet heureux début son avantage est déjà pour ainsi dire acquis, peu d'années suffiront à la montrer dans sa perfection et à la rendre universelle.

1783 LE 22 SEPTEMBRE

## **Le français comme mode**

***I-M 811***

***La langue change,  
tout change.***

***La Raison change aussi de méthode.***

***Écrits, habillemens, tout est mode.***

***Raci[ne].***

De toutes les langues qui furent jamais en usage parmi les hommes, aucune ne peut aisément se flatter d'un règne aussi répandu que la langue française à notre époque. Que vous voyagiez de Stockholm au Liban, de Constantinople à Londres : cet idiome à lui seul, partout entendu, se mettra pour vous à la place de tous les autres. Étrange phénomène et phénomène digne de l'attention du chercheur ! Mais avant tout il y a trois points : qu'est-ce qui a fait de la langue française la langue universelle en Europe ? Par quoi mérite-t-elle cet avantage ? Et peut-on conjecturer qu'elle le conservera ? Permettez que je réponde à ces trois questions, aussi bien que je le puis, suivant leur ordre.

Lorsque les Romains étaient les maîtres du monde, toutes les parties du monde alors connues parlaient l'idiome du Latium ; puis lorsque Charles Quint et ses successeurs eurent accumulé un tel pouvoir que certain craignaient une monarchie universelle sur l'Europe, on parlait espagnol presque partout, même en France et l'habit espagnol était en cour devant tout autre. Telle est l'influence qu'a toujours, en Europe du moins, le pouvoir dominant sur la langue et la mode des autres ! La France, qui jusqu'alors était secouée par des querelles et des guerres intestines, mais si féconde en grands ministres, s'élève au dessus de ses voisins, soutenue par Richelieu, alors que l'Espagne s'affaisse, et bientôt elle atteint le plus haut sommet du bien-être sous le Grand Louis. Quel changement ! Soudain la perruque à rallonges, pour ainsi dire vénérée, fond sous les mains des

## **CORPUS, revue de philosophie**

coiffeurs parisiens, la langue des Espagnols gît au sol, vaincue, cependant que toutes les nations louent celle des Français ; sa réputation fut immense, son influence infinie ; ses mots l'emportèrent. Et son action, qui suit le sillage du pouvoir, ou le précède immédiatement, comme une compagne fidèle, n'était-elle point sans bornes ? Quelques marchands ont souvent changé les us et coutumes de pays entiers et en ont introduits des étrangers ; à quel point ne faut-il pas que l'action des Français s'étendant en tous les lieux du monde ait favorisé la diffusion de leur langue ! Mais qu'est-ce que tout cela face aux guerres nombreuses que Louis le quatorzième a mené avec tant de bonheur dans toutes les contrées de l'Europe ? Vaincues par l'habileté de leur ennemi tout autant que par leurs armes, les nations prennent les manières françaises avec les traités de paix. Ainsi les héros laissaient-ils dans les villes conquises et dans les mœurs grossières de leurs habitants les trophées d'une double victoire.

Mais si l'adoption de la langue de l'étranger l'emporta grâce à l'art guerrier de la France, par sa réputation immense, par son action étendue et par les victoires de ses soldats, elle gagna plus encore à l'intérieur du royaume lui-même grâce à l'état florissant des arts et des sciences. Déjà, alors qu'après les temps obscurs des barbares sous lesquels l'Europe croupit si longtemps, les muses commençaient à visiter de nouveau l'Occident, François Premier les invita en France, mais elles ne pouvaient résister à l'attrait qui les avait d'abord entraînées en Italie, cette chère Italie où elle vécurent si longtemps auparavant et qu'elles ne quittaient qu'à regret. Ici aussi Richelieu fut plus heureux et le Grand Louis, en ceci encore immortel, fut l'Auguste de la France et bientôt l'on vit renaître l'âge d'or de Rome. Boileau, Fénelon, les Corneille et les Racine marquèrent ce temps, et Paris devint l'école du goût, ainsi que des mœurs délicates qui en faisaient la félicité. Jusqu'alors les théâtres de l'Europe étaient dans l'état le plus misérable. Richelieu chargea d'Aubignac de tout tirer des Anciens pour les mises en scène. S'il eût vécu plus longtemps, dit Sulzer, la France eût vu les théâtres dans la gloire et la grandeur qu'ils connurent à Athènes et à Rome. Mais le ministre mourut et l'oeuvre resta inachevée. Néanmoins la scène parisienne atteignit un haut degré de perfection et toutes les autres nations s'y sont

## Revue de philosophie, CORPUS

instruites. Tout cet ensemble attira un nombre incroyable d'étrangers qui pour partie venaient en vue d'augmenter leur connaissances dans les divers domaines du savoir, et en partie pour acquérir de la finesse et des moeurs délicates. Il y a aussi une troisième sorte d'étrangers, savoir ceux que le fumet des sauces françaises attirent en masse depuis toutes les contrées de l'Europe. Ceux-là naturellement restaient le plus longtemps et il leur était facile durant ce temps d'oublier leur langue maternelle, que de toute manière ils ne maîtrisaient qu'à moitié. Enfin quand, obérés, ils retrouvaient leur patrie, doit-on les blâmer d'avoir voulu tirer parti de la chose seule qui leur restât, un peu de français, autant qu'ils le pouvaient ? Mais je démêle surtout deux classes d'hommes, deux classes d'après lesquelles - et souvent ce n'en est qu'une des deux- tous les autres se dirigent : la classe des savants, et la classe des prétendus grands. Les deux se trouvent maintenant, ainsi que nous le voyons, à Paris. Rompus aux douceurs de la langue française qui avait déjà atteint le plus haut degré de perfection, ces hommes retournent dans leur patrie. Au lieu des sons doux et harmoniques par lesquels Paris caressait leurs oreilles de ses chants, quelle ordure ne leur parvint pas, excepté pour les Italiens, d'une rustre langue de paysans ! Ils ne pouvaient ou ne voulaient pas la cultiver, c'est pourquoi il conçurent pour elle de la haine et du dégoût. Les meilleurs d'entre eux parlèrent français pour se distraire ; du délassement vint l'habitude et de l'habitude l'impossibilité de s'en défaire. Le désir de se distinguer des autres est le propre du vilain comme du roi. Et nos deux partis étaient mus par ce ressort ; tantôt ils ne parlaient que le français et se pensaient ainsi grands et supérieurs aux autres ! Mais un seul de ces deux partis avait souvent la force de cette prétention de prendre pour coutume des choses auparavant inouïes : que ne devait-il pas arriver maintenant que les deux partis s'accordaient et donnaient le même exemple ! Certes on trouvait ici et là un patriote qui criait à l'oppression. Mais qu'est ce qu'un contre mille ? Plus redoutable et plus nombreuse, en Allemagne surtout, s'imposait cette sorte de gens, serviles admirateurs de l'antiquité», fantasques qui donnèrent à leur nom familier une désinence en "us" afin de passer -parce qu'ils rougissaient de leur patrie et qu'ils ne pouvaient être des Romains- au moins pour une

## CORPUS, revue de philosophie

manière de bâtard. Presque persuadés que l'intelligence humaine avait disparu avec Ciceron, ils tenaient tout ce qui le suivit pour une folie. Cependant la gentille fille de Galien, protégée par les deux partis, se montrait dorénavant sous la protection de la mode, et cette reine despotique chez tous les peuples, avec en main son sceptre d'airain habillé de gaze et de voiles, menaçait tous ceux qui raillaient sa protégée de les soumettre à la moquerie et au mépris, ce bourreau redouté. Et c'est ainsi que l'idiome du pays fut enchaîné et qu'un peuple après l'autre louait celui des Français.

Telles étaient les causes qui firent adopter la langue française, mais de l'extérieur ou de l'intérieur la France en était la source ; il y en a encore une autre, générale, qui n'est pas moins importante ici. On ne saurait nier que les mœurs d'un siècle ont de l'influence sur la langue dominante, et l'on peut presque dire que celles-ci caractérisent celle-là. Les âges héroïques et picaresques ne conviennent-ils pas le mieux du monde à la langue fière et vindicative des Espagnols ? Et je n'en saurais aucune qui ne convienne mieux à notre siècle délicat et mol que la française. De surcroît toutes les autres langues, l'italienne et pour une part l'espagnole exceptées, étaient encore grossières et imprécises, alors que la française étincelait de toutes ses beautés et montrait partout des règles fixées. Ni les régnicoles ni les étrangers n'ont autant écrit que sur cette langue ! Et il était certes plus élégant et plus facile d'apprendre cette langue que d'en cultiver une rustre et imprécise et de lui donner des règles adéquates ! Et, il ne faut pas l'oublier, il y avait et il y a encore en français les meilleurs traductions des Anciens, et l'on trouva tôt en elle des oeuvres excellentes dans tous les domaines de l'art et de l'érudition. Et c'est cela seul qui fit autrefois que la langue grecque florissait à Rome, et dans presque toute l'Italie et au-delà même dans bien d'autres pays<sup>7</sup>, et c'est la simple raison pour quoi elle est encore étudiée, avec la latine, par tous les érudits de l'Europe entière. Mais aussi le caractère même des Français servit la diffusion de la langue française. Nul peuple de la terre ne voit sa patrie avec plus d'indifférence. Un léger déplaisir, une petite promesse de bonheur les attirent et le entraînent en

---

<sup>7</sup> *Graeca leguntur in omnibus feri gentibus.* Ciceron.

cohorte vers les pays étrangers. On ne ferait pas de guerre sans eux : *nullum bellum sine milite Gallo*. Une carrière nouvelle s'ouvre à eux. Par milliers ils partent pour apprendre leur langue aux étrangers qui en ont besoin ; dans toutes les conditions on trouve une pléthore de ces serviables messieurs.

Cet excès, alors qu'inversement les autres langues manquent de précepteurs, a peut-être contribué pour un bon tiers à la diffusion du français. Une circonstance encore la favorisa. Dans nombreuses cours d'Europe les princesses venaient d'une maison française, et François Premier, lorrain, siégeait au trône impérial allemand. Toutes ses cours parlaient français, bientôt imitées par les autres. Et les cours, qui sont toute galanterie et finesse ne devaient-elles pas sentir et goûter avant tout autre les charmes de la langue française ? ou quoi ? Eussent-elles dû s'abaisser à cultiver la langue de leur pays ? Je crois que vous voulez faire des courtisans de sombres pédants. Et, comme bien l'on pense, l'exemple de la cour eut-il suffi à inspirer à tous les gens de goût un noble mépris pour leur langue maternelle ? on sait bien que les modes de la cour sont mieux suivies que ses ordres. Ou voudriez que la dame qui va, frisée et vêtue à la façon de la reine, parle la langue des paysans ? non ! La plèbe parle sa langue maternelle ; elle est éternellement liée au préjugé. Mais nous, infiniment supérieurs à lui, nous élisons la cour pour modèle, plus sages que nos parents, nous ne troublerons pas nos enfants par les mots de la rue ; c'est dans les bras d'une Française qu'ils apprendront à s'exprimer avec grâce et comme des hommes, et si possible ils oublieront leur patrie. De là vient qu'avec d'aussi belles opinions on ne rencontre pour ainsi plus de maître sérieux. Aux Français seuls le don fut dévolu par le ciel d'élever les enfants. Les gouvernantes et les maîtres disparaîtront ; c'est tout ce qu'ils méritent. Puis nombre de Français et Françaises cultivés vinrent encore et ouvrirent des établissements public d'éducation, qui étaient français, donc excellents. Et que devaient devenir ces enfants ? Qui connaît le caractère des Français ne le demandera pas. Avec leur zèle pour tout ce qui est français, leur mépris envers l'étranger, ne fallait-il pas qu'ils fissent de leurs pupilles les esclaves de leur propre langue et de leurs moeurs, et former des gens qui rougissent de leur patrie. Chez ceux qui n'eurent pas de maître des précepteurs décidés les remplacèrent

## **CORPUS, revue de philosophie**

et tout, jusqu'au petit marchand, contribuait à cette grand fin. Oui, même le boutiquier agissait ; car le pays est si abîmé qu'il ne saurait plus donner de bons maîtres ; comment pourrait-il être à même de créer une coiffe intelligente ou une veste ? Ce serait au moins le produit du hasard ou d'un siècle entier. A Paris cela se produit toutes les heures. Ses enfants, la modiste et le passementier connurent donc une nouvelle activité, nouvelle et la plus considérable de la terre. Et combien donc la langue ne devait-elle pas être mise en branle et partout répandue ? On s'accoutumait à elle, et les artifices français devinrent notre nature, au point que longtemps après nos propres artistes locaux durent accompagner leurs quelques découvertes de noms français. Or ces dénominations se distinguent surtout par cette belle propriété que, communément, ils n'ont pas le moindre rapport avec ce qu'ils doivent désigner, et signifient tout autre chose.

Les modes de Paris devinrent bientôt la distraction de la plupart des sociétés et la partie la plus choisie de la noblesse de chaque pays, de chaque province, en faisait son occupation principale. Enfin, soit dit à l'honneur de notre siècle, on commença enfin à songer à une correspondance de mode française pour connaisseurs. Longtemps on avait délaissé ce rayon considérable de l'éducation, par une inattention inexplicable et même chez les Romains, et jusque chez les Grecs, peuple excellent qui aimait tant le beau et le bien, je ne trouve trace d'un tel exemple. Je m'étonne vraiment que malgré cela ils aient pu tant apporter. Pour ma part je tiens cette invention pour le plus grand ornement de nos temps vraiment éclairés et, si les Modernes dépassent les Anciens dans leurs découvertes, je la mets bien avant la pompe à vide, la poudre à tirer et autres importantes inventions.

Telles seraient les causes auxquelles la langue française doit sa supériorité. Mais permettez que j'en ajoute une, qui, si elle ne surpasse pas les autres en importance, les égale bien certainement. Je veux parler de l'émigration des exilés français. Nous savons que lorsque Louis le quatorzième abolit l'Edit de Nantes que Henri IV avait donné aux protestants, et qu'il rompit la paix religieuse, quelques cent milles Français quittèrent leur pays et se rendirent dans des pays étrangers. Ils s'y établirent

pour partie en sociétés et paroisses entières, ils construisirent même des villes nouvelles, comme Genève, et les manufactures de leur pays étant florissantes ils instruisirent leurs hôtes et construisirent eux-mêmes de nombreuses fabriques et ils produisirent un puissant réseau d'activité. Ne vivant point isolés et dispersés, mais plutôt ensemble, ils conservèrent les moeurs et la langue ; et ils avaient si peu d'expérience dans la langue du pays et ils étaient si français qu'ils ne pouvaient abandonner leur langue en fréquentant les autres. Comme les habitants s'entendaient bien avec eux, leur langue devient bientôt universelle dans le pays. Et naquirent au milieu de royaumes étrangers des villages et des villes qui ne parlaient que français. Buchholz près de Berlin et Genève en Suisse en sont des exemples. Si l'on veut se convaincre davantage de l'influence extraordinaire que cet exil de milliers de familles a eu sur la diffusion de la langue française, on remarquera que cette langue a été beaucoup plus parlée dans les pays protestants, comme pour une part l'Allemagne, l'Angleterre, la Prusse et la Suisse que dans les catholiques, comme l'Espagne, le Portugal, où les réfugiés français n'ont pas été admis. Ainsi, songeant à ce que j'ai dit de l'état de la France, de sa langue, du caractère et des exils de ses habitants, ainsi que de l'état des autres royaumes, de leur langue et de leurs habitants ainsi que de leurs relations réciproques et de leurs liens, il me semble avoir suffisamment donné les raisons qui ont fait de la langue française une langue universelle en Europe.

Le deuxième point que je voulais traiter se trouve dans la question suivante : par quoi la langue française mérite-t-elle d'être une langue universelle en Europe ? Il n'était pas nécessaire de demander en premier lieu si elle le mérite, car ses avantages sont visibles. Je remarque aussitôt que la langue française a pour avantage, comme je le rappelais tout à l'heure, cette finesse et cette mollesse qui caractérisent notre siècle. Pour ce qui regarde ces avantages il est vrai que la langue italienne la surpasse dans son aptitude à chanter, néanmoins nous avons vu dans les temps récents que la langue française convient au chant ; et Rousseau et Racine prouvent qu'elle convient à la poésie. L'égale répartition

## CORPUS, revue de philosophie

des voyelles et des consonnes, ces dernières ne se succédant pas à plus de deux ou trois, la rareté du ton rude, bientôt repris par un ton doux, la longueur proportionnée des mots eux-mêmes rendent cette langue extrêmement agréable et fluide. Et le changement harmonieux des voyelles simples et de leurs diverses composées lui confère une sonorité vraiment belle. Pour s'en convaincre, ne lisez que l'Ode de Rousseau "Les cieux instruisent la terre"<sup>8</sup>. Et puis la langue française est très apte à exprimer les sentiments tendres, la colère et la plupart des passions de l'homme. Il serait inutile d'en donner des exemples que l'on rencontre si souvent dans Corneille et Racine. Comme la langue française n'est pas une langue mère, elle a de surcroît l'avantage de pouvoir fabriquer des façons de parler toutes nouvelles, ce que ne peut celui qui manque de mots dans sa langue maternelle. Un juriste célèbre m'a avoué que lorsque, souvent, les dénominations lui font défaut, il les trouve en latin et leur donne une désinence française. Et pour difficile qu'il soit en effet de bien parler français<sup>9</sup>, il est bien facile d'apprendre sur le tas ce dont on a besoin. Que l'on compte de surcroît les bonnes traductions des Anciens et les oeuvres qui attestent cela.

Mais qu'ai-je besoin de faire le compte de ces avantages particuliers. ne suffit-il pas que je montre en général qu'elle mérite plus que toute autre langue d'être la langue universelle de l'Europe ? Celles qui pourraient le contester sont : l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand. Mais elle mérite son avantage sur les autres d'abord en ceci : elle les égale en biens, c'est bien visible, et deuxièmement elle est exempte de leurs défauts, je vais le montrer. Ceux qui ont examiné l'anglais impartialement, accorderont qu'il ne rivalise pas avec le français pour la douceur, il y a toujours en lui quelque chose de rude, ou plutôt quelque chose de chuintant est demeuré que les Anglais, malgré le zèle qu'ils ont appliqué à leur langue n'ont pu faire disparaître et qui peut-être est la suite inévitable de tant de langues qui composent la langue anglaise. Comme la langue française est éloignée de ces

---

<sup>8</sup> 2 V. 1 livre.

<sup>9</sup> "Rien n'est si aisé, dit Choffin, que de parler français, rien n'est peut-être moins aisé que de parler bien français"

défauts ! Au contraire l'espagnol est plein de superbe et de merveilleux, ce qui est sans doute excellent en bien des circonstances, mais en certaines seulement. Les syllabes lourdes et pleines exigent de grands déplacements de bouche ; la plupart des Espagnols, habitués à cela, parlent le français de la sorte, alors que le français n'a pas besoin de mouvements violents de la bouche et même cela le déforme. Pour ce qui regarde les langues italiennes et allemandes, la première est une des plus belles que la terre aie vues, mais elle le cède au français en ceci que le second est plus précis et plus répandu que la première. L'Italie n'a que peu d'exemples de grands maîtres de langue, alors que la France en est pleine, et il n'est aucune langue au monde sur laquelle on ait tant écrit, tant dans le pays qu'à l'étranger ; de là s'ensuit nécessairement que tant de nations l'étudièrent. Pour ce qui touche l'italien, il y a certes l'Académie della Crusca qui contribua à l'adoption de la langue et le proverbe dit : *lingua Toscana in bocca Romana*, mais on ne suit ces préceptes qu'à Florence et les autres régions les ignorent et beaucoup reste ici et là obscur ou du moins douteux ; au lieu de quoi dans la langue française aucun mot ni aucune syllabe ne sont sans définition et ils obéissent toujours à une règle. Si un doute se lève, la capitale de tout le royaume, et plus encore la cour et l'académie, véritable mère de la langue, sont les juges suprêmes et sans appel ; ce sont les guides infallibles et si on les suit il est impossible de faire un faux-pas.

Je plaçais tout à l'heure l'allemand dans la même classe que l'italien ; et je le faisais par crainte d'être jugé prématurément. Car je ne suis pas encore parvenu au point d'étudier cette langue à fond et je n'ai pas encore eu l'occasion de connaître plusieurs province de l'Allemagne, (et comment eussé-je comparé des gens qui étudient une langue des années durant et ceux qui l'ont sucée avec le lait de leur mère ?), et je ne voulais pas m'émanciper à décider si l'allemand égale ou non le français en beauté. C'est pourquoi je le range dans la même classe que l'italien, car je sais bien qu'il est encore beaucoup plus que ce dernier loin derrière le français par sa précision et sa diffusion. Ce que je dis là est connu. Combien a-t-on écrit sur cette langue ? Quand parut son premier dictionnaire ? Et je n'ai jamais rencontré dans la province où je me trouve plus de deux

## CORPUS, revue de philosophie

individus qui comprissent correctement leur langue et qui pussent l'enseigner à autrui. Ainsi le français a tant d'avantages sur les autres langues modernes et donc il méritait d'être une langue universelle en Europe. Il existe des gens qui regimbent contre cette langue universelle. Mais si nous ne faisons qu'imiter les Romains qui en étudiant la langue grecque développèrent la leur avec tant de zèle, une langue universelle ne nous nuira pas, mais au contraire nous sera d'une grande utilité. Quoi de plus commode pour le voyageur ? Quoi de plus facile pour le commerce ? Comme le remarque un auteur : "par un seul idiome on s'épargne quantité de langues que l'on devrait toutes connaître et qui chargerait la mémoire de mots, en place de quoi, ce qui est bien préférable, on la remplit de choses". Certainement il eût été meilleur que l'on fit de la langue latine, autrefois déjà si répandue, la seule langue universelle de l'Europe, alors qu'elle est bannie aujourd'hui de tout commerce et disparaît chaque jour davantage, mais nous en sommes déjà là :

*Tout change, la raison même change de méthode.*

*Ecrits, habillements, systèmes, tout est mode.*

S'il était difficile d'exposer les causes qui ont fait de la langue française la langue universelle de l'Europe, il est plus difficile encore de déterminer si elle conservera cette prérogative ou non. Il y a des motifs qui font pencher dans un sens ou dans l'autre. Je tomberais presque dans la première opinion, surtout si je songe à quel point s'étend le règne de cette langue, et quand je songe comment toutes les nations s'en sont servi d'un commun accord pour la paix et ce que signifierait de la renverser de son trône. Néanmoins, pour clair que cela soit, je serai contraint, presque contre ma propre conviction, de croire le contraire quand je considère que toute chose qui dépend d'une autre doit périr quand tout périt. Nous avons vu les causes de la diffusion et de la conservation de la langue française ; elle commence peu à peu à périr. Quoique puissante encore, la France n'est plus, de beaucoup, ce qu'elle fut sous Louis le Grand. Son influence n'est de beaucoup plus aussi importante et la réputation des Français s'est amoindrie. Si son commerce a conquis trois continents, en Europe elle a plutôt perdu. Si elle a jusqu'ici mené des guerres, elle ne s'est maintenant que trop épuisée pour pouvoir envoyer

## Revue de philosophie, CORPUS

au champ de bataille un général après l'autre. De plus l'Angleterre humiliée guette l'occasion et tôt au tard elle se vengera de sa rivale.

Paris n'est plus le siège des Muses, et son goût n'est plus aussi pur, ni si brillant, il commence à se tourner vers des objets insignifiants. C'est pourquoi on ne visite plus tant la France, les nations étrangères la délaisseront et prendront leur modèle ailleurs. Les individus eux-mêmes sont versatiles : il ne répugne que trop à notre nature de demeurer toujours ou trop longtemps avec la même chose, et rien n'est plus versatile que la mode :

*Tout change, la raison même change de méthode.*

*Ecrits, habillements, tout est mode.*

De plus, comme nous le savons, la cause principale qui poussa les savants et les grands à parler français fut le désir inné de se distinguer des autres ; comment est-ce possible lorsque le moindre cocher parle français ? Beaucoup se sont plaints auprès de moi que de nos jours on n'attend rien de la plèbe. Je tiens cela non seulement pour inconvenant, mais même pour très désavantageux et nocif. Combien de personnes d'autre condition, des bourgeois et autres qui ont à peine de quoi vivre, font apprendre des années durant le français à leurs enfants, alors qu'ils voient bien que jamais ils ne quitteront leur province ou leur patrie, et qu'à la place de ces exercices inutiles ils devraient leur donner des aptitudes ou des métiers ! Et ces jeunes gens ne seront-ils pas dérobés à l'État ? Eux qui eussent pu grandir pour le protéger, ne deviendront-ils pas son fardeau et ne l'enterreront-ils pas ? Et si, ce que l'on ne suppose cependant pas, le gouvernement ne protège pas le mauvais usage, cela continue cependant plus encore et la part la mieux pensante des habitants trouvera autre chose, alors sans conteste la chose prendra un cours inverse à celui que nous avons vu que la langue française prenait.

Et il y a aujourd'hui plusieurs langues cultivées et des langues qui peuvent montrer des chefs d'oeuvres de l'art, et les oeuvres des Français sont pour leur plus grande part traduites. Et dans les plupart on n'est plus autant entiché du français. Bien des précepteurs de cette langue n'ont jamais vu la France et l'on commence à reconnaître aux pauvres nationaux quelque

## CORPUS, revue de philosophie

intelligence humaine ; les maître étrangers et les gouvernantes ne sont plus si fréquents, et les établissement d'éducation publics des ces messieurs et de ces dames n'ont plus la même réputation qu'autrefois.

Enfin autrefois dans presque toutes les cours de l'Europe on épousait des princesses extraites des maisons de France, et le trône étranger était dominé par des princes de sang français : cela cesse. Si maintenant les cours cessaient de parler français, la noblesse et la bourgeoise les suivraient bientôt. Même les réfugiés français qui, au commencement ne connaissant pas de langues étrangères, devaient répandre la leur qui était comprise des habitants, ont appris la langue de leurs hôtes en les fréquentant chaque jour et en l'entendant des années durant. Et toi aussi, Français ! tu pourrais connaître le sort des Romains et des Espagnols !.

Mais console toi, tu ne disparaîtras pas tout à fait !, l'Europe montrera longtemps les ruines de ta gloire et celle qui devras te supplanter, ta rivale, rivalisera difficilement avec ta puissance et connaîtra un jour certainement le même sort :

*Tout change, la raison même change de méthode.  
Écrits, habillements, systèmes, tout est mode.*

Et si une autre langue supplante la française, ce n'est nulle autre que :

l'allemande. Les causes mêmes qui firent de la langue française l'universelle, sont ici rassemblées. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. L'Allemagne, non plus comme autrefois dévastée par les guerres intestines, mais guidée par le grand Frédéric et Joseph, établit son bonheur. Si elle reste unie, elle sera bientôt le maître. Que pourrait, demande le patriote :

*Que pourrait l'Allemagne si elle voulait  
Que pourrait-elle ! Main dans la main,  
Rendant honneur à qui le mérite,  
A qui sut vaincre par ruse  
O s'il voulait en sentir la force  
Et être le maître de l'Europe !*

C'est pourquoi la réputation des Allemands et leur influence dans les affaires extérieures grandiront toujours. Son commerce

ne fait que croître sensiblement chaque jour. Ses princes mettent toute leur puissance à l'accroître. Et sa victoire sur les Turcs d'une part, sur Danzig de l'autre, sera un gain immense. Il ne manqua pas de guerres extérieures en Allemagne, comme en France sous le grand Louis. Quand la langue française se répandait le plus, les arts et les sciences florissaient en France, et, même avec l'Italie, en France seulement. C'est maintenant la situation même de l'Allemagne. Le bel âge des Italiens et des Français n'a pas duré longtemps et les Anglais ont cessé de produire des chef d'oeuvres. L'âge d'or de l'Allemagne vient maintenant. Lorsque la Grèce, les deux Italies, La France et l'Angleterre coulaient ces jours heureux, elles vivaient dans une paix longue et ininterrompue. L'Allemagne, même si jusqu'ici elle fut sans cesse le théâtre des guerres, s'est heureusement avancée dans bien des domaines des sciences et à rejoint ses voisins en poésie ; elle en a le plus grand nombre, et la Saxe et quelques autres contrées ne sont pas les seules cependant que les autres régions tâtonnaient dans la pénombre des préjugés. Maintenant la lumière de la Raison commence de se porter dans toute l'Allemagne et comme par une bienveillante tranquillité invite les Muses chassées ailleurs, que ne pouvons-nous espérer ? Au contraire on se plaint partout, en France même, de ce que le bon goût diminue peu à peu à Paris. Le véritable beau ne peut demeurer caché plus longtemps et il n'est pas possible que des nations entières aient à tenir le rôle du fou.

Adelung ! Adelung qui fut si méritant pour sa patrie, a tracé la voie du plein développement de la langue. Comment parlait-on en France lorsque parut le premier dictionnaire ? Quand l'Allemagne vit-elle son premier dictionnaire ? Et cependant quelles beautés n'a pas cette langue, ne fût-ce que dans la bouche d'une Saxonne ? Celui qui détruisit le faux usage de la religion et purifia l'Allemagne de ses vieux préjugés, lui rendra sa langue aussi, je le vois déjà ! Et combien de jeunes gens ne connaissent-je pas qui apprennent dans Klopstock et Denis la valeur d'un Allemand. Enflammés d'une noble fierté, ils secoueront d'abord le joug de l'étranger. Liés en sociétés, ils placeront leur langue au-dessus de toutes les rivales.

Enfin il n'est presque pas de cour en Europe qui ne soit dominée par un prince allemand, ou du moins mariée avec une

## **CORPUS, revue de philosophie**

princesse allemande. Catherine, de la maison de Anhalt-Zerbst règne sur la Russie, et un Prince électeur sur l'Angleterre. Les rois du Danemark, de Suède, le prince de Toscane et bien d'autres princes régnant sont des princes allemands. En France, en Angleterre, au Danemark, le prince hériter de Russie et bien des princes héréditaires ont épousé des princesses de maisons allemandes. Si toutes ces cours, versatiles comme elles le sont, devaient cesser de cultiver la langue française, elles mettraient sans doute aucun la langue allemande à sa place. Et s'il est vrai qu'il y a peu d'années encore l'Allemagne était ravagée et ruinée par des guerres constantes, il est désormais vrai que pour l'avantage de tous ceux que nous venons de voir, ils pourront sinon trouver leur nid, du moins éclore ; la moitié de l'Europe déjà parle allemand. A coté de l'empire même, la Prusse parle allemand et les régions qui lui appartiennent, la Hollande et la Suisse et toute la Bohême, la Hongrie, pour une part la Pologne et le Danemark, où depuis déjà quelques temps résident nombre de nos beaux esprits. A Czernokov et en autres lieux de la Russie on établit des institutions où l'on appelle des professeurs allemands et où l'instruction se fait sur un pied allemand. A Paris même il n'est pas rare d'entendre des sociétés entières s'entretenir en allemand. Dès lors accomplis ton oeuvre, Allemagne ! Et il existera, le pays qui a produit tant de grands hommes, le pays qui brille de tant de grandes découvertes, qui inventa l'imprimerie, sans laquelle nous ne serions rien, la poudre à canon, qui a transformé l'art de la guerre et qui a conquis tout un nouveau monde, le grand pays qui fit tout cela sans Medici ni Auguste ! la grande Allemagne ne se laissera pas ôter la prérogative que sa langue soit la première en Europe. Ainsi se réalise la prophétie du sage couronné :” Nos voisins apprendront l'allemand ; les cours le parleront avec délice, et il pourra arriver que notre langue polie et perfectionnée s'étende en faveur de nos bons écrivains d'un bout de l'Europe à l'autre”

**J.D. Eberhard**

***I-M 812***

***Si volet usus***

La prérogative d'être la langue universelle des classes supérieures de toute l'Europe cultivée dont jouit le français depuis un temps certain excite naturellement l'envie des étrangers et la fierté de ceux qui l'ont pour langue maternelle. Les uns et les autres ont un même intérêt à rechercher les causes de cette prérogative et chacun attend sans doute que cette recherche tourne à son avantage. Mais le philosophe impartial qui ne recherche les causes des événements que pour la seule satisfaction de son désir de savoir envisage sans crainte l'issue de ces recherches ; il atteint son but quel qu'en soit le résultat.

L'Académie porte les traits d'une digne société de vrais philosophes en demandant *quelles sont les causes de la diffusion universelle de la langue française* pour la soumettre à l'examen et en demandant aux savants de répondre à un problème qui semble bien à peine en être un pour nombre de ceux qui n'admirent cette langue estimable que par préjugé.

J'ai conscience d'élaborer la réponse à cette question posée avec cette libre impartialité avec laquelle le géomètre peut résoudre un problème par l'analyse. Si le traitement de mon objet ne montrait pas en soi cette impartialité, toutes mes garanties seraient vaines. J'en viens donc à la chose même.

Dans les cas où un peuple répand sa langue par conquête, la question est facile à répondre. C'est ainsi que la langue grecque a été introduite en Asie par Alexandre le grand, la latine par les Romains, et l'arabe par les califes. Lorsque cette introduction n'était pas générale et liée au déclin de la langue originale des peuples, lorsque les langues du pays n'étaient pas extirpées par un déplacement des habitants, par la religion ou les ordres du conquérant, alors le commerce avec le nouveau maître, son gouvernement et ses lois rendaient nécessaire l'adoption de sa langue dans la plus grande partie des habitants. Nul n'est besoin de prouver que telle ne fut pas la voie par laquelle la langue

## **CORPUS, revue de philosophie**

française eut accès aux royaumes de l'Europe. Mais il y a lieu de rechercher si la solution de notre question ne trouve pas sa raison, presque universellement admise comme suffisante, en ceci que la langue française s'est répandue depuis la révocation de l'Édit de Nantes avec la dispersion des réformés chassés en Europe hors des frontières de la France.

Ceux qui tiennent cet événement pour unique cause de cet étrange phénomène, qui restera à jamais dans les annales de la France une tache dans le gouvernement de Louis XIV, doivent supposer qu'avant cet événement la langue française n'avait pas encore franchi les frontières de son pays. La suite de notre enquête montrera à quel point cette supposition s'accorde peu avec l'histoire. Admettons le cependant ce phénomène, dont nous cherchons la cause, en sera-t-il suffisamment éclairé par là ?

On admettra difficilement le principe suivant lequel les colons étrangers en s'établissant dans un pays auprès de anciens habitants de celui-ci veulent faire partager leur langue à ses nouveaux voisins, surtout s'ils sont peu nombreux par rapport à eux. Même à considérer l'importance des colonies françaises par exemple dans les États de la Prusse, cela ne fait jamais que le cinq-centième de la population globale. Une colonie proportionnellement si minuscule, à moins que n'intervienne quelque autre circonstance, devra abandonner sa langue pour celle de sa nouvelle patrie, plutôt que de faire partager sa propre langue aux habitants du pays. Nul n'est besoin de nous convaincre par des raisons spécieuses que c'est là le succès certain de leur incorporation dans l'État étranger, l'expérience même le confirme. Dans le Churmark il existe quelques villages tout entiers occupés par des colons du pays de Vaud et dont les habitants ont dès la première génération abandonné leur langue pour celle du pays. Sans doute ont-ils mêlé divers mots de leur première langue dans l'allemand, mais c'est d'une manière telle qu'ils ont depuis longtemps oublié l'origine française de ces mots et qu'ils les dérivent de l'allemand aussi bien que leurs voisins allemands. Ainsi appellent-ils "Kutschen" leur fumier et ils ne voient là qu'une ressemblance avec le nom que porte les carrosses en allemand, sans penser à le dériver du français "couches". Il y a longtemps qu'il ont transformé le nom de leur village "Beauregard" en "Burengarten" (jardins du paysan) et

## Revue de philosophie, CORPUS

“Vevey” en “weh” (aie !) pour quoi il trouve une dérivation si aisée en allemand. Quoi de plus naturel que d’appeler un village jardin des paysans et de crier “aie !” à propos d’un village perdu dans des contrées sablonneuses ?

La langue française donc ne doit son adoption ni à la conquête ni à l’exil. Qu’est ce qui a pu en être l’occasion ?

Je ne sais pas si l’on peut trouver plus de trois causes à l’adoption d’une langue étrangère hors des frontières de son pays. I. Son excellence. II. La culture supérieure de cette langue et la culture supérieure du peuple dont c’est la langue maternelle et III. L’influence politique de ce peuple sur ceux qui l’ont adoptée. Ces trois causes prises ensembles ont favorisé l’universalité de la langue française dont elle jouit et les trois sont intervenues de concert si elle devait devenir la langue universelle de l’Europe.

I. Quand même la prérogative accordée à une langue n’est pas toujours la suite du préjugé et du parti-pris, il reste que l’estime où on la tient repose sur des concepts communs, inexacts et imprécis touchant les perfections internes d’une langue. Avant de pouvoir formuler un jugement fondé, il faut bien qu’on soit tombé d’accord sur les perfections qui conditionnent la valeur d’une langue. Voilà le premier pas qu’il faut nécessairement faire en notre examen, mais il ne nous mène pas au but. Nous estimons la valeur d’une chose selon l’usage qu’on en veut faire ; rien alors de plus naturel que de lui accorder la préférence. Les éléments de la perfection dont une langue est capable sont si divers et souvent si opposés les uns aux autres qu’il n’est pas paradoxal d’affirmer qu’il n’y a pas de langue parfaite. Ainsi quand nous préférons une langue à une autre, nous disons seulement que nous décelons plus d’avantages que dans d’autres ou plus exactement les avantages mêmes qui nous sont utiles.

Une langue peut bien être riche en esprit, elle peut bien être excellente par sa richesse, sa clarté et sa précision, mais elle aura difficilement ces perfections au même degré ou au même égard. Cependant je crois pouvoir persuader mon lecteur que la langue française a pu se recommander par ces avantages aux étrangers qui en usent en Europe.

Il ne faut point oublier que la langue française ne s’est pas hissée sur le trône grâce aux seuls philosophes et aux écrivains, mais aussi par des gens qui avaient besoin d’une langue

## **CORPUS, revue de philosophie**

commune pour les affaires et pour le commerce social. Et ils découvrirent en elle cette richesse qu'aucun étranger ne saura lui dénier lorsqu'il en connaît les trésors et que l'amour de la langue de son propre pays ne rend point injuste.

Si la réserve d'idées qui fait le trésor des pensées d'une nation est toujours en rapport avec la réserve de mots dans cette langue, on ne peut imaginer qu'une nation très cultivée puisse avoir une langue pauvre. Si ses besoins sont nombreux, elle doit pouvoir les nommer ; si les affaires et le commerce social ont fourni maintes occasions d'observations, et si ces observations ont conduit à différencier les idées et donc à remarquer des idées nouvelles, et si les sciences se sont élevées à un degré supérieur de perfection, alors son lexique doit s'être enrichi d'une grande quantité d'expressions par lesquelles elle pense et communique ses idées, et ce à quoi l'observation et la science l'ont aidé.

L'esprit spéculatif exige peut-être une réserve inépuisable de termes techniques dont il use dans ses abstraites spéculations s'il veut pouvoir dire que sa langue est riche. Il a donc son aune propre à quoi il mesure la richesse des langues. Mais est-ce l'aune à laquelle l'homme du monde la juge ?

Les exigences d'une langue différeront toujours autant que la fin qu'on leur assigne. Le mathématicien sera très mesuré dans ses exigences, il s'aidera d'une réserve si petite que l'étranger l'apprendra vite, et à l'aide de figures et de signes mathématiques on peut lire un livre de géométrie en une seule soirée. Sans doute le philosophe a-t-il des exigences plus larges, mais il sera satisfait si la langue est riche en expressions abstraites seulement, il y verra un mérite si sa syntaxe est pareille à l'assemblage de ses concepts et si ses règles permettent l'assemblage divers de mots nouveaux par quoi il peut désigner des concepts nouveaux. Mais cela ne fait pas la richesse d'une langue comme telle. En effet les ambitions de l'orateur et du poète seront d'une toute autre nature. Car il ne leur est pas possible de se contenter d'une certaine réserve de mots qui n'expriment que les plus abstraits des concepts humains, et moins encore d'une réserve n'exprimant qu'une espèce de ces concepts, car ils ont besoin de tournures qui ne coulent pas dans le seul cours tranquille, didactique et heuristique des pensées, bref comme ils ne veulent pas instruire seulement, mais animer, réjouir, distraire, plaire,

## Revue de philosophie, CORPUS

émouvoir, ils voudront des expressions picturales, imagées, représentatives, et donc la plus grande diversité d'expressions, ils voudront d'une langue qu'elle leur livre des mots où leurs idées sont exprimées dans toute leur force, dans toutes leurs couleurs, avec du mouvement et de la vie où l'on trouve tout leur sentiment, et qui enthousiasme leurs auditeurs par ce même sentiment et leur donne des mouvements harmoniques par une sorte de contamination.

Les exigences de celui qui a besoin de sa langue pour le commerce social et les affaires se tiennent entre celles du philosophe et du poète. L'enthousiasme emporté, le vol audacieux de l'imagination ne sont à leur juste place ni dans les affaires ni dans le commerce social. Le ton des affaires requiert dans les écrits comme dans les entretiens de la clarté, de la précision, une brièveté sans obscurité et une vivacité sans enthousiasme. Et comme les affaires ne se font plus aujourd'hui avec un peuple grossier que l'on attire aveuglément à ses mesures et à ses fins par des flux de mots qu'il prend sans les entendre, qui se précipite avec autant de feu qu'il comprend moins là où ce flot l'emporte, mais qu'au contraire les affaires sont faites entre hommes connaisseurs, avisés et habitués à l'examen, le ton de l'enthousiasme aura peu de succès ; il trahirait des vues que l'on voudrait cacher et susciter la méfiance là où l'on voulait la confiance, cela gâcherait tout. Le ton tranquille est donc celui des affaires, et même le très récent chef d'œuvre d'éloquence politique<sup>10</sup> ne suit que le développement le plus clair et le mieux achevé de la chose même et de ses raisons, permettant une péroraison pleine d'affection et rassie, ce par quoi les plus nobles des juges les plus éclairés se distinguent parmi toutes les classes de l'Europe.

Une cause similaire détermine le ton tranquille du commerce social par lequel l'homme du monde accompli communique ses pensées. Et ce ton lui non plus ne requiert pas du tout la syntaxe métaphysique, langue originaire du savant qui vient en aide à la profondeur du penseur, qui est propice à l'analyse la plus fine des concepts et qui fait apparaître les éléments premiers des

---

<sup>10</sup> *L' Exposé des Motifs, qui ont engagés sa Majesté le Roi de Prusse à s'opposer au Demembrement de la Bavière. 1778.*

## **CORPUS, revue de philosophie**

pensées dans l'organisation des mots. Il ne requiert pas cette construction poétique des mots, d'où s'écoule la splendide et harmonieuse expression de la poésie lyrique et épique pour remplir l'oreille et l'âme, pour élever l'auditeur à des pensées supérieures et l'exalter à des sentiments violents. La complaisance qui convient au ton général du sentiment et qui est requise pour participer très généralement à la conversation, mais sans blesser par une prétention érudite, où des démonstrations d'enthousiasme où une dysharmonie dans la sympathie, cette complaisance rend la langue la plus facile, la mieux compréhensible, la plus modeste et la moins prétentieuse et elle ne vise d'autres séductions que celles que l'esprit le plus naturel et le moins recherché présente de lui-même, ainsi qu'une imagination qui ne réjouit point par les images les plus vigoureuses mais par les plus plaisantes. Tels sont tous les avantages que le meilleur connaisseur apprécie dans la langue française et les manques mêmes qu'on reproche à sa rigueur sont ceux-là mêmes qui la rendent la plus propre à être la langue du commerce social. Comme elle n'est pas une langue d'origine, elle ne permet que rarement l'assemblage artificiel de mots techniques métaphysiques où les splendides prestiges de la poésie ; mais elle a en revanche une quantité très grande d'expressions pittoresques, qui donnent à la langue du commerce social de la couleur, de la souplesse et de la vie. Sa grammaire ne permet qu'un cours uniforme qui peut exprimer la suite des pensées calme et peu mouvementée ; c'est justement le cours que veut l'esprit de la société policée ; elle offre donc à l'aimable homme de société ce qui le rend complaisant et aimable, elle lui donne exactement ce qu'il veut.

Pour la richesse de la langue française, la grâce du commerce social, je peux en appeler aux auteurs classiques de la France. Quels que soient les avantages que l'on accorde aux estimables vestiges de la Grèce et de Rome, on peut sans en profaner leur gloire affirmer qu'ils ne renferment rien qui puisse se comparer en ce genre de composition aux morceaux les plus agréables de la littérature française. Une sociabilité plus répandue a nécessairement pour suite le développement d'une grande quantité de concepts, ainsi qu'un plus grand raffinement de l'esprit, de l'imagination et du sentiment. Mais la sociabilité

## Revue de philosophie, CORPUS

grecque et romaine était d'une toute autre sorte que la française. Cette dernière comporte aussi l'autre sexe qui était en Grèce et à Rome exclu du commerce des hommes par les moeurs en vigueur. Même si l'histoire ne nous le disait pas, on pourrait le voir dans leurs écrits et précisément surtout dans ceux qui sont faits de dialogue et qui sans doute imitent le ton social de leurs temps. Essayons d'oublier que Cicéron a tenu dans différents écrits philosophiques la forme du dialogue, si le défaut de composition ne nous prévient pas trop contre l'excellence du sujet. Les grands caractères qui s'expriment dans ses dialogues sont sans doute des géants face aux héros de nos dialogues, leur grandeur morale et politique inspirent notre respect, leurs recherches sont d'un haut intérêt et surpassent de beaucoup en exactitude et en profondeur les recherches de nos sociétés, mais l'on cherchera en vain chez eux la délicatesse de l'obligeance, le respect de l'amour de soi, la complaisance à instruire dans le respect, les fleurs de l'esprit et de l'imagination, la gaieté et la spiritualité de l'humeur, par quoi la dispute se tient toujours dans les bornes de l'amitié, et grâce à quoi la défaite sera pour les deux partis sans vexation et agréable, or ces vertus d'une nouvelle sociabilité ont bien leur valeur. Mais ce sont les fruits d'un commerce social invétéré et répandu dans une nation très cultivée.

Ne faut-il pas que cette sociabilité invétérée et très répandue ait agi aussi sur l'enrichissement de la langue ? Les multiples situations où nous voyons les individus dans la société, les efforts auxquels contraignent les occasions plus fréquentes d'action puisent des idées et des sentiments qui restent assoupies dans la solitude et la retraite, la connaissance de l'homme avec ces penchants les plus singuliers, et les plis et les tréfonds les plus secrets de son coeur que crée la fréquentation nombreuse, augmentent nécessairement son point de vue moral, ils accroissent les nuances des caractères et donnent occasion de le connaître. La société développe une plus grande quantité de qualités morales et c'est aussi le théâtre où l'observateur peut les voir dans leurs plus fines nuances. Une connaissance modérée de la langue française peut déjà nous convaincre qu'on ne saurait lui dénier à cet égard une certaine richesse. Nous le remarquons souvent avec dépit quand nous voulons transposer de tels

## **CORPUS, revue de philosophie**

concepts en allemand, et nous ne trouvons pas de fonds suffisant, beaucoup s'en faut, qui corresponde à tous ces concepts ou lorsqu'ils sont là ils ne sont pas d'un usage assez précis pour pouvoir exposer les concepts qu'ils veulent exprimer avec tous les concepts associés et imperceptibles qui leurs donnent un contour précis.

Ces observations qui permettraient un développement bien plus grand si les bornes de ce traité le permettaient, peuvent suffire à faire saisir au juge impartial la valeur d'une langue qui telle la langue française peut se recommander à quiconque veut s'en servir comme langue des affaires et du commerce social, par sa richesse, précisément conforme à ses fins, et que l'on élira avant toute autre comme langue de commerce social. Nous devons garder ce point de vue tout au long de notre examen, si nous voulons qu'il ne s'égaré pas en déclamations sujettes à contresens, imprécises ou partiales.

Une autre perfection de la langue est la clarté, qualité que bien souvent l'on sacrifie aux autres qualités, à la vivacité, à l'expression des passions, à l'harmonie. La clarté dépend de la précision de la signification en chaque mot et de leur suite dans la concaténation du discours. L'absence de clarté provient de l'imprécision de la liaison et de la relation des mots entre eux autant que de leur polysémie. La première est l'obscurité de l'ambiguïté, la seconde celle de l'équivoque. Les deux sont des imperfections, imperfections souvent difficiles à éviter. Mais chez qui sait user de la langue française elles sont plus rares que chez les autres. La langue elle-même peut s'attribuer cet avantage. Les mots doivent gagner en précision grâce à l'usage écrit et oral des personnes riches d'esprit, c'est la nature même des choses et l'expérience le confirme. Ce qui distingue l'homme de société éclairé et l'auteur classique donnera avec le temps occasion au grammairien philosophe de rapporter les plus fines différences d'expressions, qui semblent équivalentes au premier abord, à des concepts clairs, il rassemblera les synonymes de sa langue et tentera de rendre justement et clairement les plus fines nuances de leurs significations. On l'a tenté d'abord très heureusement et très complètement pour la langue française, qui connaît en la matière les travaux estimables d'un Gérard, d'un la Beauzée et de l'Encyclopédie le sait bien. Inutile de noter combien ces travaux

furent propices au développement de la langue et combien la langue allemande y gagnerait puisque l'on a entrepris avec bonheur des recherches similaires sur ses synonymes qui ont peu à peu ouvert une perspective prometteuse pour l'exactitude de la pensée et du discours.

A ce même titre une langue peut avoir le mérite de faire sienne la clarté, quand sa syntaxe est propice à cette perfection. Quelle sera cette syntaxe ? Il est plus difficile qu'il ne paraît de répondre à cette question. On croit y avoir répondu quand on a dit que la syntaxe est la mieux propice à la clarté quand elle est la plus naturelle. Mais quelle est la plus naturelle ? Qui a l'habitude de la liaison des mots dans les langues modernes de l'Europe tiendra souvent la liaison des mots des plus belles périodes d'un écrivain grec ou romain pour non naturelles, alors qu'elle devait certainement paraître très naturelle à ses compatriotes, car ils l'a pensaient belle. Il doit y avoir une équivoque dans le mot naturel, et c'est certainement un des mots les plus équivoques qui soient. Si un discours vise à communiquer ses pensées uniquement de la façon la plus facile et la plus claire, les mots devront se succéder de telle sorte que le successeur précise le précédent. En ce sens la suite des mots dans la phrase "Demosthène est plus éloquent que Cicéron", "Demosthenes ist beredter als Cicero", "Demosthenes eloquentior est Cicerone", est plus naturelle que si l'on ordonnait ainsi les mêmes mots : "Cicerone eloquentior est Demosthenes". Cette dernière disposition est autorisée dans la langue latine, mais ne l'est ni en français ni en allemand. Mais cette autre que permet le latin est-elle pourtant non naturelle ?

Si nous admettons que la clarté peut ne pas être la seule visée d'un discours, et que donc il peut y avoir d'autres raisons qui peuvent influencer la détermination de la suite des mots, et aussi que les mots peuvent être placés suivant une vue telle que par leur place on exprime le plus sensiblement possible une affection, ou que l'on retienne l'attention sur certain concept avec le plus de force et de durée possible, ou enfin que l'harmonie soit ce que l'on recherche le plus, il peut alors y avoir plusieurs ordres des mots naturels qui s'écartent du premier ordre naturel, qui ne se détermine que suivant le plus haut degré de clarté. Et dans chaque langue il doit y avoir bien des exceptions à l'ordre des

## **CORPUS, revue de philosophie**

mots qui ne serait naturel que pour le plus grand degré de clarté. Seules les matières les plus abstraites, ne contenant que quelques concepts très simples et aucune autre communication que celle de l'entendement pur, pourraient exiger et permettre cette exposition. Même la langue française, à laquelle on attribue presque exclusivement cet ordre naturel des mots, est en cela bien éloignée de n'être liée qu'à cela par ses propres règles. Mais elle s'en écarte moins que d'autres langues modernes et moins encore que les deux langues les plus savantes de l'antiquité. Toute son organisation, du moins telle qu'elle se trouve aujourd'hui chez ses meilleurs écrivains, vise davantage à requérir la clarté. Cela limite sans doute la multiplicité de ses ordres de mots, ce en quoi les langues anciennes l'emportaient sur les modernes et, par divers moyens d'aider d'une autre manière la clarté qui manquent dans toutes les langues modernes qui ne disposent pas de ces moyens. Mais elle perd beaucoup en harmonie, en pittoresque, en expressivité et en force, que les admirateurs partisans de l'antiquité trouvent dans les langues anciennes, cela est bien entendu. Seulement nous devons ici aussi considérer les vues que poursuivent ceux qui élisent une langue, et dès lors il ne paraît pas si étonnant que l'on tombe si généralement sur la langue française.

### **II Plus grande culture de la langue française**

Une deuxième cause de la diffusion universelle de la langue française est sans doute le degré supérieur de cette nation, dont c'est la langue maternelle. Cette cause est certes très exactement apparentée à la précédente, mais certains aspects méritent d'être considérés séparément. Si la langue d'une nation doit être connue d'une autre nation, il y faut quelque disposition qui attire sur elle l'attention. Parmi ces dispositions on compte ses desseins, ses connaissances, ses arts, ses moeurs, bref tout ce qui fait l'excellence d'une culture et de son raffinement. Sans doute le savant peut-il étendre son savoir à la connaissance des langues de peuples qui n'ont pas ces avantages et peut même occuper sa recherche sur les langues des peuples les plus grossiers, si, pour pouvoir philosopher sur la naissance et la nature des langues, il doit les avoir observées à toutes les stades

de la perfection ; une langue est intéressante pour lui, quand il peut juger à partir de là le génie et le caractère du peuple, lire ses documents les plus anciens, ou par son origine étudier les antiquités et les affinités avec d'autres peuples. Mais ces raisons ne sauraient avoir d'importance que pour le savant proprement dit ; et elles seront bien en peine de rendre général l'usage de pareilles langues dans toutes les classes supérieures. Pour ces dernières, hormis la perfection, la langue ne peut avoir d'autre valeur et d'autre intérêt que comme culture d'un peuple dont c'est la langue maternelle.

Cet avantage a déjà donné valeur aux langues savantes de l'antiquité, cela seul en a commandé l'expansion. Pour se familiariser avec les trésors de l'esprit de telles nations, qui brillaient tant au dessus des autres par leurs arts, leur esprit, leur législation et qui ont exercé et exerceront encore une si grande et indéniable influence pour nos lumières et notre culture, il fallait bien qu'il paraisse à de nombreux individus qui ont affaire aux lumières et au savoir que la peine que coûte l'apprentissage de ces langues, fût largement récompensée. Ces mêmes raisons ont donné à diverses langues modernes l'avantage d'être connues hors des frontières de leur pays et l'on a donné aussi cet avantage à la langue française.

Une nation qui a montré tant de chef d'oeuvres dans les oeuvres d'esprit, en laquelle les sciences et les arts se sont élevés à un si haut degré de perfection, doit nécessairement, dès que s'ouvre une certaine communication entre les nations, attirer l'attention de ses voisins et de tous ceux qui la connaissent. Partant il est naturel qu'on la tienne aujourd'hui pour une pièce aussi nécessaire à une culture fine et cultivée, avec les oeuvres d'un Corneille, d'un Racine, d'un La Bruyère, d'un Rousseau et d'un Voltaire, que l'est la connaissance des oeuvres d'Homère, de Platon, de Cicéron et de Tacite : on comprend que même un adepte très partial de l'antiquité ne pourrait blâmer que le simple homme du monde ne préfère la connaissance des premiers à celle de ces derniers.

Il y eut une époque où l'on ne tenait pas une éducation pour accomplie, chez les personnes de condition si elle n'était pas couronnée par un voyage dans la capitale française ; et donc la vue d'une cour brillante, le plaisir des distractions spirituelles

## **CORPUS, revue de philosophie**

d'un pays de rêve faisaient nécessairement connaître à l'étranger les auteurs classiques, et lui inspiraient du respect pour eux, et ils rapportaient dans leur pays cette connaissance et ce respect partial. Il entendait ces noms vénérés dans la bouche de tout le monde, on en louait partout les oeuvres, ils faisaient l'objet des conversations de la cour et de la ville, leur esprit décorait les fêtes du roi, anoblissait les plaisirs officiels, et les oeuvres de ses muses tragiques et comiques étaient sous ses yeux dans tous les théâtres de la cour et de la nation. Comment ne pas devenir de parti pris pour une langue, et comment ne pas communiquer cette partialité à tous ceux qui le voyaient et l'entendaient au retour dans sa patrie ?

Les choses devaient être ainsi, rien ne le démontre plus irréfutablement que le fait qu'elles ont en effet réellement eu lieu ainsi. La mésestime générale où tombe aujourd'hui la littérature française, mode très répandue surtout chez ceux qui n'ont pu faire reconnaître leurs propres oeuvres dans leur nation, n'y peut rien. Tout ce que l'on peut accorder aux plus sévères détracteurs du goût français, et ce que les critiques philosophiques du goût accorderont en France même est que son goût et sa culture n'ont pas atteint le plus haut degré de perfection. Les cosmopolites et les juges patriotes de la littérature française n'ont cessé d'attirer l'attention de leurs concitoyens sur les aspects les plus faibles de celle-ci. Mais de telles déclarations ne peuvent affaiblir une nation. De même que ce serait la vanité personnelle la plus impardonnable que de se prendre pour un modèle impeccable de perfection, ce serait une grande vanité nationale de donner le goût et la culture de sa patrie pour suprêmes et incapables de plus grande perfection.

L'idéal de la perfection humaine n'a de réalité que dans l'imagination de ses créateurs. Les éléments et les degrés de cette perfection sont diversement répartis parmi les hommes. De là proviennent les traits si saillants qui font le génie et le caractère ainsi que la physiognomie dans les nations entières comme dans les individus particuliers. Dès que les uns et les autres poursuivent le chemin de leur perfection, ils s'approchent de la perfection par ce côté, mais le plus souvent c'est au détriment d'autres avantages estimables. Plusieurs ont des causes bien naturelles qui provoquent un aveuglement fort agréable. Le

## Revue de philosophie, CORPUS

respect de grands noms qui ont donné un jour un certain goût et que l'on vénère par des chef d'oeuvre dont le triomphe est partout reconnu dans la nation, est tel qu'il serait dangereux de séparer sa voix de la voix générale et d'interrompre la clameur de la foule ; un certain *point d'honneur* que la nation même croit blessé dans un génie universellement reconnu, la force de l'habitude qui rend si aisément partisan d'une sorte d'excellence à laquelle on croit avoir été soi-même formé, tout cela, la nation la mieux cultivée peut si facilement le prendre pour son goût et pour sa sorte de culture qu'il n'est pas étonnant qu'on la voit poursuivre toujours la culture par laquelle elle avait commencé.

On dira peut-être que cette culture du goût est unilatérale et incomplète. Mais quoi ? Si précisément c'est celle qui a naturellement conduit au raffinement des conditions supérieures d'une grande monarchie, et par là celle des autres conditions d'autres monarchies qui ont souhaité se former à ce modèle, ne fallait-il qu'elle se recommandât nécessairement par là même ? - les talents plaisants, le léger esprit de la société, la plaisanterie spirituelle, le jeu distrayant des muses en un vaste royaume qui dans la paix n'obéit qu'à un seul, sous un gouvernement qui cherche à éviter les grands bouleversements comme le plus grand des maux, où les grandes passions ne trouvent plus la carrière qu'elle souhaitent, où nul danger extrême n'excite le citoyen à de grandes manifestations de violences, où nulle fête générale ni rassemblement populaire n'excitent l'exaltation des citoyens, où l'art de la guerre est essentiellement laissé aux armées, et où la plus grande partie des citoyens de condition supérieure se borne aux travaux de l'esprit et aux plaisirs dans les salons, - comment attendre autre chose d'une nation qui met les sentiments les plus tendres à la place des plus forts, et la finesse du goût à la place de la grandeur et de la force.

Et l'étonnement se dissipera encore si l'on examine l'état de la littérature allemande justement à l'époque où le soleil de la littérature française se levait sous le règne brillant et long de Louis XIV. La condition de la noblesse et la condition des clercs, qui étaient si éloignées l'une de l'autre pendant longtemps, finissaient pas se rapprocher. Après la paix générale dans le pays et la consolidation d'une constitution juridique de l'Allemagne grâce à sa division dans ses districts, l'esprit guerrier de la

## **CORPUS, revue de philosophie**

noblesse ne trouva rien pour se nourrir, son activité dut trouver une autre voie où s'occuper, et l'on vit des princes érudits et des chevaliers savants. Mais quelle érudition ! de la théologie scolastique, la seule qui pût avoir un intérêt pour des hommes qui en chrétiens la voyaient indispensables à leur salut et en princes importante pour la félicité des Etats. Ils sondaient eux-mêmes les abîmes des mystères de la foi avec ce même esprit par lequel ils faisaient des affaires théologiques des affaires d'Etat, et ils laissaient mener l'Etat par des disputes théologiques effroyables, avec ce même esprit ils se mêlaient des luttes théologiques et prenaient place sur le champ de bataille érudite aux côtés des meilleurs clercs, dont ils se croyaient vénérés.

Cet état des choses n'avait que peu changé lorsque tout d'un coup la cour brillante de Louis XIV attira leur regard. Louis XIV, modèle de l'esprit presque éteint, et renaissant aujourd'hui, du vieil esprit de chevalerie, avec sa galanterie, sa volonté romanesque d'agir, son absence d'érudition ; mais il était un modèle meilleur par sa grandeur plus pleine de goût, par ses fêtes pleines d'esprit, par les arts des muses qui environnaient son trône, il leur offrait l'exemple nouveau d'une culture princière et d'une excellence, où il avait su le premier réunir à sa cour la galanterie et l'esprit guerrier des temps anciens avec le goût plus fin et avec les connaissances utiles et agréables sans l'empreinte pédante de l'érudition d'école. De quelque nation que vint le voyageur pour visiter dans ces circonstances la capitale de la France, il devait assurément trouver qu'en comparant la culture de sa patrie avec celle de la France la préférence penchait décidément en faveur de cette dernière. En appréciant beaucoup, l'esprit, l'art de vivre et tous les autres arts plus fins, il ne pouvait que nourrir un respect sans borne pour la langue française et chercher une imitation exacte des mœurs françaises.

Dans une nation qui ne croit pas du tout pouvoir encore développer sa culture par ses propres forces et qui est toute assujettie au sentiment de la supériorité d'une autre nation, le respect et l'imitation de la nation vénérée n'ont communément pas de borne. En elle tout lui semble d'une incomparable valeur, les mœurs, l'esprit, le goût, le vêtement, la langue, elle en prend tout. Cela est si naturel que cela devait être universel et que ce le fut : et l'on ne pourra le reprocher à aucune nation et quand

## Revue de philosophie, CORPUS

enfin elle développe ses propres forces et qu'elle s'est formée un goût qui lui soit propre, cela ne saurait être un reproche sauf à dire qu'elle fut un jour à un moindre degré de culture et qu'elle n'a pris sa place dans la série des nations éclairées que plus tardivement.

Si l'on devait reprocher ce début plus tardif d'une culture et sa disposition à cela provoquée par le raffinement étranger d'une autre nation, la France devrait en être blessée car elle a d'abord suivi d'autres nations dans le raffinement de son goût, même si dans la suite elle les a dépassées par ses progrès rapides ou par l'arrêt ou la régression des autres.

L'Italie et l'Espagne avaient déjà des oeuvres en différents genres de littérature. Les arts picturaux dans la première et la fine galanterie de la vie sociale dans la dernière attirèrent le regard de ces parties de l'Europe où l'aurore pointait assez pour que ces avantages fussent admirés et fussent désirés. La cour d'Espagne était alors celle à laquelle les autres cours raffinées de l'Europe se cultivaient. Les traces de cette influences se sont gardés dans la littérature française jusqu'au siècle de Louis XIV. Les premières pièces que Corneille et Molière portèrent à la scène prouvent qu'ils connaissaient le théâtre espagnol, qu'ils imitaient les écrivains espagnols et que bien souvent ils se servaient de leurs oeuvres. De François Premier jusqu'à l'époque du grand Corneille on s'habillait et on parlait encore espagnol en France dans les conditions supérieures et l'on portait encore la cape et la gonille de ces poètes vénérés. Déjà à la fin du règne de Louis XIV, ce monarque se séparant de son petit fils pour prendre la couronne d'Espagnol pouvait lui donner les paternels enseignements qui lui marqueraient la voie : ne pas se prévaloir de ses avantages sur ses vassaux et ne point se moquer de ce qu'il pourrait noter en eux d'étrange, tant les choses avaient changées !.

Si très naturellement une nation doit s'élever sur la voix d'une culture supérieure, sur laquelle une autre l'a conduite et dont les avantages brillaient à ses yeux - et si ces avantages sont justement ceux qui ont le plus de valeur dans les conditions supérieures, ceux que donnent les talents les plus nécessaires et les plus appréciés par les deux sexes dans la vie publique et dans le commerce social - la conversation l'esprit léger, la tenue et

## **CORPUS, revue de philosophie**

toutes les agréments, alors l'Allemagne et les autres pays européens ne pouvaient les puiser qu'en France. La langue française devait donc nécessairement devenir la langue la plus respectée dans les cours et le monde raffiné. Comme de surcroît elle se trouvait par sa culture dans la bouche des personnes de plus d'esprit les plus aimables et les plus agréables et dans les dictionnaires ont trouvait un grande part de l'esprit de la nation, une quantité d'allusions importantes, d'expressions obligées, qui de plus comportaient les idées annexes d'une grande valeur : il fallait bien que l'exercice accompli de cette langue communiquât à qui la parlait quelque teinture de fine instruction.

Ceci est bien facile à comprendre dans l'état où étaient la langue et la littérature allemandes. La langue allemande avait de la force, de l'énergie, de l'image dans sa syntaxe et sa tournure, mais on ne l'avait pas utilisée assez heureusement dans tous les genres du goût pour retrouver facilement en elle les couleurs de toutes les sortes et les nuances de la pensée et du sentiment. Elle avait trop peu de souplesse et d'aisance pour qu'on pût en faire la langue d'une société déliée et spirituelle. Ce qu'il y a de mesuré, de rigide et de traînant, que l'on retrouve encore dans le style caméraliste si insupportablement lourd en haute Allemagne était le ton dont usait la haute société dans ses lettres et ses conversations, à l'époque même où l'on avait en France le ton écrit et la conversation de madame de Sevigné. Qui aurait pu se plier aux étiquettes de la politesse, de la gravité rigide des personnes de condition, qui prenaient alors la place de la gaieté complaisante et de l'obligeance communicative et de la société, au lieu de réunir les deux styles, ne cessait de les éloigner l'un de l'autre ?

Laissée à elle-même, sans protection de la cour, sans l'approbation et l'encouragement de la population, et même sans la considération de tous les clercs latins, la littérature patriotique commença à cette époque à surmonter en Allemagne des difficultés qui devaient sembler infranchissables. Pour isolés et immatures qu'en fussent les fruits, nous devons aujourd'hui encore les estimer, la diversité, la plénitude et une perfection plus mûre peuvent bien rendre le patriote plus sévère dans son jugement et plus obtus dans son choix, mais aussi il faut considérer le matériau hostile d'où elles provinrent, le ciel peu

## Revue de philosophie, CORPUS

propice où elles grandirent, et le peu de soutien qu'elles connurent dans leur édification et le soin de leur langue.

Si le juge équitable des oeuvres du goût prend en considération ces circonstances rebutantes les oeuvres d'un Opitz doivent susciter son admiration, et même les oeuvres d'un Lohenstein, d'un Hofmannswaldau et de Gryphius sont respectables. La langue noble dans laquelle le premier vêtit ses pensées et ses sentiments sains et forts, la dignité qu'il mit à la place de l'humour le plus aventureux, sa grandeur, sa justesse, son harmonie et la plénitude des pensées qui méprisaient tous les remplissages creux des rimailleurs, tout cela, que nous admirons encore dans le père de la poésie allemande, donna tout d'un coup une autre forme à la poésie. Mais qu'était-ce que ces maigres essais en de très rares genres face à tout ce qui restait en friche ? le degré de perfection qu'ils avaient atteints face à celui qu'il fallait atteindre, mais qui ne pouvait encore être atteint ?

Les oeuvres de goût ne suscitaient pas encore l'intérêt de toute la nation, comme en France où elles divertissaient la cour, et déjà intéressaient tout le royaume. On ne reconnaissait pas encore toute la difficulté et la grandeur de la poésie, on voyait encore en elle l'un des sept arts qui constituent l'encyclopédie des savants et comme telle elle comptait parmi la pansophie de chaque maître d'école qui devait l'instiller aux enfants tout comme la grammaire latine. Ce genre de profession et de culture ne pouvait certes pas produire d'oeuvres qui pussent se comparer aux oeuvres d'esprits françaises. Et lorsque ici ou là un vrai génie voulait prendre son envol il ne trouvait jamais un chemin vraiment tracé. Tout l'esprit des classes supérieures était si peu poétique, leurs moeurs et leur langue étaient si peu un modèle, leur goût et leur jugement ne pouvaient nullement guider le poète si bien que les plus grandes beautés devaient dans ses oeuvres rester enterrées sous quantité de fautes et d'imperfections. Cet état de chose empreint visiblement les oeuvres de Lohenstein. Quelques passages, écrits dans l'esprit des anciens, nous montrent ce que cet homme aurait pu être, si des époques meilleures eussent animé son génie et guidé son goût. Car même si l'on loue les forces prodigieuses du génie, il faut bien qu'elles soient mises en branle par une tension qui agisse sur ses lecteurs et spectateurs, lesquels ne pouvaient le soutenir par leur culture

## **CORPUS, revue de philosophie**

et leur goût. Le génie part d'un certain point, a en vue un certain but et son essor est plus ou moins précipité ou retenu par les circonstances, de même que sa direction est assurée ou perdue. Si le goût régnant de ses compatriotes est encore très rude et inculte, et même dégénéré et fallacieux, le génie ne pourra instruire, le goût n'aidera pas le virtuose à bander ses forces pour éviter ces erreurs qui n'en sont pas aux yeux de ses lecteurs.

C'est pourquoi précisément à cette époque les écrivains allemands se trouvaient dans une situation assez désavantageuse alors que les Français en avaient une avantageuse. Un public cultivé dont le goût et l'esprit étaient formés par les auteurs classiques agissait en retour sur le goût de ses écrivains, honorant leurs travaux de son attention, il en excitait les forces et par la sévérité avec laquelle il les jugeait il leur témoignait leur respect et les rendait sévère envers eux-mêmes ; il fallait bien qu'un tel public eût des auteurs meilleurs. Le génie crée, le goût critique. Si donc le génie crée sans être conduit par le goût il prendra à côté des plus nobles produits de sa force poétique les avortons de son imagination dérégulée qui empêcheront qu'un goût plus cultivé ne se hisse à plus grande perfection de l'ensemble.

Mais les audaces d'un Lohenstein trouvaient alors leurs admirateurs. Le clinquant qui était passé de la littérature italienne, la seule dont se fussent jusqu'alors occupés les poètes allemands, était universellement tenu pour des beautés. Le mélange de galanterie ennuyante et de langue cérémonieuse lourde que l'on trouve dans le Hercule et dans le Heruliskus de Lohenstein ne répugnait à personne comme il le fait aujourd'hui. Les froides actions d'État avaient pour le monde noble un intérêt qui reste un mystère pour nous et l'on écoutait des discours réglés et sans fin qui nous feraient mourir d'ennui. Seuls ceux qui avaient découvert quelque chose de mieux en France sentaient à quel point leurs compatriotes étaient arriérés dans les oeuvres d'esprit. Mais cette vision fut rien moins que profitable au début de la littérature allemande ; au lieu d'encourager, elle faisait mépriser.

Enfin les savants finirent par tourner leur regard vers l'horizon de la France, mais, hélas !, quelle ne fut pas leur attitude ! On peut sans doute toujours s'améliorer au début en

imitant le meilleur, mais il ne faut certes pas en rester à cette imitation ; c'est aussi vrai pour l'amélioration du goût que pour celle des moeurs. Qui n'a pas encore les forces pour imiter l'essentiel et le supérieur, ne reprend que le médiocre et le contingent. Qui ne renforce pas son sentiment à la vue du meilleur et ne développe pas ses forces pour produire quelque chose d'original, reste l'animal mimétique, qui toujours restera à un stade inférieur dans la chaîne des êtres. Et donc la connaissance des oeuvres classiques françaises ne pouvait être utile à éveiller l'esprit du génie allemand avant qu'il ne retourne à une étude raffinée des anciens, sur le modèle desquels les meilleurs écrivains français s'étaient formés, et qu'il ne devienne sensible aux beautés de la nature et qu'il développe en son coeur ce qui pouvait produire des oeuvres estimables.

La première avancée qui fit admirer la culture française eut lieu lorsque l'on commença à mêler son allemand avec du français, tout comme dans la période italienne on étayait sa sagesse avec des mots italiens. On croyait tout à fait être le sage homme d'État Colbert ou le spirituel Boileau lorsque à côté des mots allemands rigides on produisait aussi quelques mots qui avaient franchi la bouche d'hommes si importants. Cet allemand rigide, lié aux accents cérémonieux des notaires impériaux de l'époque faisait la langue galante des courtisans et des savants imitant les courtisans, et c'est la langue par laquelle s'illustrèrent Thomasius et Tenzel dans les Dialogues Mensuels et qui trouvaient chez leurs contemporains une approbation aujourd'hui incompréhensible.

Le mélange des langues eut lieu plus tôt en Suède, car ce royaume avait des liens plus serrés par les traités sous le roi Gustave Adolphe. Au temps de la reine Christine, dit le Comte de Rudenschold, c'était un élégance de mêler du français dans son discours ; seulement depuis que la Suède a commencé de travailler sa propre langue on est revenu de ce mélange de langues, tout comme en Allemagne.

Ce trouble de la langue maternelle par des ornements étrangers, même s'il n'est pas défendable, demeure l'aveu de la supériorité de la nation à laquelle on emprunte ces ornements et l'on peut donc y voir une imitation par laquelle on vénère les privilèges de la nation admirée. Or cette admiration même qui en

## **CORPUS, revue de philosophie**

était l'effet promouvait l'adoption et la diffusion de la langue française dans les classe supérieures ;

Le degré supérieur de la culture de la nation française était donc la seconde cause de la diffusion de la langue parmi les étrangers.

### **III Influence politique de la France sur les autres royaumes en Europe.**

Une autre cause vient aussi à l'aide de celles-ci sans laquelle peut-être elles seraient restées sans vigueur, et sans laquelle la langue française ne serait pas devenue la langue d'État de l'Europe, savoir la grande influence que la France eut sur toutes les affaires d'État en Europe sous Louis XIV. Si une langue étrangère doit devenir courante dans un pays, il faut que son excellence et la culture de la nation contribuent beaucoup à la recommander ; mais elle ne s'établira vraiment que lorsqu'elle devient la langue commune des États entre eux.

Il fut un temps où les langues italienne ou espagnole eussent pu devenir une langue universelle, s'il n'avait pas fallu plus qu'un assez grand degré de perfection de la langue, de la culture de la nation et de l'excellence de sa littérature. La langue espagnole était proche de ce terme et elle aurait pu l'atteindre si la langue latine n'était pas sur son chemin. Mais elle n'avait pas cette prérogative sur l'italienne à cause d'une perfection plus grande, ni par une richesse plus grande ou une excellence plus grande, mais elle le devait seulement à la puissante influence de Philippe II sur les affaires d'État européen. Cet avantage ne dura pas plus longtemps que cette influence. L'Espagne sombra dans le néant politique, la France prit sa place et bientôt aussi sa langue se hissa au rang d'une langue d'État universelle.

Les nations qui, telles les européennes, ont si souvent à traiter des affaires communes, ont besoin de la commodité d'une langue universelle si les pourparlers ne doivent pas être empêchés sans nécessité ou retardés. Elles n'ont pas seulement besoin d'une langue commune, où les pourparlers peuvent avoir lieu, lorsque les plénipotentiaires de plusieurs royaumes s'entretiennent en différentes langues, mais aussi où les documents doivent être établis et être universellement compris.

## Revue de philosophie, CORPUS

Au début ce fut la latine dont se servaient les royaumes naissants comme de leur langue universelle, alors que l'immense corps d'État romain était ruiné. Toutes les circonstances qui marquent la situation d'alors des nations européennes au regard de leur culture et de leur religion confirmaient la domination universelle qu'avait eu jusqu'à alors la langue des Romains, sans compter qu'elle était la langue des vainqueurs.

Nous devons nous représenter que les deux classes principales de condition supérieure à cette époque conservaient encore leurs traits distincts, par quoi, unies mais non mêlées, pareilles aux eaux d'un courant violent se jetant dans celles d'une mer calme, elle restaient séparées. L'art de vivre guerrier, l'amour des armes et l'instruction dans leur exercice étaient les seules choses que respectait la noblesse chez les vainqueurs ; elle abandonnait tous les autres privilèges aux clercs, dont les connaissances les plus élevées ne s'étendaient pas au-delà d'une religion très imparfaite et au latin. Mais si minces que fussent ces connaissances, elles étaient si vénérables pour la grossièreté et l'ignorance de cette époque, que les vainqueurs armés se laissaient volontiers vaincre par les vaincus sans armes. Et cependant que les nouveaux États avaient leur propre langue vulgaire, la langue latine était la langue universelle d'État de tous les royaumes dans la chrétienté occidentale. Comme seuls les clercs pouvaient servir à rédiger les documents officiels et les autres écrits d'États, comme par ces raisons ils administraient tous les offices supérieurs de l'État, où leur art de rédiger plus ou moins était requis, la langue latine devait conserver naturellement son privilège.

A cela s'ajoute qu'en ces temps là la religion était tellement mêlée aux affaires politiques de ces nouveaux États chrétiens que tout naturellement la langue de l'Église devait être la langue officielle de l'État. Jusqu'ici on a toujours exposé cette influence de la religion sur les affaires d'État dans son côté négatif ; seulement je crois qu'il en eut un aussi très avantageux. Nous lui devons assurément une part considérable de notre droit civil coutumier. Une digression le montrerait avec l'exhaustivité que l'importance de la chose mérite, mais elle serait trop longue et nous écarterait du chemin de notre recherche principale, il faut la garder pour un traité spécial.

## **CORPUS, revue de philosophie**

Tandis que la langue latine demeurait la langue universelle d'État en Europe, les langues vulgaires commencèrent de se développer peu à peu. Après que la France et l'Allemagne qui avait été unies sous Charlemagne et Louis le débonnaire, s'étaient séparées pour ne plus avoir jamais de chef commun, nous remarquons bientôt une langue populaire de Franconie ou de l'actuelle France qui laisse conclure qu'il y a avait une culture supérieure en ce royaume. La langue romane et la langue des troubadours étaient si aimées que nombreux étrangers qui prétendaient à un certain degré de culture et de goût l'apprenaient et l'adoptaient ; les Anglais faisant instruire ses savants dans les écoles que Charlemagne avaient instituées en France, ce royaume acquit insensiblement et dans une certaine mesure la prérogative d'une culture supérieure, et c'est ainsi que la langue romane emporta dès alors la victoire sur la vieille langue saxo-danoise où, par la conquête normande, elle devint la langue des conditions supérieures ou de la cour en Angleterre.

C'est ainsi que peu à peu les langues vulgaires devinrent les langues d'État, cependant que la latine gardait la possession des écrits d'État extérieurs en Europe, tant dans les documents que dans les tractations. Plusieurs causes consolidèrent cette possession.

Premièrement le besoin d'avoir une langue commune, par laquelle les nations, séparées par leurs langues vulgaires, pouvaient se rapprocher. Comme la latine avait été autrefois à même d'être l'instrument de cette union, elle était destinée à perdurer en cela ; on ne trouvait pas de raison pour se défaire d'une habitude dont on s'était jusqu'ici bien trouvé.

Deuxièmement s'ajoutait une circonstance qui devait d'emblée lui donner un avantage, savoir qu'elle n'était pas une langue vivante. Il semble que lorsqu'un État se sert de la langue d'un autre dans ses décrets officiels elle lui accorde une certaine prérogative qui ne peut aller avec une égalité naturelle entre eux, du moins c'est ainsi qu'on le considérera universellement. Et cela se prouve par les disputes sur la langue d'État que l'on veut employer dans les tractations et les décrets par lesquels le cours des affaires est souvent soigneusement entretenu ou est tenu pour une jalousie d'État mal comprise. Et même après que la langue française était devenue la langue d'État universelle on n'a

pas tenu pour nécessaire l'expédient dont on se sert encore dans le traité définitif le plus récent entre la France et l'Angleterre, de garder ses droits en dernière instance et de se protéger des conséquences qu'il y aurait si l'on voulait accorder une préséance de sa langue sur l'autre partie.

On évitait ces difficultés lorsqu'on se servait d'une langue dont l'usage ne pouvait pas donner l'ombre d'un avantage à aucune des deux parties. Comme l'on pouvait rendre l'usage d'une langue vivante non nuisible par des protestations et qu'on le rendait réellement non nuisible, il fallait qu'il y ait encore durant un certain temps une troisième cause pour que cela continue.

L'intervention de cette troisième cause est d'autant plus indéniable que lorsqu'elle cessa l'usage de la langue latine commença aussi de s'éteindre. La grande révolution du quinzième siècle à laquelle on doit l'actuelle amélioration des sciences, se produisit d'abord dans les classes des savants proprement dits. Elle commença par la diffusion des restes savants de la Grèce et de Rome, par l'usage plus répandu des trésors de la sagesse grâce à quoi on pouvait se servir du goût des peuples les plus éclairés du monde antique. Mais cet usage fut en son début presque uniquement celui des savants. On se bornait essentiellement à rechercher les sources de ces trésors sans songer vraiment à les travailler eux-mêmes. Comme l'on ne cherchait pas à embraser sa propre flamme à ce feu sacré pour en éclairer toute la nation, les lumières qu'ils apportaient étaient toujours limitées et faibles. Les langues vulgaires n'avaient pour une bonne part pas assez de culture pour être dignes d'usage et de travail aux yeux des savants, un préjugé consacré les tenait dans la pénombre d'un respect des langues qu'ils tenaient seules pour destinées à communiquer les connaissances supérieures et donc ils redonnaient ces connaissances dans le même habit dans lequel elles étaient conservées. Les savants étaient des savants latinistes, et de quelque condition que fût celui qui voulait participer aux lumières, il devait se faire latiniste. C'est pourquoi l'on vit à cette époque des hommes du monde, des courtisans, des hommes d'État, des soldats, même des princesses et des reines que l'on tiendrait aujourd'hui pour des virtuoses en littérature grecque et romaine. On tenait sa correspondance, on

## **CORPUS, revue de philosophie**

écrivait l'histoire, on soignait sa conversation, en langue latine. Comme seuls les savants étaient les hommes éclairés de leur nation, ou comme les autres personnes de toutes les autres conditions qui voulaient prendre part aux lumières devaient devenir des savants, il va de soi que la langue des savants devait rester encore la langue des affaires d'État extérieures, tandis que pour les seules affaires internes, les lois, les ordres, les édits et tous les autres écrits et discours qui devaient être connus du peuple, on se servait de la langue du pays.

Dans de telles circonstances les lumières ne pouvaient en vérité parvenir ni à la diffusion ni au degré de perfection qui eussent permis aux nations nouvelles de prendre place parmi les nations éclairées. Tant qu'ils sont voilés sous l'habit d'une langue étrangère, invisibles au peuple, la connaissance et le goût ne peuvent encore répandre leur lumière bienfaisante sur toute la masse de la nation. De là naît cette distance effrayante entre l'érudition et l'ignorance, la lumière et la barbarie, le goût et la grossièreté qui nous déroutent si souvent dans ces époques. On voit le prodige de la lumière dans des personnes singulières juste à côté de la nuit la plus profonde de la superstition. Et le savant ne peut pas non plus, éduqué uniquement dans une langue étrangère, parvenir au plus haut degré de culture qu'il aurait atteint si ses connaissances et son goût avaient marqué son âme dans sa langue maternelle. Nous ne nous étonnerons donc pas de voir dans le même homme dont l'érudition nous fascine une ignorance des choses les plus connues des affaires les plus communes de la vie humaine, des mœurs rudes et inconvenantes, un manque de goût affiné juste et répandu, et on ne s'étonnera pas non plus qu'il soit en toutes ces choses bien inférieur aux personnes policées et de bon sens des deux sexes et des autres conditions ?

La nécessité de la langue maternelle pour la culture des personnes individuelles tout autant que pour l'ensemble de la nation ne semble pas jusqu'ici avoir assez été soupesée comme son importance le mérite. L'expérience et les raisons suffisantes le confirment. L'étude de la nature elle-même exige que le savant puisse enrichir ses observations avec les expériences de l'homme le plus commun, qu'il soit en état de puiser dans la masse générale des connaissances de la nation qui se conservent pour

## Revue de philosophie, CORPUS

une grande part dans la langue du pays. Ainsi par cet usage de la langue on ouvre la grande voie qui relie les connaissances du savant et du non savant.

Et justement ce moyen commun sera aussi nécessaire à l'action réciproque entre les deux classes, si les oeuvres du goût doivent atteindre un plus haut degré de perfection. L'étude de la nature chez les peuples de la préhistoire, que l'on ne connaît que par des livres morts, restera toujours incomplète et stérile, si elle n'est pas animée par la vue de la nature vivante chez les individus qui pensent, ressentent et agissent autour de nous. Nos propres idées et nos sentiments n'auront pas l'évidence, la vérité, la plénitude qu'ils doivent avoir lorsqu'ils touchent toute notre âme, lorsqu'ils jaillissent et se présentent dans toute leur force à nos yeux. Les idées seront affaiblies, leur contour sera flou, leur couleurs pâlies. Les sentiments resteront sans vigueur et ils n'auront que le degré de feu et de chaleur qu'a le feu du soleil quand il est réfléchi par les planètes éclairées.

Le virtuose est bien dans ce cas tant qu'il ne pense pas et ne ressent pas dans sa propre langue, ou lorsque, sans être directement poussé par le sentiment et par la nature, il se voit borné à la simple imitation des oeuvres d'autrui. Mais il faudra bien qu'il s'y borne, tant qu'il ne se sert que de la culture d'une nation étrangère ou qu'il n'écrit ses oeuvres les meilleures que dans la langue de celle-ci. Ainsi la culture étrangère peut sans doute donner le premier élan, mais quand cela a eu lieu, il faut poursuivre avec sa force propre, son propre cœur, son esprit, donner cette vitesse et cette direction qui sont déterminées par les sentiments et les circonstances qui lui sont propres.

Les belles lettres ne prirent en France leur envol que lorsque ses écrivains développèrent pour la première fois leurs propres forces, qu'ils ne firent pas leur oeuvre à l'imitation des étrangers, suivant un modèle espagnol, italien, grec ou latin, mais qu'ils travaillèrent leur propre langue et créèrent force et beauté du fond de leur âme. La suite naturelle de cette révolution fut la diffusion des connaissances et du goût hors de la classe des savants proprement dits, à laquelle elles se limitaient jusqu'alors. Ainsi comme elle devenait plus commune, qu'elle se communiquait et se perpétuait dans la langue généralement connue dans le pays, elle ne cessa de se perfectionner dans la

## **CORPUS, revue de philosophie**

bouche des hommes les mieux éclairés du pays; et les affaires se firent de plus en plus souvent dans cette langue, et la langue latine se fit moins indispensable à la culture de l'homme d'affaire, et son usage dans les affaires diminua, et elle cessa peu à peu d'être la langue d'État de l'Europe.

Mais quelle langue européenne vivante devait prendre sa place ? Si cet avantage ne devait être déterminé que par la perfection de la langue: d'autres, l'italienne, l'anglaise, auraient pu y aspirer. Les deux étaient déjà cultivées à un haut degré; les deux avaient des oeuvres excellentes dans les divers genres de sciences et de goût.

L'influence politique de la cour française dans les affaires d'Etat trancha en faveur de la française. Comme depuis le règne de Louis Quatorze il ne se produisait pas d'affaire d'État importante où ce curieux roi n'eût pas cherché à prendre part, et comme il était le premier ressort de la plupart de ces affaires, et comme la prépondérance de sa puissance liée aux arts de sa politique, et peut-être avant toute chose le préjugé favorable pour ces arts inclinaient chacun à plaire au roi et à ses ministres par toutes les manifestations d'une aveugle serviabilité et à s'incliner devant le poids de splendeur: l'usage de la langue française rencontra peu de difficulté. Elle était au demeurant en passe de devenir la langue de cour des autres pays, car l'orgueil des rois n'imaginait de fin plus élevée que d'atteindre en quelque façon au lustre de la cour du grand monarque et pour ce faire ils faisaient venir de France tous les serviteurs et les instruments de la splendeur et du luxe. Dans les concertations de la paix de Baden, menées par les trois maréchaux des puissances alliées, la prérogative du français était si admise que l'on s'en servait, bien que Marlborough ne pût s'y exprimer couramment, et l'on eut point besoin de céder à Louis dans son humiliation. Les décrets et les arrêts devaient être rédigés dans cette langue, à cette époque où la politique de la cour de France l'emportait, puisqu'ainsi il était loisible à chaque cour de faire connaître aussi universellement ses droits, et cela se pouvait par une langue si universelle, qui était en même temps la langue de la cour la plus importante.

J'ai jusqu'ici tenté de développer les causes qui ont fait de la langue française la langue universelle de l'Europe. Sa perfection

mesurée, l'avantage d'une culture antérieure et supérieure sont à mon sens les causes principales qui ont promu sa diffusion dans les classes supérieures et les mieux policées, par quoi elle est devenue la langue des cours et des sociétés raffinées; l'influence de la cour de France sur les autres cours et les affaires d'État, liée aux deux premières causes, en firent finalement la langue d'État de l'Europe. Si la dispersion d'un nombre considérable d'artistes qui surent se faire apprécier de l'étranger par les arts de leur patrie, et notamment la dispersion d'un grand nombre d'estimables citoyens que la contrainte religieuse chassa hors de leur pays et qui apportèrent dans leur patrie d'élection leur zèle, leur frugalité, la régularité de leurs mœurs, ainsi que l'esprit inné et la joie de leur pays, si l'on peut compter cela comme une des causes de la diffusion de leur langue, cela eut pour effet que leur séjour dans les grandes villes facilita l'apprentissage de leur langue, qu'on trouva des professeurs chez eux, qui pouvaient enseigner ceux qui tenaient la langue française pour une part importante de l'éducation raffinée de leurs enfants et qui donnaient occasion de la pratiquer souvent à des étrangers qui l'avaient apprise en leur jeunesse. Seulement ils trouvèrent de la sorte que leur langue était si favorisée en Europe qu'ils pouvaient la conserver et de la sorte ne pas perdre le caractère de leurs origines en l'échangeant contre celle d'une nouvelle patrie.

Mais je ne croirais pas avoir totalement rempli les vues de la question posée aux savants par une académie des sciences de Berlin, patriotique et éclairée, si je ne me servais pas du précédent développement de mes principes pour indiquer aux amis de la langue de ma patrie la voix qui peut conduire à accroître sa culture. J'aime à penser que mes recherches ont été assez impartiales et justes pour n'être pas suspect d'une jalousie nationale basse ou puérile, et je veux attribuer cette même impartialité à tout vrai savant de la nation française. Le vrai savant ne sacrifie pas son amour universel à son patriotisme; son intérêt ne l'aveugle pas devant les mérites de l'étranger; il les encourage de son appui, même s'ils ne sont encore qu'en germe; il n'est pas aveugle devant les fautes de ses compatriotes et n'est pas injuste devant les avantages des étrangers. Pour naturel et pardonnable qu'il soit qu'une nation plus tôt éclairée perde dans ses préjugés contre une nation plus tardivement éclairée, il

## **CORPUS, revue de philosophie**

est cependant méritoire d'en revenir, et de lui témoigner une équité qu'on ne peut plus lui refuser sans se rendre suspects de visées secrètes ou d'impartialité.

Or cette équité se trouve chez les meilleurs écrivains de France, un Diderot, un Marmontel, un Raynal, un Dorat à l'égard de la littérature allemande quand ils ont connu les oeuvres d'un Gessner, Klopstock, Wieland, Ramler, Goethe, Lessing, Mendelssohn, Engel, Garve, Sulzer etc.

Ainsi les Allemands ont suivi l'exemple de la nation française; comme elle, ils n'en sont pas restés à l'imitation mécanique des oeuvres de l'esprit de l'étranger, ils ont commencé de former leur littérature et leur langue par la force de leur propre esprit. Seulement ils sont encore très en retrait pour ce qui touche l'amélioration de la littérature agissant sur la culture de la nation toute entière; mais c'est un pas qui, hélas! ne dépend pas de l'écrivain et il trouvera mille obstacles devant lui. Mais c'est un crime contre sa patrie que de douter du bien de sa patrie.

Ce pas en avant serait celui qui donnerait à la langue allemande les avantages qui pourraient la recommander comme langue de société en Allemagne. Ces avantages, par quoi elle peut se recommander aujourd'hui, ne s'acquièrent que si cette langue est déjà depuis quelques temps dans la bouche des personnes les plus cultivées de la société du monde élégant. Peut-on espérer qu'elle y parvienne jamais ? Qui peut le prédire avec certitude ? Cependant on peut déduire quelque chose de l'analogie d'autres langues dont le destin nous est connu.

Une langue de société a besoin d'une certaine souplesse qu'une langue ne peut obtenir quand elle ne se trouve encore que dans les livres. Nous ne saurions dire que cette souplesse manque à la nature de la langue allemande ; nous pouvons l'affirmer sans considérer de plus près le droit qu'elle y a, même si jusqu'ici elle n'a pas la souplesse à un degré convenable. Elle n'est pas encore parlée dans la meilleur société avec la pureté la plus parfaite, même le plus correct des écrivains, pour éviter toute apparence de pédanterie, ne doit pas pratiquer la pureté la plus correcte dans le commerce social : ce n'est pas un signe favorable à sa perfection de ce point de vue. Quand il veut imiter le ton de la société dans ses oeuvres, l'écrivain sent très bien

combien sa copie ressemble peu au modèle s'il veut éviter le mélange des langues qui est contraire aux règles de la bonne écriture. C'est ce qui a conduit quelques écrivains récents à descendre dans les sociétés les plus basses pour exprimer le ton de la conversation allemande authentique, pour apporter dans les oeuvres de goût destinées à toute la nation et à la postérité toute la force qui y concoure et toutes les particularités changeantes.

Je crois qu'un certain degré de mélange des langues est encore inévitable dans la langue sociale. Il est vrai qu'on peut exprimer un mot étranger par un mot strictement équivalent dans sa propre langue ; mais il est encore trop inhabituel, il n'est apparu jusqu'ici que dans la langue livresque, il est trop pompeux pour le ton dans lequel on l'accorde, il est trop long et trop plein pour le ton de société sans prétention ; le mot étranger est le plus fréquent et il est animé de certaines idées accessoires ; éviter toujours l'étranger donnerait à l'orateur une allure de purisme pédant. Toutes ces raisons peuvent entraîner à s'assujettir à l'omnipotence de la mode, nonobstant sa conscience grammaticale. Nombre de mots étrangers ont déjà acquis la citoyenneté allemande et se sont adaptés à l'analogie de la forme de la langue allemande et si l'on voulait imposer dans la langue à leur place de nouveaux mots allemands d'origine qui choquent l'usage, on recommencerait l'entreprise vaine et sottise des Sociétés Fructifères. Telles seraient les vraies limites d'un très innocent mélange des langues.

On peut du reste souhaiter que la langue de la société s'en tienne à ces bornes à l'avenir ; mais doit-on l'espérer ? C'est souhaitable, même ceux qui jugent le moins favorablement de leur langue ne le nieront pas. La compréhension générale, loi du langage parmi les premières, ne peut être atteinte sans un certain degré de pureté et le manque d'harmonie et d'univocité qui procède de l'analogie particulière de la formation des mots est une imperfection qui choque inmanquablement le sentiment averti.

Mais doit-on espérer que ce souhait se réalise ? Est-il à espérer que la langue de société allemande se hisse à ce degré de pureté et que cette pureté ne perde rien de ce qu'il y a de naturel, de non recherché et qui fait une part essentielle de ses vertus ?

## **CORPUS, revue de philosophie**

Du moins on ne désespère pas en voyant ce qui a été fait dans quelques unes des provinces les plus éclairées et du meilleur goût en Allemagne. Déjà en toute sorte d'affaires, et même dans les écrits juridiques, on se sert d'une écriture dont la pureté était naguère tenue pour impossible par un préjugé suranné. Pourquoi en rester là ? pourquoi une langue plus pure ne trouverait-elle sa place dans les sociétés ? Si l'on fait les premières tentatives avec prudence, si les écrits familiers et les conversations de la société sont épurés sans contrainte, et si l'on s'habitue à ressentir une expression équivalente, ce qu'il y a d'étranger et d'affecté disparaîtra, il deviendra plus courant de descendre du ton pompeux dans le familier, et enfin le ton social acquerra toute la légèreté sans renoncer à sa pureté.

Ainsi finalement la langue allemande aura aussi la culture qui la destine à devenir la langue d'une société très éclairée. La connaissance de la littérature de nations riches d'esprit, et notamment de la française mettra l'écrivain allemand, mais encore tout homme de goût à même d'enrichir sa langue non par de tons étrangers qui se mêlent au ton de sa patrie, mais des idées nouvelles, des images charmantes, de la force, des tournures qui ne sont point contraires à l'esprit et à la nature de sa langue. Le patriote allemand travaillera à la leur culture, mais il ne méconnaîtra pas pour autant les avantages de la langue française et de sa littérature et comme les États de l'Europe ont besoin d'une langue commune pour leur affaires communes, ils ne seront ni déroutés ni choqués que la langue d'une nation si riche d'esprit soit en possession de cet avantage d'être la langue d'État universelle des États européens.

Ce N° 30 de *CORPUS, revue de philosophie* reproduisait, au titre de document, l'ouvrage de Johann David Michaelis, *De l'influence des opinions sur le langage et du langage sur les opinions*, dans la traduction de J.-B. Mérian et de A.P. Le Guay de Prémontval, Brême, chez George Louis Förster, 1762. La «Dissertation» fut couronnée par l'Académie Royale des Sciences et belles-lettres de Prusse en 1759. J.-B. Mérian fit un extrait de l'ouvrage et le lut à la séance du 31 mai 1759 de l'Académie. Il est joint au volume.

Il existe une impression en fac-similé de l'édition de 1762, avec un commentaire par Helga Manke et une préface par Herbert E. Brekle, éditée par Friedrich Fromann Verlag, Stuttgart – Bad Cannstatt, 1974.

Le livre est maintenant accessible en ligne et téléchargeable au format PDF sur Google Books.

Nous avons donc jugé inutile de reproduire le texte dans cette présentation de la revue au format PDF.

## **SOMMAIRES DES NUMEROS PARUS**

### ***Corpus n° 1***

- Jean-Robert ARMOGATHE – L'algèbre nouvelle de M. Viète  
Elisabeth BADINTER – Ne portons pas trop loin la différence des sexes  
Daniel ARMOGATHE – De l'égalité des deux sexes, la "belle question"  
Geneviève FRAISSE – Poulain de la Barre, ou le procès des préjugés  
Christine FAURE – Poulain de la Barre, sociologue et libre penseur  
Jean-Robert ARMOGATHE et Dominique BOUREL – Frédéric II, prince philosophe  
Claudine COHEN – Les métamorphoses de Telliamed  
Francine MARKOVITS – La violence de la société civile : Linguet contre les physiocrates  
Georges NAVET – Les lumières de François Guizot  
Patrice VERMEREN – Edgar Quinet et Victor Cousin

### ***Corpus n° 2***

- Emmanuel FAYE – Le corps de philosophie de Scipion Dupleix et l'arbre cartésien des sciences  
André WARUSFEL – Les nombres de Mersenne  
*MERSENNE : Traité des mouvements*  
Simone GOYARD-FABRE – L'abbé de Saint-Pierre et son programme de paix européenne  
*LEIBNIZ : Observations sur le projet de l'Abbé de Saint Pierre, Lettre à l'abbé de Saint Pierre, Lettre à la duchesse d'Orléans*  
*Controverse entre l'ABBE DE L'EPEE et SAMUEL HEINICKE (traduction)*  
Christine FAURE – Condorcet et la citoyenne  
Olivier de BERNON – Condorcet : vers le prononcé méthodique d'un jugement "vrai"  
*CONDORCET : Sur l'admission des femmes au droit de cité*  
*REMY DE GOURMONT : le génie de Lamarck*

## **CORPUS, revue de philosophie**

Jean-Paul THOMAS – L'œuvre dialogique de Cantagrel

### ***Corpus n° 3 (épuisé)***

Christiane FREMONT – Les six livres de la République de Jean Bodin

Barbara de NEGRONI – Le statut de la sagesse chez Montaigne et Charron

Jean-Marc DROUIN – Lamarck ou le naturaliste philosophe

*SAINTE BEUVE aux cours de Lamarck*

Jean-Pierre MARCOS – Le *Traité des sensations* d'Etienne Bonnot, abbé de Condillac

Sur Condillac : *textes de Abbé Raynal, Grimm, Vicq d'Azyr et revues du XVIII° siècle*

Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN – Félix Ravaisson et Victor Cousin

PAUL JANET : La crise du spiritualisme

### ***Corpus n° 4***

Philippe DESAN – Jean Bodin et l'idée de méthode au XVIIe siècle

Philippe DESAN – La justice mathématique de Jean Bodin

Paul MATHIAS – Bodin ou la croisée des desseins

*Article BODIN du Dictionnaire historique et critique de BAYLE*

Christiane FREMONT – Arnauld et Malebranche, la querelle des idées

Catherine KINTZLER – D'Alembert, une pensée en éclats

Bernadette BENSAUDE-VINCENT – Auguste Comte : la science populaire d'un philosophe

### ***Corpus n° 5/6, La Mettrie***

*mis en œuvre par Francine Markovits*

Jacques MOUTAUX – Matérialisme et Lumières

Ann THOMPSON – La Mettrie ou la machine infernale

John FALVEY – La politique textuelle du Discours préliminaire

## Sommaires des numéros parus

Aram VARTANIAN – La Mettrie et la science

Marian SKRZYPEK – La Mettrie, la religion du médecin

Francine MARKOVITS – La Mettrie, l'anonyme et le sceptique

*FREDERIC II : Eloge de La Mettrie*

*TANDEAU DE SAINT NICOLAS : Lettre sur l'Histoire naturelle de l'âme*

*Arrêts de la Cour du Parlement*

JACQUES MARX – *Elie Luzac, in Dictionnaire des journalistes*

*LA METTRIE : Lettre critique à Mme la marquise du Châtelet,*

*Réponse à l'auteur de la Machine terrassée, Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux, Le petit homme à longue queue*

### **Corpus n° 7**

Michel LE GUERN – Thomisme et augustinisme dans Senault

Gérard FERREYROLLES – De l'usage de Senault

Jacques MOUTAUX – Helvetius et l'idée d'humanité

Jean SEIDENGART – L'hypothèse cosmogonique de Laplace

Jean-François BRAUNSTEIN – Au delà du principe de Broussais

Pierre PENISSON – Quinet, philosophe de la protestation

Jean-Marc DROUIN – Botanique et sciences sociales chez Candolle

*EDGAR QUINET : Philosophie de l'Histoire de France*

*AUGUSTE COMTE : Examen du Traité de Broussais sur l'irritation*

### **Corpus n° 8/9, Hélène Metzger** *mis en œuvre par Gad Freudenthal*

Charles B. SCHMITT – Lessons from Hélène Metzger

Robert HALLEUX – Visages de Van Helmont

Jan GOLINSKI – Hélène Metzger et l'interprétation de la chimie du XVIIe siècle

John R.R. CHRISTIE – Hélène Metzger et l'historiographie de la chimie du XVIIIe siècle

## **CORPUS, revue de philosophie**

Bernadette BENSUADE-VINCENT – "La chimie" dans l'"Histoire du monde"

Henk H. KUBBINGA – Hélène Metzger et la théorie corpusculaire des stahliens

Michel BLAY – Léon Bloch et Hélène Metzger : La quête de la pensée newtonienne

Evan M. MELHADO – Metzger, Kuhn, and eighteenth-century disciplinary history

Martin CARRIER – Some aspects of Hélène Metzger's philosophy of science

Michael HEIDELBERGER – Criticism of positivism: Emile Meyerson and Hélène Metzger

Gad FREUDENTHAL – Hélène Metzger, éléments de biographie

Gad FREUDENTHAL – Epistémologie et herméneutique selon Hélène Metzger

Judith SCHLANGER – L'histoire de la pensée scientifique

Christine BLONDEL – Hélène Metzger et la cristallographie

Ilana LÖWY – Hélène Metzger and Ludwik Fleck

Giuliana GEMELLI – Le Centre international de synthèse dans les années trente

Hélène METZGER : Lettres

### ***Corpus n° 10***

Philippe DESAN – La philosophie de l'histoire de Loys Le Roy

Frédérique ILDEFONSE – L'expression du scepticisme chez La Mothe Le Vayer

Pierre DUPONT – Du Marsais, logicien du langage

*DU MARSAIS : Des sophismes, article 13 de la Logique, 1750*

Barbara de NEGRONI – Mably et le Prince de Parme

Jean-Paul THOMAS – De l'éducation dans la Révolution et dans l'Eglise

Pierre ANSART – De la justice révolutionnaire

Bernard VOYENNE – Genèse de "La justice"

Hubert GRENIER – Uchronie et Utopie chez Renouvier

## Sommaires des numéros parus

### **Corpus n° 11/12, Volney**

*mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys*

Jean GAULMIER – Le Comité de Salut public et la première grammaire arabe en France

Sergio MORAVIA – La méthode de Volney

Roger BARNY – La satire politique chez Volney

Henry DENEYS – Le récit de l'histoire selon Volney

Anne DENEYS – Géographie, Histoire et Langue dans le *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis*

### *Documents*

Biographie des députés de l'Anjou : *M. de Volney*

Baron de Grimm : Réponse à la *Lettre de Volney à Catherine II*

Le Moniteur, annonce de *La Loi Naturelle*

Albert Mathiez : *Volney, commissaire-observateur en mai 1793*

Thomas Jefferson, traduction anglaise de l'Invocation des *Ruines*

Sainte Beuve : Volney, *Causeries du lundi*, tome VII, 1853

Textes de Volney

Lettre du 25 juillet 1785

*Confession d'un pauvre roturier angevin*, 1789

Lettre à Barère, 10 Pluviose AnII

Lettre à Grégoire, 3 Brumaire An III

Lettre à Bonaparte, 26 Frimaire A VIII (?)

*Le Moniteur* : textes sur Bonaparte

Lettre à Louis de Noailles, 23 Thermidor An VII

Lettres à Jefferson, An IX, XI et XII

*Simplification des langues orientales*, an III, Discours préliminaire

*Rapport fait à l'Académie Celtique...*

## **CORPUS, revue de philosophie**

### **Corpus n°13, Fontenelle** *mis en œuvre par Alain Niderst*

- Alain NIDERST – Fontenelle, "le commerce réciproque des hommes"
- Marie-Françoise MORTUREUX – La question rhétorique dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*
- Barbara de NEGRONI – L'allée des roses, ou les plaisirs de la philosophie
- Claudine POULOIN – Fontenelle et la vérité des fables
- Françoise BLECHET – Fontenelle et l'abbé Bignon
- Roger MARCHAL – Quelques aspects du style de Fontenelle vulgarisateur
- Michael FREYNE – L'éloge de Newton dans la correspondance de Fontenelle
- Michel BLAY – La correspondance entre Fontenelle et Jean I Bernoulli
- André BLANC – Les "comédies grecques" de Fontenelle
- Geneviève ARTIGAS-MENANT – Une continuation des *Entretiens* : Benoît de Maillet, disciple de Fontenelle

### **Corpus n° 14/15**

- Christiane FREMONT – L'usage de la philosophie selon Bossuet
- Carole TALON-HUGON – L'anthropologie religieuse et la question des passions selon Senault
- Frédérique ILDEFONSE – Du Marsais, le grammairien philosophe
- Jean-Fabien SPITZ – Droit et vertu chez Mably
- Gianni PANIZZA – L'étrange matérialisme de La Mettrie
- John O'NEAL – La sensibilité physique selon Helvétius
- Robert AMADOU – Saint-Martin, le philosophe inconnu
- Jean-Robert ARMOGATHE – L'École Normale de l'an III et le cours de Garat
- Marie-Noëlle POLINO – L'œuvre d'art selon Quatremère de Quincy  
*Catalogue abrégé des ouvrages de Quatremère de Quincy*
- Jean-François BRAUNSTEIN – De Gerando, le social et la fin de l'idéologie

## Sommaires des numéros parus

Pierre SAINT-GERMAIN – De Gerando, philosophe et philanthrope

***Corpus n°16/17, Sur l'âme des bêtes***

*mis en oeuvre par Francine Markovits*

Jean-Robert ARMOGATHE – Autour de l'article Rorarius

Thierry GONTIER – Les animaux-machines chez Descartes

Odile LE GUERN – Cureau de la Chambre et les sciences du langage à l'âge classique

Sylvia MURR – L'âme des bêtes chez Gassendi

Barbara de NEGRONI – La Fontaine, lecteur de Cureau de La Chambre

Marie-Claude PAYEUR – L'animal au service de la représentation. (Cureau de La Chambre)

Francine MARKOVITS – Remarques sur le problème de l'âme des bêtes

### *Documents*

Article RORARIUS du Dictionnaire historique et critique de BAYLE avec les remarques de LEIBNIZ

LEIBNIZ, Commentatio de anima brutorum, 1710, trad. Christiane FREMONT

Antoine DILLY, De l'âme des bêtes, 1672, extraits

Alphonse COSTADEAU, Traité des signes, 1717, extraits

Père BOUGEANT, Amusement philosophique sur le langage des bêtes, 1739, extraits

***Corpus n° 18/19, Victor Cousin***

*mis en œuvre par Patrice Vermeren*

Patrice VERMEREN – Présentation : Victor Cousin, l'Etat et la révolution

Ulrich J. SCHNEIDER – L'éclectisme avant Cousin, la tradition allemande

Pierre MACHEREY – Les débuts philosophiques de Victor Cousin

Jean-Pierre COTTEN – La "réception" d'Adam Smith chez Cousin et les éclectiques

Patrice VERMEREN – Le baiser Lamourette de la philosophie. Les partis philosophiques contre l'éclectisme de Victor Cousin

## **CORPUS, revue de philosophie**

Roger-Pol DROIT – "Cette déplorable idée de l'anéantissement". Cousin, l'Inde, et le tournant bouddhique

Renzo RAGGHIANI – Victor Cousin : fragments d'une *Nouvelle Théodicée*

Miguel ABENSOUR – L'affaire Schelling. Une controverse entre Pierre Leroux et les jeunes hégéliens

Christiane MAUVE – Eclectisme et esthétique. Autour de Victor Cousin

Georges NAVET – Victor Cousin, une carrière romanesque

Charles ALUNNI – Victor Cousin en Italie

Carlos RUIZ et Cecilia SANCHEZ – L'éclectisme cousinien dans les travaux de Ventura Marin et d'Andrès Bello

Antoinete PY – La bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne

### *Documents*

Correspondance SCHELLING-COUSIN, 1818-1845 éditée par Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN

### ***Corpus n° 20/21, Bernier et les gassendistes***

*mis en œuvre par Sylvia Murr*

Sylvia MURR – Introduction

Fred MICHAEL – La place de Gassendi dans l'histoire de la logique

Carole TALON- HUGON – La question des passions, occasion de l'évaluation de l'humanisme de Gassendi

Monette MARTINET – Chronique des relations orageuses de Gassendi et de ses satellites avec Jean-Baptiste Morin

Jean-Charles DARMON – Cyrano et les "Figures" de l'épicurisme : les "clinamen" de la fiction

Mireille LOBLIGEOIS – A propos de Bernier : Les "Mogoleries" de La Fontaine

Jean MESNARD – La modernité de Bernier

Sylvia MURR – Bernier et le gassendisme

Gianni PAGANINI – L'Abrégé de Bernier et l' "Ethica" de Pierre Gassendi

Roger ARIEW – Bernier et les doctrines gassendistes et cartésiennes de l'espace : réponse au problème de l'explication de l'eucharistie

## Sommaires des numéros parus

Sylvain MATTON – Raison et foi chez Guillaume Lamy

Alain NIDERST – Gassendisme et néoscolastique à la fin du XVIIe siècle

### *Documents* (édités par Sylvia MURR)

Jugement de Gassendi par Charles Perrault

L'image de François Bernier

Dénonciation de J. B. MORIN contre Bernier et Gassendi

Bernier, défenseur de la propriété privée

La Requête des Maîtres ès Arts et l'Arrêt burlesque, Bernier porte-plume des meilleurs esprits de son temps

Editions de l'Abrégé antérieures à celle de 1684

Compte-rendu de l'Abrégé et des Doutes de Bernier dans le Journal des Sçavants

Le Traité du Libre et du Volontaire de Bernier (1685) ; compte-rendu de Bayle

les "Etrenees à Madame de La Sablière" de Bernier : la conversation savante du joli philosophe gassendiste

L'utilisation de Gassendi pour la réfutation de Spinoza

### *Varia*

Roger ARIEW – Scipion Duplex et l'anti-thomisme au XVIIe siècle

Philippe DESAN – La fonction du "narré" chez La Popelinière

### **Corpus n° 22/23, D'Holbach** *mis en œuvre par Josiane Boulad-Ayoub*

Josiane BOULAD-AYOUB – Introduction : d'Holbach, "maître d'hôtel" de la philosophie

Paulette CHARBONNEL – Le réquisitoire de Séguier

Josiane BOULAD-AYOUB – Voltaire et Frédéric II, critiques du *Système de la Nature*, suivi en annexe de la *Réponse* de Voltaire

Françoise WEIL – D'Holbach et les manuscrits clandestins : l'exemple de Raby

Josiane BOULAD-AYOUB – Les fonds des universités canadiennes et les éditions anciennes des ouvrages de d'Holbach

## **CORPUS, revue de philosophie**

Françoise WEIL – Les œuvres philosophiques de d'Holbach dans quelques bibliothèques françaises et à Neuchâtel

Jacques DOMENECH – D'Holbach et l'obsession de la morale

Tanguy L'AMINOT – D'Holbach et Rousseau, ou la relation déplaisante

Marcel HENAFF – La société homéostatique. Equilibre politique et composition des forces dans le *Contrat Social*

François DUCHESNEAU – Transformations de la recherche scientifique au XVIII<sup>e</sup> siècle

Jean-Claude BOURDIN – Helvétius, science de l'homme et pensée politique

Paul DUMOUCHEL – Du traitement moral : Pinel disciple de Condillac

Madeleine FERLAND – Entre la vertu et le bonheur. Sur le principe d'utilité sociale chez Helvétius

Jacques AUMETRE – Métaphysicité de la critique rousseauiste de la représentation

Jean-Claude BOURDIN – La "platitude" matérialiste chez d'Holbach

Georges LEROUX – Systèmes métaphysiques et *Système de la Nature*. De Condillac à d'Holbach

### ***Corpus n° 24/25, Lachelier*** *mis en œuvre par Jacques Moutaux*

Jacques MOUTAUX – Présentation

Zénon d'Elée, le stade et la flèche

J. LACHELIER – Note sur les deux derniers arguments de Zénon d'Elée contre l'existence du mouvement

Jules VUILLEMIN – La réponse de Lachelier à Zénon : l'idéalisme de la grandeur

#### *Etudes*

Bernard BOURGEOIS – Jules Lachelier face à la pensée allemande

Didier GIL – Lachelier ou l'âge civilisé de la philosophie

Jean LEFRANC – La volonté, de la psychologie à la métaphysique

Jean-Michel LE LANNOU – Activité et substantialité, l'idéalisme selon Lachelier

## Sommaires des numéros parus

Jacques MOUTAUX – Philosophie réflexive et matérialisme

Louis PINTO – Conscience et société. Le Dieu de Lachelier et la sociologie durkheimienne

### *Documents*

#### *Jules Lachelier, l'homme et ses convictions :*

Lachelier à l'Ecole Normale Supérieure

Lettre de Lachelier à Xavier Léon (1er juin 1913, extrait)

Témoignages de Léon Brunschvicg

Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 2 avril 1871 (extraits)

Lettre de Lachelier à Félix Ravaisson du 4 mai 1871 (extraits)

Lettre à Louis Liard du 1er décembre 1873 (extraits)

Lettre à Paul Dujardin du 6 février 1892 (extraits)

Lettre à Dany Cochin du 10 octobre 1913 (extraits)

Lettre à Gabriel Séailles du 6 novembre 1913 (extraits)

Témoignage de Léon Brunschvicg

#### *Le fonctionnaire : le professeur et l'inspecteur*

Lettre de Lachelier à Ravaisson du 12 avril 1858 (extrait)

Lettre de Lachelier à Ravaisson du 6 février 1861(extrait)

Lettre de Lachelier à Ravaisson du 1er avril 1870 (extrait)

Lettre de Lachelier à Boutroux du 15 février 1873 (extrait)

Lettre de Lachelier à Paul Janet du 15 mai 1885 (extrait)

Rapport sur l'enseignement de la philosophie

Jean Jaurès, intervention à la Chambre des députés le 21 juin 1894 (extrait)

Lettre de Lachelier à Gabriel Séailles du 15 octobre 1913 (extrait)

Lettre de Lachelier à Louise Lantoin du 8 mai 1915 (extrait)

Lettre de Lachelier à Louise Lantoin du 11 septembre 1915 (extrait)

Lettre de Lachelier à Louise Lantoin du 15 août 1917 (extrait)

ANDRE CANIVEZ. Le jury d'agrégation ; le cas de Charles Andler

## **CORPUS, revue de philosophie**

### *Le philosophe*

Lettre de Lachelier à Victor Espinas du 1er février 1872 (extrait)  
Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 1er juillet 1875 (extrait)  
Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 21 janvier 1876 (extrait)  
Lettre de Lachelier à Caro du 11 février 1876 (extrait)  
Lettre de Lachelier à Gabriel Séailles du 23 août 1882 (extrait)  
Henri Bergson, Extrait du Cours sur l'induction professé à l'université de Clermont Ferrand en 1884-1885  
Jean Jaurès, De la réalité du monde sensible. Thèse, 1892 (extraits)  
Lettre de Lachelier à Jean Jaurès du 26 avril 1892 (extrait)  
Lettre de Lachelier à Frédéric Rauh du 2 décembre 1892 (extrait)  
Lettre de Lachelier à Frédéric Rauh du 19 mars 1892 (extrait)  
Lettre de Lachelier à André Lalande du 30 septembre 1907 (extrait)

### *Quelques dates*

**Corpus n° 26/27, Destutt de Tracy et l'Idéologie**  
*mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney*

### *Etudes*

Emmet KENNEDY – Aux origines de l' "Idéologie"  
Elisabeth SCHWARTZ – "Idéologie" et grammaire générale  
Rose GOETZ – Destutt de Tracy et le problème de la liberté  
Michèle CRAMPE-CASNABET – Du système à la méthode : Tracy, "observateur" lointain de Kant  
Anne DENEYS-TUNNEY – Destutt de Tracy et *Corinne* de Mme de Staël  
Henry DENEYS – Le crépuscule de l'Idéologie : sur le destin de la philosophie "idéologiste" de Destutt de Tracy  
Bibliographie des rééditions d'œuvres de Tracy

## Sommaires des numéros parus

*Documents et textes édités et annotés  
par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney*

### □ *Réception et interprétation de l'Idéologie de Tracy*

Lettre de Maine de Biran à l'abbé de Feletz (s.d.)  
L'acception napoléonienne péjorative  
Le compte-rendu par Augustin Thierry du Commentaire sur l'esprit des lois de Montesquieu, de Tracy, Le Censeur, 1818  
La "cristallisation" et le "fiasco" stendhaliens à propos de Tracy et l'idéologie  
Marx, critique de l'économie politique de Tracy  
La grammaire générale selon Michel Foucault, (1966)  
J.-P. Sartre, l'idéologie analytique des Flaubert (1971)

### □ *Textes de Destutt de Tracy*

M. de Tracy à M. Burke (1794)  
Deux lettres à Joseph Droz (sur les Écoles centrales, 1801)  
Pièces relatives à l'instruction publique (1800)  
Aux rédacteurs de la revue *La Décade*, 1805  
Trois lettres inédites à Daunou (1816-1818)  
Trois lettres à Th. Jefferson (1811, 1818, 1822)

*Notice abrégée sur Tracy*, par Edna Hindie Lemay

Jean-Pierre COTTEN, Centre de documentation et de bibliographie philosophique de l'université de Besançon (avec la participation de Marie-Thérèse PEYRETON : *Éléments de bibliographie des études consacrées à Destutt de Tracy*, de 1830 à nos jours.

## **CORPUS, revue de philosophie**

### ***Corpus n° 28/29, Philosophies de l'Histoire à la Renaissance*** *mis en œuvre par Philippe Desan*

- Philippe DESAN – Les philosophies de l'histoire à la Renaissance  
George HUPPERT – La rencontre de la philosophie avec l'histoire  
Guido OLDRINI – Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI<sup>e</sup> siècle  
Jean-Marc MANDOSIO – L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance  
François ROUDAUT – La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, Guy Le Fèvre de La Boderie  
Alan SAVAGE – L'histoire orale des Huguenots  
Jaume CASALS – "Adviser et derriere et devant" : Transition de l'histoire à la philosophie dans le Discours de la servitude volontaire  
Marie-Dominique COUZINET – Fonction de la géographie dans la connaissance historique : le modèle cosmographique de l'histoire universelle chez F. Bauduin et J. Bodin  
James J. SUPPLE – Etienne Pasquier et les "mystères de Dieu"

#### ***DOCUMENTS***

- Arnaud COULOMBEL et Philippe DESAN – *Pourparler du Prince* d'Estienne Pasquier  
Etienne Pasquier – *Le Pourparler* du Prince.

### ***Corpus n° 29, Dossier spécial Fréret*** *mis en œuvre par Catherine Volpilhac-Auger*

- Catherine Volpilhac-Auger – Fréret, l'arpenteur universel  
Carlo Borghero – Méthode historique et philosophie chez Fréret  
Claudine Poulouin – Fréret et les origines de l'histoire universelle  
Nadine Vanwelkenhuyzen – Langue des hommes, signes des Dieux. Fréret et la mythologie  
Jean-Jacques Tatin-Gourier – Fréret et l'examen critique des sources dans les "Observations sur la religion des Gaulois et sur celle des Germains" (1746)  
Françoise Létoublon – *Socrate au tribunal de Fréret*  
Lorenzo Bianchi – Montesquieu et Fréret : quelques notes  
Monique Mund-Dopchie – Nicolas Fréret, historien de la géographie antique

## Sommaires des numéros parus

Alain Niderst – Grandeur et misère de l'Antiquité chez Fréret

### **DOCUMENTS**

Lettre de Fréret à Ramsay avec une introduction de C. Volpilhac-Auger  
"Sur la réminiscence" : Manuscrit inédit de Charles Bonnet (1786) par  
Serge Nicolas

### **A paraître :**

- ✍ N° 31 sur *l'Antimachiavel* (mis en œuvre par  
Christiane Frémont, H. Méchoulan, CNRS).
- ✍ N° 32 sur la *Psychopathologie* (mis en œuvre par P.-H. Castel)
- ✍ N° 33 sur *Jouffroy* (mis en œuvre par P. Vermeren)  
(sous réserve de modifications).

# LIBRAIRIE SYLVA SYLVARUM

123, rue du Faubourg du Temple  
75010 Paris

Fax : 42.71.88.41  
Sur rendez-vous

HISTOIRE DES IDEES - PHILOSOPHIE - POLITIQUE -  
ECONOMIE - ERUDITION - BIBLIOGRAPHIE

Catalogue sur demande écrite, par lettre ou fax.  
Vos listes de recherche sont les bienvenues.



La revue *Corpus* accompagne la publication des ouvrages de la Collection du Corpus des Œuvres de Philosophie en langue française éditée chez Fayard sous la direction de Michel Serres. Elle contient des articles critiques, historiques et des documents. Elle est ouverte à tous.

Elle est publiée par l'Association pour la revue *Corpus*, dont le Président est Francine Markovits. La revue est rattachée au Centre de Recherche d'Histoire de la Philosophie de Paris X- Nanterre.

Abonnements, commande de numéros séparés, courrier au siège et à l'ordre de l'Association pour la revue *Corpus*, 99 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, ☎ et Fax : 01.43.55.40.71.

#### BULLETIN DE COMMANDE

Abonnement 96 : 220 FF

n° 30 sur *L'Académie de Berlin*

n° 31 sur *L'Antimachiavel*

Abonnement 97 : 220 FF

n° 32 sur *La Psychopathologie*

n° 33 sur *Jouffroy*

(sous réserve de modifications).

Je souhaite recevoir les numéros

n° 1 ou 2 : 25 F

n° 3 & 5/6 : **épuisés**

n° 4 ou 7 : 30 F

n° 8/9 : 70 F

n° 10 : 35 F

n° 11/12 : 80 F

n° 13 : 45 F

n° 14/15 : 90 F

n° 16/17 : 100 F

n° 18/19 : 100 F

n° 20/21 : 100 F

n° 22/23 : 100 F

n° 24/25 : 100 F

n° 26/27 : 100 F

n° 28 : 100 F

n° 29 : 100 F

Frais de port : 20 F au numéro et selon poids pour une série.

Chèque bancaire : Ordre : Association pour CORPUS

C.C.P. ou Virement : 36 756 80 V

NOM .....

Prénom .....

Fonction.....

Adresse .....

.....

Téléphone.....

Directrice de la revue : Francine Markovits. Comité de rédaction : les membres de l'Association pour le Corpus des œuvres de philosophie en langue française. Les deux Associations ont respectivement pour objet les travaux de la Collection et de la revue. La revue *Corpus* est publiée avec le concours de l'Université Paris-X Nanterre et du C.N.L.,

PUBLIEE AVEC LE CONCOURS DU CNL, DES MINISTRES DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE  
ET DE L'UNIVERSITE DE PARIS X NANTERRE

ATELIER INTEGRE DE REPROGRAPHIE DE L'UNIVERSITE PARIS-X

Achévé d'imprimer en décembre 1996  
Dépôt légal : décembre 1996

N° ISSN : 0296-8916

**Corpus n° 30**  
**L'universalité du français en question**

Sommaire

Pierre PÉNISSON	
<i>Notice éditoriale</i> .....	3
<i>Présentation</i> .....	9
 <b>Réalité physiologique contre illusion universelle</b>	
I-M 800 : <i>vires acquirit eundo</i> .....	29
 <b>De la Grèce à la France</b>	
I-M 803 : <i>ut etiam aliquid dixisse videamur</i> .....	45
 <b>L'allemand successeur du français</b>	
I-M 804 : <i>An Gallice loquendum, an germanice</i> .....	85
 <b>Le français comme mode</b>	
I-M 811 : <i>La langue change, tout change.</i> <i>La Raison change aussi de méthode.</i> <i>Écrits, habillements, tout est mode. Racine</i> .....	89
 <b>J.D. Eberhard</b>	
I-M 812 : <i>Si volet usus</i> .....	103
 <b>Le document :</b>	
J.B. Michaelis, <i>de l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions</i> (1762), qui figure dans notre édition « papier » de 1996, n'est pas reproduit ici. Voir les explications à notre page 133.	